

**Reagan coupe \$13 milliards de plus pour 82 (page D-1)**

**Les Expos à 1 partie et demie devant les Cards**

page C-1

**NOS RÉGIONS L'Hôpital Général de l'Amiante sera durement touché par les coupures budgétaires (A-7)**



voir cahier B

**CRAYONS DE SOLEIL**

Pleins de trucs et d'informations pour aider les gardiens de but... Le premier prix au concours littéraire 1981 de Crayons de Soleil... Une fin de semaine de tonnerre au zoo de Québec.

**30,000 barils de mazout dans le fleuve (A-3)**

**Garneau**  
47-49, rue Buadé  
Ouvert tous les jours de 9h à 22h, même le dimanche  
La librairie des étudiants

**LE SOLEIL**

**LE SOLEIL**  
contente son monde...  
647-3333

85e année, no 228  
54 pages 4 cahiers . . .

QUÉBEC, VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

• • Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Proposition de l'exécutif du PQ

**Des élections sur la souveraineté**

par J.-Jacques SAMSON

Les prochaines élections générales au Québec porteront principalement sur ce qui constitue la raison d'être première du Parti québécois, l'accession du Québec à la souveraineté, "sauf si des circonstances particulières venaient précipiter les événements."

C'est là la principale proposition du manifeste du conseil exécutif national du Parti québécois, rendu public ce matin à Montréal, par le premier ministre et président du conseil exécutif, M. René Lévesque.

Fidèle au programme actuel du PQ, le manifeste propose ensuite "qu'après en avoir reçu mandat par la

population, le gouvernement du Québec invite le Canada à constituer une communauté économique dans le cadre général de la souveraineté-association."

La publication de ce manifeste survient au moment où la majorité des associations de militants du Parti québécois tiennent leurs congrès lo-

caux en prévision du congrès général du parti, les 4, 5 et 6 décembre. Le thème principal du congrès sera justement l'accession à la souveraineté. Le premier ministre et le conseil exécutif situent donc ainsi le cadre des discussions et préviennent les possibles égarements de militants trop pressés depuis l'échec référendaire, ou

choqués par le renouvellement du fédéralisme qu'ont tenté en négociations MM. René Lévesque et Cio.

Le document de 10 pages rappelle la longue marche des Canadiens français qui voulait assimiler Lord Durham jusqu'à la naissance du Parti québécois, l'instrument moderne des luttes séculaires menées par les fran-

cophones regroupés en territoire québécois et qui ne peuvent déboucher que sur la souveraineté, pour la survie même de ce peuple, explique-t-on.

L'exécutif national s'emploie par ailleurs à justifier les manœuvres constitutionnelles du gouvernement.

Voir A-2, ELECTIONS

Occupation armée au parlement

**Vaillancourt ne s'est jamais senti menacé**



par Michel TRUCHON

Le président de l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, a affirmé que l'homme et la femme ayant occupé son bureau pendant plusieurs heures hier n'avaient à aucun moment semblé vouloir s'en prendre à lui-même et qu'à ses yeux l'incident n'a été qu'une simple occupation.

"Je ne me suis jamais senti menacé personnellement. J'ai déjà vécu d'autres situations beaucoup plus dramatiques et je ne voyais pas la nécessité de faire intervenir la police, pensant que j'étais capable de régler ça tout seul en discutant avec eux..." a raconté M. Vaillancourt aux journalistes.

Il a insisté en ajoutant qu'il ne fallait pas dramatiser cette affaire en la qualifiant de prise d'otages. D'ailleurs, selon lui, s'il s'était senti menacé, il serait resté dans son bureau, comme le capitaine d'un navire qui coule.

"Il ne faut pas accuser des gens de crimes qu'ils n'ont pas commis", a-t-il ajouté.

Déjà vu

Les deux "occupants" du bureau du président de l'Assemblée nationale ont été identifiés comme Daniel "Myram" Laflamme, 33 ans et Pauline "Amoris" Douville, 25 ans, tous deux de Saint-Hyacinthe.

M. Claude Vaillancourt les avait rencontrés mercredi soir sur la Grande-Allée et les deux jeunes gens lui avaient demandé un rendez-vous. Il leur avait dit qu'il pourrait les rencontrer à son bureau à 11h, jeudi. "Ils m'ont semblé à ce moment des gens bien corrects..." dit M. Vaillancourt.

Vers 10h45, hier matin, le couple Laflamme-Douville se présente donc au bureau du président de l'AN. L'homme était affublé d'une

tenue de coureur des bois et coiffé d'une sorte de turban égyptien.

La secrétaire de M. Vaillancourt s'aperçut à ce moment qu'il portait un revolver à la ceinture mais malgré ce détail le président de l'Assemblée les fit entrer. Se trouvaient à ce moment dans son bureau, son chef de cabinet adjoint, M. Michel Audy, et deux hauts fonctionnaires, MM. Richard Breton et P.-H. Roy.

Après quelques minutes M. Vaillancourt demanda à ces visiteurs de le laisser seul avec le couple.

Propos bizarres

"Comme avocat, j'ai déjà réglé une affaire d'occupation de prison. Faire appel aux policiers dès le début aurait été les provoquer. J'ai donc décidé de parlementer," raconte M. Vaillancourt.

Et commence la plus longue entrevue qu'il lui ait été donné d'accorder. "J'en ai vu et entendu des vertes et des pas mûres. On a parlé de tout: de la paix dans le monde, des pouvoirs de l'esprit, de Reagan et de la bombe à neutrons..."

"Myram" et "Amoris" n'ont pas prétendu appartenir à une secte. Ce qu'ils voulaient, c'était une voiture, un chauffeur et du travail. Sans préciser quoi.

Selon M. Vaillancourt ils avaient l'air de gens très intelligents s'exprimant très bien. Il affirme n'avoir été menacé à aucun moment même si à certains moments les armes se retrouvaient à quelques pouces de son visage.

Sa secrétaire, Suzanne Pelchat, est allée le retrouver vers 13h et est intervenue dans la conversation. Elle voulait mettre le couple en confiance et s'est intéressée à ce qu'ils disaient, à ce qu'ils faisaient.

Vers 14h, M. Claude Vaillancourt est sorti de son bureau, disant qu'il avait une réunion importante, ce qui était d'ailleurs le cas. "Ils m'ont vu sortir et n'ont rien fait pour m'en empêcher. Si j'avais pensé qu'ils pouvaient être le moindre danger, jamais je n'aurais laissé ma secrétaire avec eux..." dit-il.

D'ailleurs, il y eut de fréquentes allées et venues, puisque les occupants ont bu boire sept tasses de café pendant les quelque quatre ou cinq heures de l'occupation.

Vers 15h15, Suzanne Pelchat s'aperçut que l'homme commençait à l'énerver. "Il se pavait devant le miroir, admirait son chapeau et son arme. Il commençait à délirer." La jeune femme, qui a déjà travaillé dix ans en psychiatrie, décida alors de sortir pour aller se calmer. "Je leur ai offert un autre café et je suis sortie."

C'est à ce moment que les membres du Groupe d'intervention de la SQ, alertés vers 14h par le chef de cabinet de M. Vaillancourt, M.

Voir A-2, VAILLANCOURT



Des membres du très secret Groupe d'intervention de la SQ encadrent Daniel Laflamme et Pauline Douville, après les avoir appréhendés dans le bureau du président de l'Assemblée nationale, hier.



PC

**Gem, Ami et Casino fusionnent avec Métro**

par Denis ANGERS

(chroniqueur à l'économie)

Désireux "d'unifier leurs forces pour se tailler une plus large place sur le marché québécois de l'alimentation", les deux plus importants groupes d'épiciers indépendants au Québec, Métro-Richelieu et Epiciers-Unis, ont convenu ce matin de fusionner leurs services.

Annulée par les présidents des conseils d'administration des deux chaînes, MM. Germain Pelletier et Marcel Guertin, cette fusion se traduira par la constitution du "plus gros regroupement d'épiciers et de détaillants en alimentation au Québec", un regroupement dorénavant fort de 900 membres disséminés aux quatre coins de la province.

Prise au terme de négociations qui se sont poursuivies jusque tard hier soir dans la Métropole, la décision de fusionner Métro-Richelieu et Epiciers-Unis vise à donner aux marchands indépendants les avantages d'un pouvoir d'achat et d'une qualité de mise en marché accrues qui leur permettent de soutenir plus efficacement la concurrence des géants: Provigo-Dominion et Steinberg.

En fait, la fusion entérinée par les deux conseils d'administration rééquilibre entre trois groupes majeurs le marché québécois de l'alimentation. Désormais établie uniformément partout au Québec, la nouvelle association Métro-Richelieu — Epiciers-Unis générera en 1981 un chiffre d'affaires totalisant \$1,5 milliard, ce qui la place devant la chaîne Steinberg et juste derrière le groupe Provigo-Dominion, en ce qui a trait aux ventes.

Modalités de fusion

L'entente intervenue ce matin prévoit par ailleurs la formation d'un comité conjoint formé de représentants des deux signataires, comité conjoint qui devra déterminer dans les semaines à venir les modalités techniques de l'intégration aux 550 marchands affiliés à Métro-Richelieu des 330 membres des Epiciers-Unis.

Ce comité devra également déterminer la raison sociale sous laquelle sera connu le nouvel ensemble. Toutefois, en raison de l'importance nettement plus considérable de Métro-Richelieu, il est d'ores et déjà certain que c'est de ce groupe et viendront les décisions finales. En effet, en 1981, les associés de cette chaîne devraient encaisser des revenus atteignant \$1,2 milliard, comparativement à \$400 millions pour les membres des Epiciers-Unis.

S'insérant dans l'actuel mouvement de regroupement qui caractérise le marché de l'alimentation — un mouvement qu'illustre bien l'acquisition de Dominion par Provigo —, la fusion d'aujourd'hui permettra de regrouper sous une même enseigne les établissements suivants:

— du groupe des Epiciers-Unis, surtout implanté à l'extérieur de la région montréalaise: les marchés GEM, Casino d'Aubaines, AMI ainsi que les marchés Rougemont et Servit;

— du groupe Métro-Richelieu, les 550 établissements répartis entre chacune des 2 marques et qui, pour l'essentiel, sont établis dans l'agglomération de Montréal.

Mesure défensive prise par les épiciers indépendants face à l'ex-

Voir A-2, MÉTRO

**la météo de jacques bureau pour le week-end**

Après la pluie le beau temps... dit le proverbe, et le tout se fera au cours des prochains jours. L'aspect général de la fin de semaine favorisera le temps plus clémente, une légère hausse des températures et le déclin des vents d'est et nord. Samedi, le temps variable de nuages et soleil devrait se faire sous une température s'élevant presque à la normale de saison (15 à 17 Celsius) et le régime des vents du nord diminuant lentement. Dimanche, bien que le ciel s'ennuagerait plus grandement, les vents légers accompagneraient des températures presque inchangées. Les régions du nord-ouest du Québec, l'Abitibi entre autres, pourraient connaître un peu de pluie sous forme d'averses mais ces pluies n'atteindraient la vallée du Saint-Laurent que beaucoup plus tard dimanche, voire même lundi. Cette dernière fin de semaine de septembre devrait être de temps saisonnier permettant à tous et chacun de vaquer aux occupations de saison. Les adeptes de sport, actifs ou passifs, pourront y aller sans crainte de mauvais temps. Bien que le beau temps domine les régions du sud-ouest du Québec au cours des prochaines journées, l'air suffisamment humide donnera naissance à des nuages plus ou moins organisés, obstruant le soleil très souvent, mais sur nos latitudes ces conditions atmosphériques sont de mise à ce temps-ci de l'année. Si l'été indien ne nous fait pas faux bond, octobre pourrait être quand même intéressant... on verra.

autres détails, D-3

Pluies acides

**Le Québec intervient auprès de Washington**

Le Québec veut faire des pressions auprès de l'Agence américaine de protection de l'environnement afin qu'elle incite Washington à ne pas adoucir les normes auxquelles sont soumises les industries qui polluent l'atmosphère.

Si le Québec a décidé de poser des gestes en ce sens, c'est parce qu'il affirme être suffisamment affecté par les précipitations de

pluies acides dont 60 pour 100 des sources d'émission se trouvent chez nos voisins américains.

Le document que le Québec entend présenter à l'agence américaine a été rendu public ce matin, à Montréal, par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger.

Le Québec soutient dans ce document que, advenant un relâchement dans les normes en vi-

gueur aux Etats-Unis, les retombées de soufre au Québec augmenteraient dangereusement et passeraient à 70 pour 100 du total qui affecte le territoire québécois.

Par la même occasion, le Québec fait connaître sa stratégie d'intervention par laquelle il vise à réduire, d'ici 1985, ses propres émissions polluantes dans une proportion de 27 pour 100.

**sommaire**

- Annonces classées D-3 à D-14
- Arts et spectacles A-10 à A-13
- Bridge D-9
- Carrières et professions C-3
- Décès D-15
- Economie-finance B-2 et B-3
- Feuilleton A-12
- Horoscope D-12
- Information régionale A-7 à A-9
- Mot mystère D-5
- Mots croisés D-7
- Où aller à Québec A-13
- Page documentaire A-5
- Patron D-11
- Pierre Champagne C-8
- Sport C-1 à C-6
- Télévision A-12

## L'aide aux propriétaires

# Ottawa et banquiers en désaccord

par Michel C. AUGER

**LAC MEACH (PC)** — Les institutions financières ne seraient pas d'accord avec la mise sur pied d'un programme global d'aide aux propriétaires qui doivent renouveler leur hypothèque et se déclarent insatisfaits des politiques fédérales qui n'encouragent pas une baisse des taux hypothécaires.

C'est ce qui ressort d'une rencontre entre le ministre fédéral des Finances, Allan MacEachen, et les représentants des principales institutions financières canadiennes, qui s'est tenue hier au Lac Meach, dans la Gatineau.

Les banquiers sont particulièrement mécontents de la décision du gouvernement de fixer à 19½ pour 100 le taux de rendement des obligations d'épargne du Canada.

"On ne peut pas prêter à 18 pour 100 quand l'argent nous en coûte 20", a lancé M. Raymond Garneau, président de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal.

"On ne peut pas nous demander de faire davantage quand le ministre lui-même, en fixant le taux des obligations à 19½ pour 100, fixe un plancher aux taux d'intérêt et les em-

pêchent de baisser. Il force le marché à demander à 22 pour 100 (pour les prêts hypothécaires)", a soutenu de son côté le directeur général de la Fédération de Montréal des caisses Desjardins, M. Paul Viau.

Les banques ont également informé le ministre qu'elles seraient en désaccord avec tout programme d'aide aux propriétaires qui doivent renouveler leur hypothèque.

### Pas de programme général

"Un programme général serait injuste, ce qu'ont affirmé même les institutions reliées au mouvement coopératif, que l'on ne peut pas accuser de ne pas se préoccuper des aspects sociaux. Pourquoi celui qui s'est serré la ceinture pendant cinq ans pour payer sa maison devrait-il maintenant payer, par ses impôts, pour quelqu'un qui a vécu au-dessus de ses moyens pendant cinq ans?", a demandé M. Garneau.

Les représentants des institutions financières ont assuré le ministre MacEachen qu'elles faisaient tout en leur possible pour aider les propriétaires les plus touchés par les taux hypothécaires élevés.

Les banques ont également affirmé qu'elles étudiaient la situation des propriétaires les plus touchés, cas par cas, et que, pour la plupart des gens, les solutions étaient trouvées, a déclaré M. MacEachen.

M. MacEachen s'est dit satisfait de ses discussions avec les banquiers, et il a annoncé la mise sur pied d'un groupe de travail composé de représentants des institutions financières et du gouvernement pour explorer les moyens de soulager les propriétaires les plus affectés au moment du renouvellement de leur hypothèque.

Mais le ministre des Finances a écarté une fois de plus tout programme d'aide qui s'adresserait à tous ces propriétaires, sans se montrer plus loquace sur les mesures que le gouvernement pourrait prendre pour aider ceux qui connaissent les difficultés les plus graves.

### MacEachen satisfait

Le ministre s'est cependant déclaré heureux des programmes d'intérêts différés mis sur pied par certaines banques pour aider les pro-

priétaires qui doivent renouveler leur hypothèque.

Mais les banquiers ne croient pas qu'ils peuvent en faire plus. Pour eux, c'est au gouvernement fédéral d'agir pour faire baisser les taux d'intérêt, ce qu'il ne semble pas disposé à faire, ont indiqué MM. Garneau et Viau.

"Si la Banque du Canada et le gouvernement fédéral disent que pour lutter contre l'inflation il faut réduire la masse monétaire et donc augmenter les taux d'intérêt, et que lorsqu'ils appliquent d'une telle politique commence à faire mal on demande aux banques de trouver des palliatifs, aussi bien ne pas avoir cette politique et accepter une baisse des taux d'intérêt", a soutenu M. Garneau, qui fut ministre des Finances du Québec de 1970 à 1976.

"Si le gouvernement fédéral décidait de diminuer le taux de rendement de ses obligations à moins de 19½ pour 100, on pourrait espérer que

les taux baissent, ce que toutes les banques souhaitent", a-t-il ajouté.

### Ventes augmentées

Par ailleurs, la hausse des taux d'intérêt hypothécaire n'a pas empêché les Canadiens d'acheter, au cours du premier semestre 1981, 27 pour 100 de plus de maisons que l'an dernier à la même époque. Au Québec par contre, un constructeur de maisons sur quatre a dû se retirer des affaires depuis un an.

Entre avril et juin 1981, les Canadiens ont acheté 22,9 pour 100 de plus de maisons qu'entre les mêmes mois en 1980. Et ce, malgré un taux de l'intérêt hypothécaire rodant aux alentours de 17 à 18 pour 100.

C'est ce que révèle une étude de l'Association canadienne de l'immobilier, qui prévoit cependant une diminution de cette tendance au cours du troisième trimestre 1981 (juillet-août-septembre), alors que le taux hypothécaire grimpe à 21 pour 100.

## L'armée polonaise descend dans la rue

**VARSOVIE (d'après NYTNS et AFP)** — Le premier ministre polonais, M. Wojciech Jaruzelski, a déclaré devant le parlement hier qu'il avait donné ordre à la police militaire de se joindre aux forces de l'ordre pour les aider à mettre fin au désordre et aux activités anti-soviétiques. Peu après cette déclaration, des unités de la police militaire faisaient leur apparition dans certains quartiers de Varsovie.

Toutefois, la décision de faire intervenir l'armée en appui aux policiers "n'est pas une question offensive mais plus une action défensive", a déclaré un membre du POU (Parti ouvrier unifié polonais).

Selon certaines sources, des ordres ont été donnés aux administrateurs régionaux pour qu'ils renforcent la lettre de la loi en ce qui a trait aux personnes qui distribueraient des posters, des journaux et aux autres écrits comportant des slogans anti-socialistes, ou anti-soviétiques.

Au même moment, la présence de l'armée se faisait sentir à Varsovie où la police militaire s'occupait de diriger la circulation aux principales artères de la capitale et des soldats étaient interviewés au

bulletin de nouvelles de fin de soirée sur leur point de vue à propos des slogans anti-soviétiques.

Enfin, le premier ministre, en tenue militaire, a été applaudi chaleureusement lorsqu'il a dit qu'il avait donné des instructions au ministre de l'Intérieur, qui dirige tout l'appareil de sécurité, pour qu'il mette fin à l'anarchie et à l'anti-soviétisme.

Le premier ministre a aussi fait reposer la responsabilité de l'avenir du pays sur "Solidarité" par les décisions que le syndicat prendra lors de la seconde partie de son congrès qui débutera à Gdansk demain.

M. Jaruzelski a conjuré les responsables de "Solidarité" de "changer de ligne", de "respecter" l'esprit des accords de Gdansk et de renoncer à toute lutte pour le pouvoir.

Le général Jaruzelski s'est abstenu d'user de menaces précises et s'est défendu de verser dans la catastrophe. Mais sur le plan politique, son intervention est restée très ferme. Les récentes déclarations du bureau politique du parti et du gouvernement — exceptionnellement dures à l'égard de "Solidarité" — restent actuelles, a indiqué le premier ministre.



Le Soleil, Jacques Deschênes

### Les otages du parlement

Le président de l'Assemblée nationale Claude Vaillancourt, et sa secrétaire Suzanne Pelchat répondant aux questions des journalistes peu après la fin de l'occupation de leur bureau par un homme et une femme.

## VAILLANCOURT

(Suite de la première page)

Antoine Drolet, empoignèrent la secrétaire par les bras pour l'éloigner des bureaux. "C'est ce que j'ai trouvé le plus énervant," dit Mme Pelchat.

### Nouvelle connue

La présence d'une soixantaine de policiers dans l'aile "B" du parlement, l'édifice Pamphile Le May, ne passa pas inaperçue et les journalistes apprirent immédiatement qu'il se passait quelque chose d'inhabituel.

Les rumeurs les plus folles commencèrent à courir: un homme et une femme armés de mitraillettes détenaient des otages... le président de l'Assemblée nationale était parvenu à s'échapper... sa secrétaire avait été délivrée par la police.

Un représentant du service des relations publiques de la SQ tenta de faire le point dans une conférence de presse tenue à 16h15, avec les bribes d'information à sa disposition.

Or, à ce même moment, le Grou-

pe d'intervention en contact avec les occupants depuis près d'une heure, profitait du moment où le couple sortait du bureau pour se rendre dans une autre pièce pour s'en emparer et leur faire quitter les lieux le plus discrètement possible. Seul témoin de l'événement, un photographe de la Presse canadienne.

L'agent Jacques Lapointe soutient que cette arrestation s'est faite à son insu et que le but de la conférence de presse n'était pas de tenir les journalistes à l'écart.

Le couple Laflamme-Douville fut conduit aux quartiers généraux de la SQ pour interrogatoire. On trouva en leur possession deux revolvers jouets imitant les calibres .38.

Ils devaient être traduits en cour des sessions de la paix aujourd'hui pour répondre à une accusation de tentative d'extorsion.

### Mesures de sécurité

Les incidents d'hier ont poussé

plusieurs observateurs à se poser des questions sur les mesures de sécurité en vigueur sur la colline parlementaire.

Ce à quoi le président de l'Assemblée nationale a répondu qu'il faudrait peut-être revoir cette question, mais sans verser dans l'exagération: "Il faut un juste milieu entre un laisser-aller total et un excès de surveillance..." a-t-il dit.

## Daniel Laflamme n'est pas un inconnu

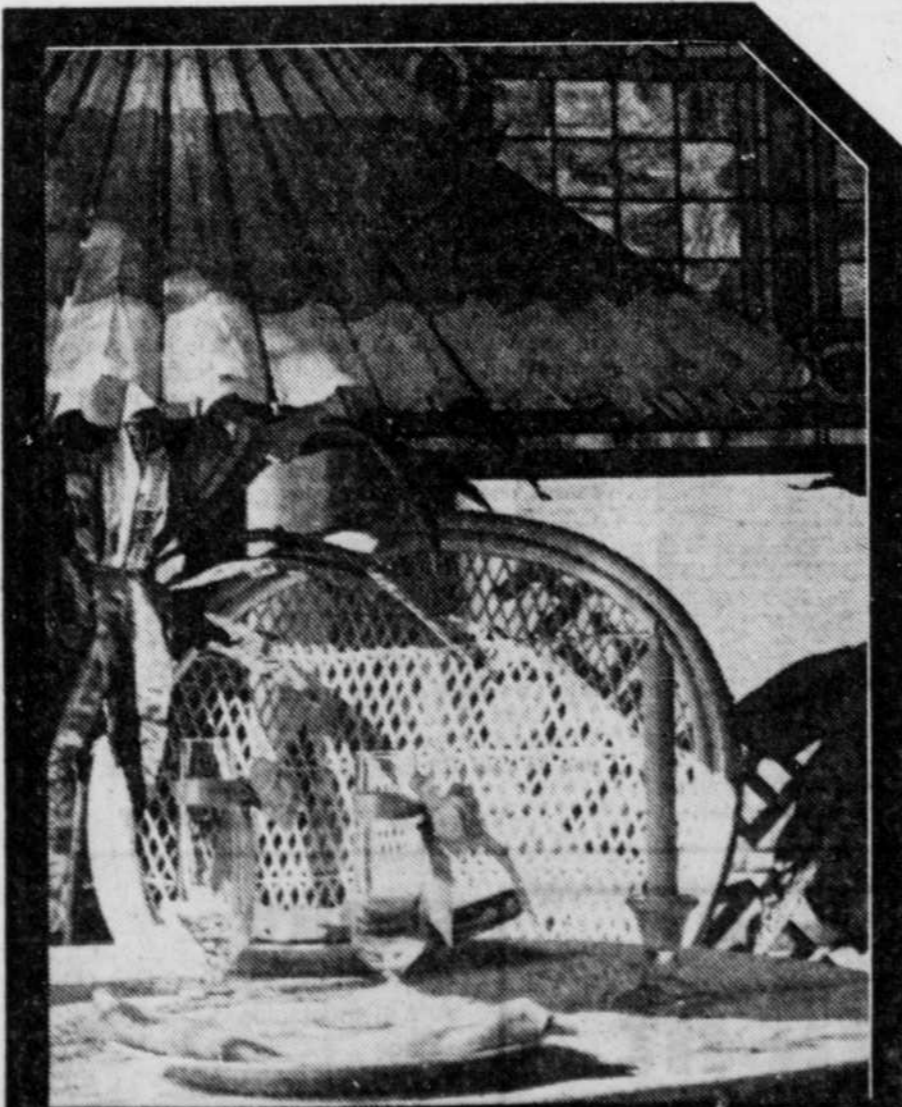
Daniel Laflamme, l'un des deux auteurs de la "prise d'otages" à l'Assemblée nationale, n'est pas un inconnu. Il a été le coordonnateur de la campagne de financement de l'Union nationale "Fonds UN 81", attaché politique à ce même parti et plus récemment, président-directeur général du Groupe Gracer.

Rappelons que cette dernière entreprise, de "Gestion en production

télévisuelle", avait embauché une soixantaine d'employés pour faire faillite quelques semaines plus tard.

Daniel Laflamme est âgé de 33 ans et est originaire de Saint-Hyacinthe. Une carrière plutôt bigarrée l'a mené d'un cours de vente en chaussures à l'ouverture d'un "Centre de conscience cosmique" et plus tard à l'Union nationale. Voilà quelques années, il participait à une émission du matin, entre 9h30 et 12h00 à CHRC, animée par Nap Gariépy et dans laquelle il tenait une chronique sur l'occultisme et les domaines connexes sous le nom de M. Myram. Il s'est aussi occupé d'édition musicale avec Gilles Brown et une compagnie du nom de "Piers Pascal". Fêru d'éсотisme et d'occultisme, il a pratiqué le Raja, le Yoga, le Tai Chi, la méditation, le Shi At Su, etc... et parallèlement, a appris le marketing, les systèmes comptables et le droit international.

L'un de ses associés au défunt Groupe Gracer, M. Yvon Rancourt, qui a été rejoint ce matin chez lui par LE SOLEIL, ignorait que M. Laflamme était l'auteur de l'occupation. "Je l'ai entendu aux nouvelles, mais je n'aurais jamais imaginé que c'était lui l'auteur", a-t-il déclaré. "C'est un homme qui a une très grande capacité de concentration et qui exerce une grande influence sur son entourage. Peut-être que la faillite de Gracer l'a affecté, ajoutait-il, plusieurs anciens employés de la compagnie lui en voulaient personnellement."



## 10% DE RÉDUCTION

DU 24 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE, SUR VOS ACHATS DE MEUBLES ET DE LAMPES, À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE NOTRE SALON DU 3e ÉTAGE.

LE MOBILIER INTERNATIONAL  
231, ST-PAUL, CARRÉ PARENT, QUÉBEC



pure soie filigranée d'or

## LONGUE TUNIQUE ET PANTALON

en exclusivité de Paris

splendeur de l'or, pour les soirs de fête, l'ensemble tunique et pantalon à motif feuilles d'or sur soie kaki ou royale, corsage et poignets à empiècement triangulaire en lamé, col max. pantalon fuseau uni liséré d'or. 8 à 12. \$370.

### La Quotidienne

9-5-1

Tirage de jeudi

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

647-3233 Samedi 9h30 à 13h00

647-3233 647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Valier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limiteé. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

la maison  
**simons**  
place ste-foy... place de l'hôtel de ville.  
maintenant... aux galeries de la capitale

Dommages de \$250,000

# Le port connaît sa pire tragédie écologique



M. Gilles Duchesneau (à gauche), surintendant à la section urgences maritimes de la Garde côtière, dirige les opérations de récupération du mazout répandu dans l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

par Michel TRUCHON

Le déversement accidentel de 30,000 barils de mazout lourd dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles, mercredi soir, constitue probablement la pire tragédie écologique de l'histoire du port de Québec.

Il faudra de quatre à cinq jours pour recueillir une bonne partie du "bunker c" flottant à la surface et ces travaux, ajoutés à la valeur du mazout perdu, atteindront la jolie somme d'un quart de million de dollars.

Le vent du nord-est soufflant depuis plus de 24 heures a toutefois permis d'éviter que l'accident ne tourne en désastre, repoussant la plus grande partie du mazout dans l'estuaire, à la hauteur du pont Samson.

Quelques petites nappes de pétrole ont cependant pris le large et quelques-unes ont été aperçues à la hauteur du pont de l'Île, du côté nord. Elles ne représentent toutefois pas une menace sérieuse pour l'environnement et les experts sont d'avis que la nature en viendra d'elle-même à bout.

### Barrières naturelles

Selon M. Gilles Duchesneau, surintendant à la section "formation et opérations" de la Garde côtière, division urgences maritimes, les navires à quai de part et d'autre de l'embouchure de la Saint-Charles forment des barrières naturelles facilitant l'opération de récupération.

Des barrières naturelles qui coûtent fort cher, cependant. A

titre d'exemple, le navire accosté à l'ouest de l'Armonia, le bateau grec qui a perdu le contenu d'un de ses réservoirs, était prêt à prendre le large hier matin. Les autorités ont décidé de le garder à quai et il en coûtera \$16,000 par jour pour ce faire. Le "Stolt Crown", chargé de produits chimiques extrêmement dangereux, est amarré au quai 51 du côté des battures.

L'accident autour duquel une enquête a été ouverte hier par les agents de la Garde côtière s'est produit vers 20h mercredi au moment des manoeuvres d'amarrage. L'Armonia aurait violemment heurté le quai et sa coque a été perforée à la hauteur d'un de ses réservoirs, libérant 30,000 gallons de mazout lourd.

L'enquête a pour but de déterminer si l'accident est attribuable à une fausse manoeuvre ou aux intempéries qui rendaient l'accostage particulièrement difficile. Personne n'a été blessé dans l'accident.

### Dégâts limités

Après le déversement accidentel, le mazout a été repoussé vers le pont Samson, polluant la berge du côté de la compagnie de papier Reed et du côté du port où deux navires, le "Advance" et un chaland non identifié, ont particulièrement été touchés par la marée noire. Un autre navire, le "Torensky", un vraquier, a lui aussi été entouré, mais il a pu quitter le quai hier midi après que ses parages eurent été nettoyés.

Les battures ont elles aussi été quelque peu souillées, mais rien pour inquiéter les spécialistes qui pensent être rapidement en mesure de faire le nettoyage des roches à la vapeur, après que la récupération du mazout flottant en surface aura été effectuée.

Des barrières flottantes ont été installées à l'embouchure de la Saint-Charles et d'autre matériel était attendu de Montréal. Le nettoyage a été confié à la compagnie spécialisée Sanivan.

Le travail de ramassage se fera 24 heures par jour et occupera une quarantaine d'hommes de Sanivan et six de la Garde côtière. Outre l'équipement spécialisé, un bateau et un hélicoptère y seront affectés.

Après ce nettoyage qui devrait durer trois ou quatre jours, viendra le temps du "polissage", soit l'étape consistant à faire disparaître les plus petits résidus de cette marée noire: cueillette du sable contaminé et nettoyage des pierres.

### Plus de \$200,000

La note pour toute cette opération pourrait facilement dépasser les \$200,000 et sera établie par la Garde côtière. C'est le PMI Club, la compagnie d'assurances de l'Armonia, qui devra la défrayer.

A cela viennent s'ajouter la valeur des 30,000 barils de mazout perdus (plus de \$1 le baril) et des réparations du navire. L'Armonia, touché semble-t-il en dessous de la ligne de flottaison, ne sera pas en mesure de quitter le quai 51 avant plusieurs jours.

## Pas d'élections sur le rapatriement, affirme Charron

par J.-Jacques SAMSON

Le leader du gouvernement du Québec, M. Claude Charron, a écarté hier toute possibilité d'un recours à une élection générale au Québec sur le thème du rapatriement de la constitution, si la Cour suprême donne le feu vert au premier ministre Pierre Trudeau, lundi.

Nous avons été réélus notamment en raison de notre lutte au "coup de force" de M. Trudeau, a expliqué le ministre et nous n'avons pas à retourner chercher un autre mandat pour continuer à nous battre.

M. Charron a par contre, donné des directives de disponibilité (stand by) à tous les députés de l'aile parlementaire du Parti québécois, réunis en caucus hier. Le leader du gouvernement n'écarte pas la possibilité d'une convocation d'urgence de l'Assemblée nationale dès la semaine prochaine si nécessaire.

Le Conseil des ministres du gouvernement du Québec a été convoqué pour lundi après-midi, en réunion spéciale, afin de prendre connaissance de l'analyse de la décision du plus haut tribunal du pays qu'auront fait les experts constitutionnalistes. L'Assemblée nationale a le devoir de réagir à cette décision historique, selon M. Charron, qu'elle soit négative ou positive pour les provinces. Le ministre repousse la simple convocation d'une commission parlementaire. "Si nous avons à réagir comme peuple, c'est à l'assemblée du peuple de se réunir", croit le leader parlementaire du PQ.

Si la Cour suprême avaisé la démarche fédérale et que le gouvernement Trudeau donne suite immédiatement à son projet, la réaction de l'Assemblée nationale du Québec devra être immédiate. Si par contre, un certain délai s'écoule, les députés provinciaux ne seront convoqués que plus tard en octobre.

"Il faut comprendre que nous n'entendons pas réagir au jugement de la cour, explique le ministre, mem-

bre du comité restreint du cabinet, chargé du dossier constitutionnel, mais à la réaction fédérale qui suivra le jugement, mais elle commentera l'utilisation qui en sera faite."

M. Charron sera du nombre des plus proches collaborateurs du premier ministre qui suivront en compagnie de M. Lévesque, à son bureau de l'édifice J sur la Grande-Allée, la lecture de la décision par le juge en chef Bora Laskin, devant les caméras de la télévision.

### Le corps raide

Le premier ministre, M. René Lévesque, n'a pas voulu pour sa part s'engager devant les journalistes hier à des spéculations sur les hypothèses de jugements et les réactions possibles. "Faudra aussi voir ce que la décision signifie pour Ottawa, avant de réagir", a jeté le premier ministre.

Interrogé sur le message qu'il allait livrer à ses députés sur cette question, au cours de la réunion de l'aile parlementaire qui débutait, M. Lévesque a répondu laconiquement: "Le message de se tenir le corps raide et les oreilles molles jusqu'à ce que l'on sache".

Comme on devait s'y attendre, les députés ont aussi reçu une sévère directive "de la boucler lundi" et de retenir tout commentaire jusqu'à ce que le chef du gouvernement ait réagi officiellement.

### La réforme parlementaire

La réunion de l'aile parlementaire a porté principalement sur la réforme parlementaire projetée par le PQ. Le député Denis Vaugeois a déjà produit un important rapport sur la question.

Les députés ont poursuivi leur travail sur ces propositions en comités (3) hier matin. En après-midi, en présence du premier ministre, les discussions se sont déroulées en rencontre plénière.

**POLITIQUE QUÉBÉCOISE**

### Journalistes molestés

Un journaliste de la station anglophone montréalaise CFCF, M. Ralph Noseworthy, s'est adressé à la sûreté municipale de Québec hier, affirmant avoir été molesté par un fonctionnaire du bureau du whip du Parti québécois, M. Guy Chevette. M. Noseworthy a porté plainte après que l'employé, chargé de surveiller la salle où se déroulait le caucus des députés péquistes, l'eut éconduit en le prenant fermement par un bras, selon ses explications. L'incident s'est déroulé à l'heure du lunch. Les députés n'étaient alors plus dans la salle et quelques journalistes avaient eu l'idée de jeter un regard furtif.

### Congrès locaux du PQ

La plupart des associations de militants du Parti québécois des différentes circonscriptions de la région de Québec tiendront leur congrès en fin de semaine. C'est le cas pour les associations de Charlebourg, Charlevoix, Chauveau, Jean-Talon, Lévis, Limoilou, Lotbinière, Louis-Hébert,

Montmorency, Taschereau et Vanier. Dans Louis-Hébert, un panel sur la question nationale réunira le journaliste Jean-Claude Picard, le constitutionnaliste Gil Rémillard et le professeur Jean-Claude Moisan. L'animatrice sera Mme Louise Beaudoin, directrice du cabinet du député-ministre, M. Claude Morin.

Dans Limoilou, l'invitée est Mme Louise Harel, députée de Maisonneuve.

Dans Charlebourg, les invités sont MM. Louis O'Neil et Jean-Paul L'Allier.

### Jacques-Yvan Morin dans l'Ouest

Le vice-premier ministre et ministre d'Etat au développement culturel, M. Jacques-Yvan Morin, dirigera une mission de trois jours dans l'Ouest canadien, le 30 septembre et les 1er et 2 octobre. M. Morin rencontrera plusieurs ministres et responsables de la recherche scientifique dans les gouvernements de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Mme Estelle Gobeil: "Le gouvernement veut nous imposer par le haut des changements de structures".

## Intégration du primaire et du secondaire recommandée

par Lisa LACHANCE

du bureau du Soleil

MONTREAL — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec recommande l'intégration des commissions qui administrent exclusivement le primaire ou le secondaire, même si cela signifie: moins de commissions scolaires, moins de commissaires et moins d'appareils administratifs.

Voilà l'une des recommandations principales que le conseil d'administration de l'organisme soumettra à son assemblée générale des 23 et 24 octobre prochain. L'exécutif de la fédération endosse ainsi un manifeste que lui a remis un gro de travail mandaté pour se pencher sur "la commission scolaire dans son milieu".

La présidente de la fédération, Mme Estelle Gobeil, a rendu public dans la métropole, hier, ce document d'une quinzaine de pages qui sera adressé à chacune des 214 commissions scolaires du Québec afin de permettre à leurs délégués de mieux se préparer à intervenir lors des assises d'octobre.

### Pas consultés

Mme Gobeil, qui sollicitera un nouveau mandat à la présidence, a profité de la conférence de presse pour accuser le gouvernement de vouloir "imposer par le haut des changements de structures dont l'opportunité n'est pas évidente". Elle déplore amèrement que la fédération, intéressée au premier chef par cette question, n'ait aucunement été consultée par le gouvernement. Mais, dit-elle, "malgré l'her-

métisme des autorités gouvernementales quant à la teneur précise du projet de "réforme", la conjoncture de certaines données émanant de sources habituellement fiables permet à la fédération de s'interroger sur les hypothèses avancées".

D'où le manifeste qui sera proposé à l'assemblée générale et dont les deux principes fondamentaux sont ceux-ci: ramener la prise de décision sur le plan scolaire le plus près possible des citoyens de chacun des milieux; permettre l'accessibilité de tous à des services minima de qualité, quel que soit leur lieu de résidence ou leur situation financière.

### Changer le cadre juridique

De l'avis de la fédération, le partage actuel des juridictions complique à tel point les structures que certains commissaires apprennent seulement après leur élection à la commission scolaire locale qu'ils devront également siéger — sans élection cette fois — à la commission régionale.

L'intégration souhaitée devrait cependant se faire en tenant compte, lors du découpage, des barrières naturelles et de la localisation des services, précise le document. Celui-ci préconise même l'assouplissement des règles prévues pour réaliser l'intégration, de sorte que l'unanimité des commissions scolaires ne serait pas nécessaire mais uniquement une majorité.

### Accent sur les services

Plusieurs recommandations s'attachent aux services éducatifs et

culturels dont doivent s'acquitter les commissions scolaires dans leurs communautés respectives. Ces organismes, affirme le groupe de travail (constitué en majorité de commissaires scolaires), ne devraient pas se considérer comme des "supermarchés" offrant plusieurs services selon une présentation stéréotypée mais devraient plutôt permettre à la population de s'impliquer davantage dans l'organisation de ces services.

Le manifeste va jusqu'à souligner que le service de garderie offert par la commission scolaire devrait rester ouvert de façon continue, sans interruptions attribuables à des horaires ou des semaines coupées (congés périodiques, relâche, etc.).

### L'école privée

En ce qui concerne les écoles privées dont le sort défraie actuellement les manchettes, le document de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec y consacre trois de ses 18 résolutions:

1 — que la commission scolaire fournisse un avis déterminant quant à l'implantation, le maintien ou l'agrandissement d'un établissement d'enseignement privé situé sur son territoire;

2 — que la complémentarité soit le principal critère à retenir pour établir le montant de la subvention gouvernementale à l'école privée;

3 — que la commission scolaire et l'institution privée soient incitées à accentuer leur collaboration, dans les deux sens, pour le plus grand bien de l'éducation.

**CONDOMINIUM A VENDRE PLACE MERCI**  
— 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher.  
— Intérêt 12 1/2%, 5 ans.  
623-2039 ou 658-3644  
M. Jean-Pierre Goulet

**COMPAGNIE D'ISOLATION A VENDRE**  
Rentabilité assurée Québec métropolitain.  
Ecrire à: Dépt 4956 — Le Soleil 390, St-Vallier est Québec, Qué. G1K 7J6

Chaîne de restauration québécoise recherche **INVESTISSEURS SERIEUX**  
désirant participer au développement commercial.  
Renseignements: 667-5559

**ÉSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS!**  
647-3333

Pour vos réceptions mondaines, familiales, sportives, sociales et de fin d'année  
**LES PETITES DÉLICIES ERA MAIL CAP-ROUGE**

**-vous offre son buffet froid, tel que:**  
sandwiches, délicieux canapés variés, viandes froides, dégustation de vins et fromages

Pour groupes, son typique "Buffet campagnard" à l'endroit de votre choix  
**buffet campagnard**  
En toutes occasions, un buffet de distinction pour les fins gourmets.  
Renseignements et réservations: 659-3925

**Le temps de vivre des textes variés et d'intérêt pour tous.**

**Le temps de vivre**  
RESTEZ SVELTES!  
p. 13

LES GENS QUI S'ÉMERVEILLENT NE VIEILLISSENT PAS  
**NICOLE LEBLANC**  
CAUSES ET TRAITEMENT DU DIABÈTE  
LES PROBLÈMES DE SUCCESSION  
LA LÉCITHINE: MÉDICAMENT SANS AUCUN EFFET BÉNÉFIQUE CONNU  
L'HISTOIRE GRAVÉE PAR LES "PETITS CHIFFRES"  
DES JEUNES ÉMIGRÉS SUR LE FONDE DES...  
LES FAMILLES D'ACCUEIL  
UNE DES SOLUTIONS AU PROBLÈME DE L'ISOLEMENT

**LE MAGAZINE DE LA JOIE DE VIVRE**  
EN VENTE DANS TOUS LES BONS KIOSQUES

# L'incivisme appelle la "reaganite"



Jacques Dumais

Après deux semaines d'audiences publiques télévisées, le gouvernement du Québec se donne jusqu'à la fin de l'année pour soumettre un train de mesures non miraculeuses destinées à sauvegarder la santé et la sécurité des Québécois, à la veille d'une nouvelle ronde de négociations avec les quelque 300,000 salariés de l'Etat.

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre Marois, laissait entrevoir, mercredi, qu'un conseil permanent des services essentiels pourrait voir le jour de même qu'une limitation du droit de grève au premier chef dans le secteur hospitalier. Il ne s'agit là que d'hypothèses timides, partielles, sans plus. M. Marois aurait intérêt à puiser abondamment dans l'éventail de solutions globales plus énergiques ("l'offre finale"; moratoire sur les grèves, etc.) qui lui furent soumises en commission parlementaire.

Ce gouvernement devra cette fois froncer les sourcils avant que d'autres grèves, peut-être plus longues et dures que ne le furent celles de 1979-1980, n'éclatent à nouveau en 1983 et ne privent les citoyens de services essentiels — s'ils ne le sont pas tous qu'on s'abre dedans! — auxquels ils ont droit et qu'ils payent très cher, du reste, les Québécois étant les plus taxés après les Néerlandais et les Norvégiens.

En prenant le pouvoir, en 1976, le gouvernement

péquistes croyait que son préjugé favorable avoué à l'égard des travailleurs ramènerait la paix sociale considérablement perturbée par six ans de chaos sous le régime Bourassa. Il amnistia les syndicalistes alors reconnus coupables d'actes illégaux; invita les centrales à la concertation; légiféra mollement en prévision de la dernière ronde de négociations; toléra la nomination d'un ancien président de la CSN (feu Gérard Picard) à la tête d'un Conseil provisoire — et sans pouvoir véritable! — sur le maintien des services essentiels; donna aux syndicats une latitude souveraine pour déterminer ces services.

Une telle stratégie axée sur la confiance mutuelle et la responsabilité n'a rien changé quant à l'essentiel. Les centrales demeurèrent intraitables! Plusieurs grèves ont encore une fois fait très mal aux usagers des services publics, n'en déplaise à un conseil myope ou aveugle pour qui cette souffrance ne fut qu'une invention de la presse. Le gouvernement péquiste essaya onze revers lors des élections partielles. Il dut recourir, déchiré, à l'adoption de trois lois spéciales, plus coriaces encore que celles des régimes antérieurs dits antisyndicaux.

La prochaine ronde de négociations promet une escalade, par suite des restrictions budgétaires mettant en cause la survie même de certains services, une masse salariale nécessairement moins élastique et, conséquemment, une insatisfaction accrue des salariés de l'Etat. Ceux-ci auront la tentation de revendiquer une "nouvelle croissance" pour faire contrepoids à l'actuelle décroissance. Ils testeront avec plus d'acharnement ce gouvernement redevenu "comme les autres", à l'heure de la "reaganite" qui s'abre dans les dépenses sociales et met au pas les syndicats avec la bénédiction des masses.

D'entrée de jeu, la semaine dernière, le ministre Marois éludait la suppression du droit de grève dans les secteurs public et parapublic, malgré que bon nombre d'organismes optent toujours pour cette solution extrême ainsi que la population du Québec, dans la plupart des sondages. Evidemment s'il fallait épouser les réactions les plus émotives de l'électorat, les gouvernements rétabliraient la peine de mort sans pour autant qu'on ait guillotiné la criminalité.

Mais il arrive que le caractère réactionnaire de certains establishments syndicaux, a priori pourvus de sens commun, appelle une contre-offensive exemplaire pour protéger la population impuissante. Mardi dernier, en effet, une coalition de dix syndicats, parmi lesquels figurent les infirmières, la CSN et la CEQ, réclamait effrontément que la grève soit permise en tout temps, l'abolition des préavis de grève, le retrait de l'injonction, des lock-out, la suppression du pouvoir du parlement d'adopter des lois spéciales... Alouette!

Ou ces syndicats sont des farceurs ou alors ils souffrent d'aliénation mentale. Une requête aussi ignorante des leçons d'un passé récent, truffé d'abus de leur part, s'avère profondément choquante. Elle s'apparente comme ineptie au parallélisme à gogo que la CEQ (voir son magazine populaire de juin) tente d'établir entre le mouvement syndical québécois et le mouvement polonais "Solidarité" aux prises avec un Etat totalitaire.

Quand des leaders syndicaux aussi décrochés de la réalité veulent s'arroger tous les pouvoirs au mépris de la population et de ses élus, ils invitent la "reaganite" au Québec. Si le gouvernement Lévesque ne s'impose pas fermement, ceux-ci feront fi à jamais du civisme élémentaire auquel on les convie et la rumba des débrayages, légaux ou illégaux, continuera de prendre 6,000,000 de Québécois en otages. Assez c'est assez!

## La grogne des Américains

Il y a onze mois, d'après les données fédérales, 70 pour 100 de l'industrie pétrolière canadienne était contrôlée par des intérêts étrangers.

Aujourd'hui, cette mainmise a été réduite à 66 pour 100. Si le rachat des intérêts étrangers par des entreprises canadiennes, gouvernementales ou privées, se poursuit au même rythme, l'objectif d'une canadienisation de 50 pour 100 des actifs serait atteint avant 1990.

Ces mesures ne plaisent guère ni aux géants américains du pétrole, ni au gouvernement américain, qui subit présentement d'intenses pressions pour punir le Canada.

Pourtant, les Américains répugnent eux-mêmes à voir leurs grandes entreprises passer sous contrôle étranger. Ils ont appris depuis quelques mois à éconduire les acheteurs éventuels, fussent-ils Canadiens. Pourquoi tant de mauvais humeur à l'endroit de la politique de canadienisation de l'industrie pétrolière?

La réponse paraît évidente. L'énergie est le fer de lance de l'hégémonie américaine. Depuis des décennies on s'est habitué, outre-frontière, à considérer les richesses canadiennes comme étant effectivement sous contrôle américain, grâce à l'influence qu'exercent des multinationales comme Imperial Oil.

Le nouvel équilibre que veut

imposer le gouvernement fédéral déplaît tout naturellement. Les pressions se multiplient donc pour modérer cette tendance. Un premier coup de frein a été ordonné par le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, qui demande respectueusement aux banques canadiennes de ne plus prêter aux entreprises qui convoitent l'achat d'entreprises américaines.

En même temps, les sociétés Imperial Oil et Shell menacent d'abandonner leurs investissements de quelque \$25 milliards dans l'exploitation des sables bitumineux, si le rendement de leur investissement n'atteint pas 20 pour 100. Pourtant, même le gouvernement albertain, qui a toujours manifesté une sympathie non camouflée à l'endroit des investisseurs, prétend qu'il s'agit d'une requête injustifiée. Imperial Oil maintient quand même son point de vue.

Il est difficile de ne point faire un lien entre la campagne politique entreprise à Washington et la pression directe exercée par Shell et Imperial Oil sur le gouvernement canadien. Même si l'ensemble de la population canadienne soupçonne les entreprises pétrolières d'accumuler une part trop élevée des recettes, même si le projet de canadienisation de cette industrie est approuvée très majoritairement par le public, la grogne se poursuit, encouragée par la mauvaise humeur de Washington.

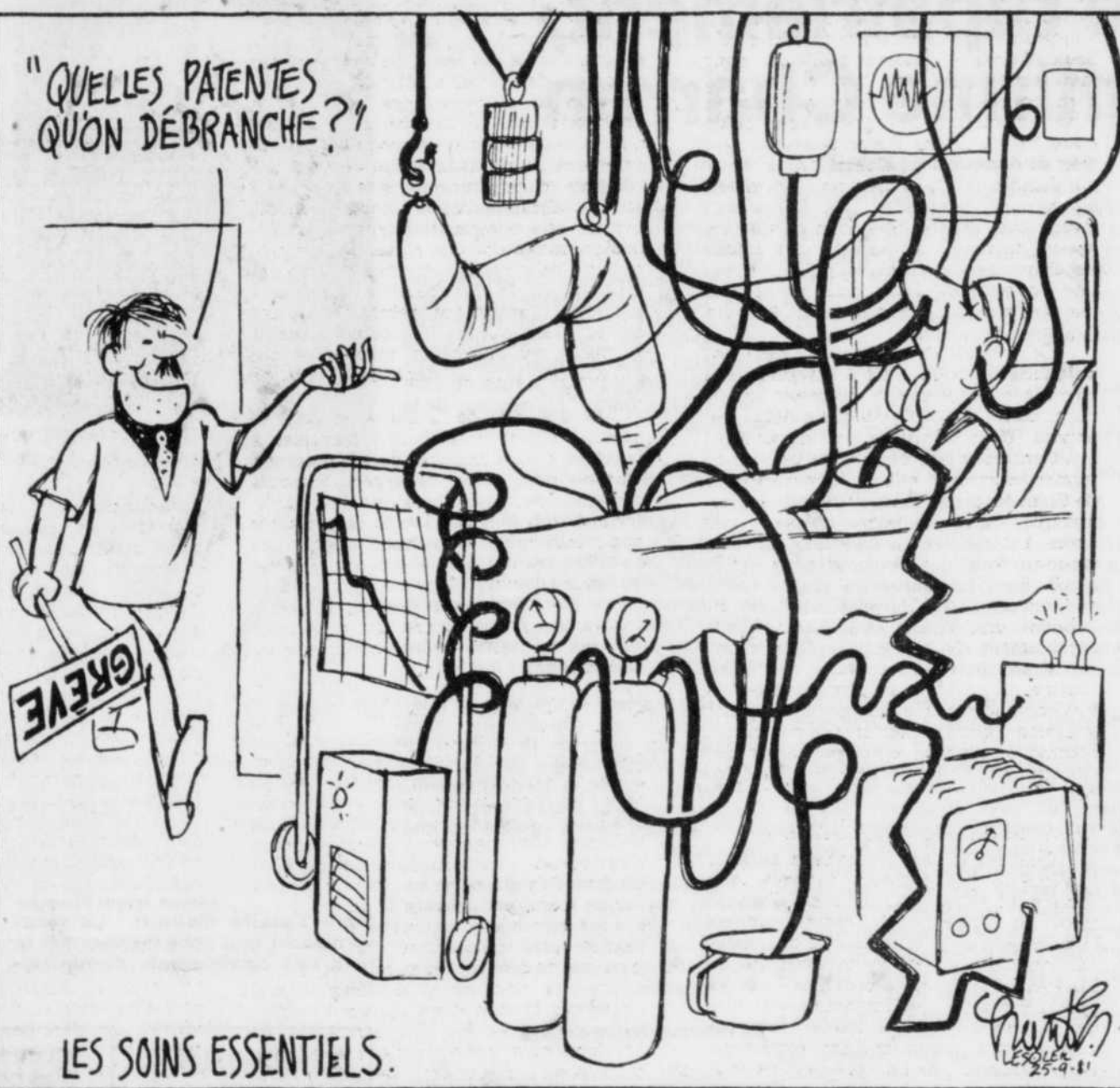
Le gouvernement canadien résiste pour l'instant à cette fronde et on doit lui en savoir gré. Il serait en effet impensable qu'après avoir mis en route une politique de contrôle de cette ressource, Ottawa doive plier parce que la gourmandise des multinationales croît. On invoque, dans les milieux boursiers, l'hémorragie de quelque \$6,6 milliards versés à des actionnaires américains pour expliquer la baisse du dollar. Comme il faudra investir plus de \$200 milliards dans cette industrie pour atteindre l'autosuffisance en 1990, certains experts en investissements craignent que le Canada ne puisse répondre à ce besoin et se retrouve prisonnier des créanciers américains.

En conséquence, on presse d'un peu partout le gouvernement fédéral d'atténuer sa politique nationaliste et d'amadouer les géants étrangers du pétrole. M. Marc Lalonde résiste, en évoquant la capacité du pays de se libérer de l'emprise étrangère.

Ce débat est plus important qu'il n'y paraît. L'énergie, c'est la clef de l'indépendance. Ottawa a raison d'exiger des comptes des multinationales et de tempérer leur appétit de profit. Si le pétrole canadien demeure sous contrôle américain, autant dire que la souveraineté du pays est à vendre.

M. Marc Lalonde se tient debout, il doit être appuyé.

Marcel PÉPIN



### point de vue

## La myopie de Washington à l'égard des raids en Angola

par Flora Lewis

(du New York Times  
News Service)

PARIS — La nouvelle attitude américaine de partialité bienveillante à l'égard des raids de l'Afrique du Sud en Angola constitue une politique à court terme.

Il y a des questions morales auxquelles ne répond pas la condamnation, par Washington, "de tous les actes de violence dans cette région". Mais une telle position s'avère aussi régressive et de nature à nuire aux intérêts des Etats-Unis non seulement en Afrique mais au sein de l'Alliance atlantique (OTAN).

Il n'est guère surprenant que l'ambassadeur soviétique ait affiché un plaisir à peine voilé quand le représentant américain refusa de dénoncer l'agression de Pretoria, fin août, aux Nations-Unies. Les développements survenus en Angola inversaient la stratégie anti-soviétique consécutive à l'invasion de l'Afghanistan et isolent les Etats-Unis.

Avant l'avènement de l'administration Reagan, Washington avait accepté de reconnaître la faction combattante en Angola, la SWAPO (Southwest Africa People's Organization), comme la représentante légitime du peuple

de la Namibie. Les Etats-Unis jouèrent un rôle actif en proposant un règlement du conflit par le déclenchement d'élections libres supervisées par les Nations-Unies et endossées à la fois par la SWAPO et l'Afrique du Sud.

### Le refus de Pretoria

Pretoria refuse maintenant d'appliquer ce plan dans l'espoir que les Etats-Unis le laisseront tomber. L'Afrique du Sud ne réclame pas de droits sur la Namibie, ce vaste territoire sis entre ses frontières et l'Angola et dont la population n'est que d'un million, dont 10 pour 100 de Blancs. Elle administre cette ancienne colonie allemande dès l'octroi d'un mandat en ce sens par la Société des Nations, en 1920. Mais en 1976, dix ans après que l'ONU eut révoqué ce mandat, l'Afrique du Sud s'engageait à accorder son indépendance à la Namibie.

Depuis lors, la guerre de brousse sévit sur la question de savoir la nature du pouvoir qui lui sera transmis. Dans l'expectative que la SWAPO gagnerait les élections, Pretoria a tenté de modeler un système qui lui permettrait de poursuivre sa domination. Les ressources naturelles du pays, incluant la plus importante mine d'uranium du monde, n'expliquent pas cette stratégie. Les

dirigeants sud-africains ont d'ailleurs évoqué, sans que l'on puisse en douter, que les dépenses militaires en Namibie excéderaient largement les revenus financiers d'une occupation.

L'ambassadeur sud-africain Jacobus Eksteen divulguait l'enjeu principal lorsqu'il dit que les Etats de l'Afrique noire n'ont rien à craindre de Pretoria tant qu'ils choisiront la coexistence pacifique plutôt que l'escalade du conflit. En d'autres mots, l'Afrique du Sud ne les dérangera pas s'ils abandonnent leur campagne contre l'apartheid.

Personne ne s'attend ou ne doit s'attendre à cela. Après l'échec de la conférence de Genève, en janvier, les alliés des Etats-Unis se montraient préoccupés par la hauteur émotive question namibienne qui pourrait mettre en danger leurs relations avec le reste de l'Afrique et occasionner une escalade de la bataille est-ouest sur le continent.

A la requête de l'Allemagne de l'Ouest, les ministres des Affaires étrangères des sept pays les plus industrialisés participaient à une réunion, dans le cadre du sommet économique de juillet, à Ottawa, dans le but de remettre la solution namibienne sur ses rails. Leur optimisme apparut

lorsque le secrétaire d'Etat américain, Alexander Haig, leur promit de collaborer à l'élaboration de propositions additionnelles de compromis.

### Raids stratégiques

Depuis lors, on a des raisons de croire que Pretoria veut tuer dans l'oeuf de nouvelles négociations ou à tout le moins affaiblir suffisamment la SWAPO avant qu'elle ne débute. Les raids incluaient donc l'anéantissement des positions de défense aériennes de l'Angola telles que mises en place par les Cubains et les Allemands de l'Est qui appuient aussi activement les mouvements de guérilla.

Dans cette conjoncture, on a moins fait état de la guérilla de l'UNITA, dirigée par Jonas Savimbi, qui avait l'appui de l'Afrique du Sud lorsqu'elle se mesurait, à l'origine, contre le gouvernement marxiste de l'Angola. Les troupes de Savimbi et la présence des troupes sud-africaines obligent au maintien en Angola des Cubains qui lui occasionnent pourtant une sévère saignée économique.

De toute évidence, les raids de Pretoria accroissent la dépendance de l'Angola à l'égard des armes et de l'équipement soviétiques. Cette situation

joue contre les intérêts américains. Mais elle anéantit aussi, aux yeux de Washington, l'argumentation de Pretoria pour qui ses troupes en Namibie constituent un rempart stratégique contre la présence dangereuse du bloc de l'Est afin de sauvegarder le mode de vie sud-africain.

L'Organisation pour l'unité africaine (OUA) a adressé une mise en garde contre l'escalade des menaces à la paix dans la région. La plupart de ses membres ne sont pas plus désireux de voir proliférer dans leur voisinage armes et équipement ou soviétiques ou américains. Mais la propagande cubaine selon laquelle "les Etats-Unis sont responsables de la basse agression" sud-africaine peut apparaître plus persuasive aux Africains non communistes, maintenant que Washington l'a accueillie officiellement avec indulgence.

### Des élections libres

Il n'y a pas d'autre ni de meilleur moyen de s'en sortir que de presser le pas pour la tenue d'élections en Namibie. L'Afrique du Sud et la SWAPO ont déjà admis que leur guerre ne ferait aucun vainqueur. Par contre, elle peut s'enflammer, s'éterniser.

Le refus des Etats-Unis de s'en tenir à une politique claire ne peut qu'exacerber le conflit et soulève des doutes quant à la compréhension par Washington de ses intérêts réels et de ceux de ses principaux alliés.

David Watt, de Chatham House, cette contrepartie londonienne du Conseil pour les relations étrangères, écrivait récemment que l'Angola soulève des tensions à l'intérieur de l'Alliance atlantique.

La spectaculaire bravade américaine lors de l'incident de l'avion libyen ainsi que la décision de Washington d'aller de l'avant avec la bombe à neutrons, pour que, suivant l'expression du secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, "les alliés ne puissent apposer leur veto sur la politique de défense américaine", amène Watt à conclure: "L'administration des Etats-Unis ne saisit pas encore que si elle exige de ses amis un support constant et des sacrifices économiques, elle doit aussi accepter des limites à sa liberté d'action."

opinion

# Dans l'arrière-pays de l'Est du Québec La loi 90 ou le zonage de la misère

Bernard Vachon, professeur au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, a choisi d'exploiter une ferme ovine quelque part dans l'arrière-pays de l'Est du Québec. Il porte ici un jugement critique sur l'application du zonage agricole dans cette région. M. Vachon poursuit ainsi la polémique engagée en janvier avec le titulaire du ministère de l'Agriculture, M. Jean Garon.

par Bernard Vachon

Jusqu'au début des années '50, la mise en valeur agricole de l'Est du Québec s'inscrivait dans le contexte d'une économie de subsistance et reposait sur une structure locale de services (boucherie, forge, moulin à carder, cordonnerie, abattoir, écoles de rangs...) qui favorisait le développement d'une véritable autarcie. Mais depuis, cette structure s'est effritée du fait du processus d'industrialisation et de ses deux corollaires, la centralisation et la concentration. L'agriculture n'a pas échappé à cette mutation et en a été particulièrement affectée. Cette agriculture qui vivait jusqu'alors en économie fermée produisant une gamme variée de denrées pour répondre aux besoins de la famille et de la communauté locale était dorénavant confrontée aux exigences d'une agriculture d'entreprise où concentration, spécialisation, investissements massifs et productivité à l'acre devenaient à la fois normes et objectifs.

Dans le rang que j'habite à Saint-Mathieu de Rimouski, quinze (15) familles d'agriculteurs y étaient établies il y a moins de vingt ans. Il n'y en a plus que deux, d'origine citadine d'ailleurs, dont moi faisant avec ma famille, l'élevage d'un troupeau de 140 moutons. Dans le rang voisin, de 12 agriculteurs qu'ils étaient il y a 15 ans, il n'en reste plus que trois et deux parlent d'abandonner. Pour ma famille, le choix de vivre en milieu agricole et d'exploiter une ferme d'élevage ovin répond beaucoup plus à une option de mode de vie et à des préoccupations professionnelles qu'à une option économique sinon nous ne serions pas là et une ferme de plus serait de toute évidence inexploitable.

Ce phénomène d'exode des populations agricoles a été à l'origine de la fermeture de plusieurs paroisses et de rangs dans l'Est du Québec. Au début des années '70 le ministère de l'Agriculture avait entrepris des démarches en vue de fermer les rangs 4 et 5 de la municipalité de Saint-Mathieu dont je viens de parler, invoquant que les terres n'étaient pas aptes à constituer un secteur agricole reconnu pour fins de subvention par le MAQ. En conséquence, le reboisement des terres a été autorisé et l'aide financière offerte aux agriculteurs considérablement réduite. Aujourd'hui, moins de 10 ans plus tard et alors que la situation n'a cessé de se dégrader, le MAQ consacre par le zonage agricole une vocation agricole exclusive à ces rangs, comme à quantité d'autres vivant des situations analogues dans l'Est du Québec.

## Les vrais problèmes

Quel est le sens du zonage agricole appliqué à des secteurs victimes d'abandon et jugés inaptes à l'agriculture sinon de camoufler la réalité qui est l'inadéquation du potentiel de ces terres aux objectifs et politiques agricoles du MAQ? Pourquoi les protéger — et les protéger contre quoi Seigneur? — si elles ne parviennent pas à garder leur population et à continuer d'être exploitées. Les agriculteurs de l'arrière-pays ne veulent pas être pris en otages et réduits à devenir des conservateurs de musées naturels ou des gardiens de paysages. La loi 90 qui confère une vocation agricole exclusive à plus de 80 pour 100 du Québec habitable constitue une législation foncière particulièrement efficace dans la lutte à l'étalement anarchique des villes et à la spéculation autour des grands centres mais apparaît un outil fort mal adapté aux régions rurales en difficulté.

Ce dont a besoin l'agriculture de l'Est du Québec c'est d'une véritable politique agricole cadre régionale définie en fonction de la problématique spécifique du milieu. Quoique que vous déclariez, Monsieur le ministre, l'agriculture régionale est en état de crise aiguë et les gens ici ne sont pas dupes de vos beaux discours; ils en ont vu bien d'autres. Je suis en contact presque quotidien avec des producteurs de boeufs, d'agneaux, de légumes... et leurs récriminations se font de plus en plus pressantes et nombreuses. Si les travailleurs de la terre avaient la force syndicale des travailleurs urbains il y a longtemps que les choses ne seraient plus les mêmes: ou bien les produits agricoles se vendraient beaucoup plus chers ou bien ils seraient fortement subventionnés, ou bien il y aurait beaucoup moins d'agriculteurs car, comme me disait mon voisin Omer, "si tu calcules ton temps t'es mieux de ne pas faire d'agriculture".

On a fait un gros battage publicitaire récemment sur l'arrivée dans le Bas-Saint-Laurent de quelque 800 brebis et béliers de Nouvelle-Zélande devant constituer le cheptel de base de la plus importante bergerie du Québec. On s'est toutefois gardé de parler des difficultés du marché de l'agneau, du dumping des carcasses de Nouvelle-Zélande, de la suppression du transport des agneaux de boucherie vers le marché de Montréal que le MAPAQ offrait jusqu'à tout récemment aux éleveurs des régions périphériques, de la fermeture de deux abattoirs de la région (Bic et Saint-Alexandre) qui enlève aux éleveurs la possibilité d'écouler localement une partie de leur production, de la hausse effrénée du coût des intrants et de l'inexistence d'un programme d'assurance-stabilisation. Les éleveurs de moutons sont actuellement à la merci des acheteurs individuels qui offrent des prix en deçà des coûts de production.

Et que dire de la situation dans le boeuf. Ils sont plus d'un à travailler à l'extérieur pour financer un élevage non rentable pour lequel on espère toujours des jours meilleurs. Dans de telles conditions, il ne faut pas s'étonner de constater que plusieurs éleveurs abandonnent alors que d'autres ont arrêté leur programme de développement. Ce n'est pas tout d'ailleurs à l'établissement des producteurs, encore faut-il leur assurer des conditions qui leur permettent la rentabilisation de l'exploitation.

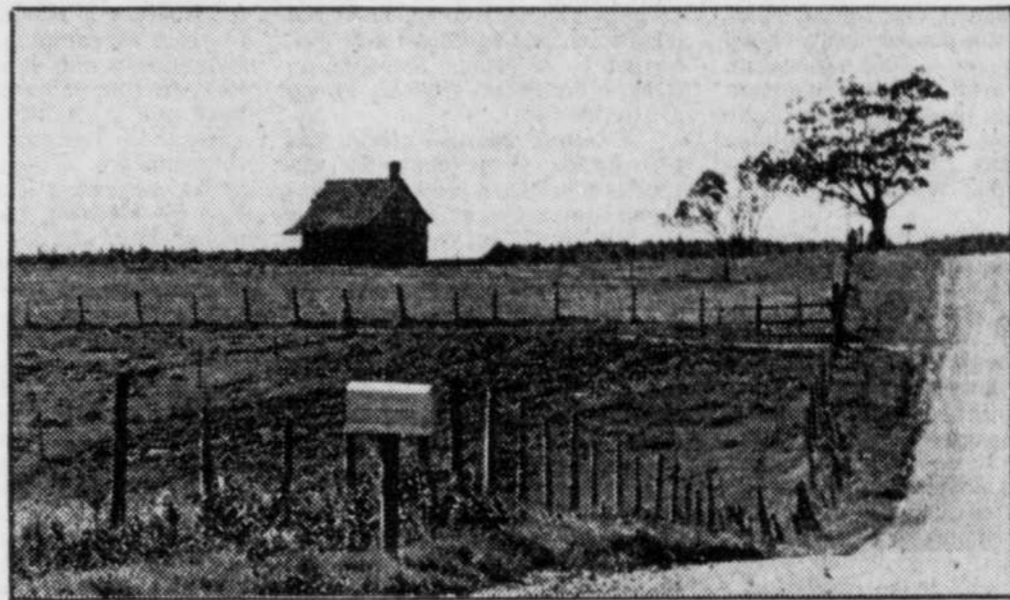
## Renouveler sa ruralité

Dans l'arrière-pays de l'Est du Québec, l'agriculture a démontré au cours des 30 dernières années son incapacité à retenir les populations ceci étant principalement dû aux sérieuses difficultés de s'adapter aux exigences d'une agriculture d'entreprise. Zoner ces secteurs qui sont sources d'exode et de pauvreté c'est zoner de la misère. J'insiste là-dessus, ici le zonage agricole contribuera à amplifier l'exode rural et l'abandon des terres, les gens ne pouvant plus substituer à une agriculture non viable d'autres formes d'activités économiques susceptibles d'être encouragées par des stratégies de développement polyvalent et intégré, des ressources. De quel droit le ministre Garon oriente-t-il ces stratégies de revitalisation des milieux ruraux en difficulté et oblige-t-il les projets créateurs d'emplois à se concentrer dans les aires de villages? Plusieurs bâtiments abandonnés et inutilisés dans les rangs pourraient avantageusement servir à des activités de production, de transformation ou d'entreposage. Sur quels espaces les représentants des municipalités rurales siégeant aux conseils des municipalités

régionales de comté vont-ils faire porter leurs politiques de développement et d'aménagement dans l'élaboration des schémas d'aménagement, si leur marge de manoeuvre est limitée aux aires de villages. L'aménagement par la prohibition c'est simpliste. Les régions rurales en difficulté ont besoin de développement polyvalent (agriculture, forêt, PME, développement résidentiel...). Le défi de l'aménagement est alors d'assurer une harmonie entre ces fonctions dans le respect de la spécificité rurale dont on aura préalablement défini la nature, ses normes et critères d'implantation et son articulation aux entités urbaines, ce qui est l'objet de l'aménagement de l'espace rural. En l'absence de politique d'aménagement de cet espace rural, c'est le ministre Garon qui décide de l'utilisation des espaces par le biais de sa Commission, toute dévouée à soustraire le moindre brin d'herbe aux activités non agricoles, la friche, les terres abandonnées étant toutefois reconnues, aux termes de la loi, comme utilisation agricole.

## Le développement régional

Plusieurs organismes de développement et de planification régionale ont depuis longtemps déjà reconnu et encouragé le développement polyvalent en milieu rural en difficulté afin d'enrayer le phénomène de désertification, l'OPDQ



"...Dans le rang voisin, de douze agriculteurs qu'ils étaient il y a quinze ans, il n'en reste plus que trois et deux parlent d'abandonner..."

notamment qui a élaboré et proposé des stratégies de redressement économique axées sur la mise en valeur intégrée des ressources sans privilégier a priori l'une d'elles. En termes clairs, ceci signifie que dans un contexte de sous-développement économique et de destruction sociale, caractérisée par l'exode des forces vives de la population, des taux records de chômage, un nombre indécent d'assistés sociaux, la diminution de population et des services... l'enjeu premier doit être le développement régional et qu'en conséquence tout doit être mis en oeuvre pour favoriser la création d'emplois.

Le MAPAQ semble croire que le salut du Québec, et avec lui celui des régions en difficulté de croissance, doit passer par l'agriculture. C'est vrai qu'avant la loi 90 le salut du Québec semblait passer par l'industrialisation et l'urbanisation au détriment de l'agriculture et de la campagne. Mais est-on pour autant justifié de renverser la vapeur dans un même rapport d'injustice au détriment cette fois de tout ce qui n'est pas agricole. Que d'improvisation, que d'incapacité à la nuance à la souplesse, dans l'application de la loi 90 dans l'Est du Québec.

## Une application abusive

Tel que présenté dans le décret du 19 juin dernier, la loi 90 constitue une entrave sérieuse au développement régional de l'Est du Québec et une manifestation abusive de l'interventionnisme de l'Etat. C'est d'autre part une ingérence inadmissible dans les responsabilités d'autres ministères et organismes gou-

vernementaux (Affaires municipales, Aménagement du territoire, Office de planification et de développement, ministère d'Etat au Développement économique...) dont leur silence est tout aussi injustifié.

A titre de législation foncière pour contrer l'étalement désordonné des villes et la spéculation foncière, pour protéger les terres à haut rendement agricole contre les agressions du capital urbain et pour favoriser une meilleure planification du territoire, la loi 90 est un outil d'une puissance insoupçonnée. Ce qui en fait son principal handicap et la rend vulnérable aux abus c'est qu'elle a trop de pouvoir, et à ce compte à rendre à aucun organisme de planification supérieure. En 7 ans de gouvernement socialiste, la France de François Mitterrand ne pourra se doter d'une législation foncière aussi drastique que celle dont s'est doté en douce le Québec avec sa loi 90.

Comment une intervention ministérielle peut-elle conduire à une domination aussi puissante et à une mise en tutelle en quelque sorte des pouvoirs et mandats spécifiques d'autres ministères. La réponse me semble contenue dans les points suivants:

1— En matière de développement et d'aménagement du territoire, le gouvernement actuel n'a aucune politique globale ni de structure intégrée et hiérarchisée d'intervention. Or, du fait que les questions de développement et d'aménagement sont au coeur de plusieurs

le rôle des hauts fonctionnaires dans un tel contexte de "libres interventions" car ce sont eux qui alimentent et concrétisent les volontés et ambitions des hommes politiques en produisant rapports, projets de loi et réglementations. En 1976, le premier ministre René Lévesque avait investi Jacques Lémond de la responsabilité de mener à bien le mandat prioritaire de doter le Québec d'une politique-cadre d'aménagement du territoire. Devant la lenteur des travaux et compte tenu de l'orientation "gestionnaire" que prenait le projet de loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme, l'impatient et ambitieux ministre de l'Agriculture a doublé son collègue Lémond affectant tout l'espace non bâti du Québec habitable à des fins agricoles exclusives ne concédant à Lémond que les enclaves urbaines. De plus, il se réservait le droit, par le mode de fonctionnement de la CPTA, d'orienter ce développement et de juger de la pertinence de tout projet de développement non agricole. Grand aménagiste de l'espace québécois, le ministre Garon devenait aussi le régulateur de la relation ville-campagne.

3— Le Parti québécois jouit encore après cinq ans de pouvoir majoritaire à l'Assemblée nationale, d'une immunité de critique presque absolue auprès de la classe intellectuelle. Cette classe intellectuelle qui a largement contribué par son action sociale et culturelle et par son vote à porter le parti au pouvoir semble incapable de prendre le recul qui lui permettrait de dissocier les objectifs, les finalités du parti des implications de certaines de ses politiques. Pourquoi? Serait-ce parce que le PQ a toujours été identifié à un parti de gauche et que tout intellectuel aime bien être associé à un courant gauchiste? Mais les convictions personnelles et la soi-disant rigueur objective des intellectuels ne devraient-elles pas passer outre cet étiquetage simpliste?

4— L'ingérence de la loi 90 dans les plates-bandes d'autres ministères et organismes gouvernementaux n'a pas provoqué d'opposition marquée. Ainsi cette loi sabre à grands coups dans les stratégies de développement régional de l'OPDQ sans susciter de vives réactions. Même attitude au ministère d'Etat à l'Aménagement du territoire et à celui des Affaires municipales. Peut-on espérer que le nouveau ministre d'Etat à l'Aménagement, M. François Gendron, député d'une région périphérique et ancien conseiller de comté, saura redonner une vitalité nouvelle et imposer le respect aux politiques de développement et d'aménagement du territoire? Sa détermination à faire en sorte que le fonds de développement régional serve uniquement au financement de projets régionaux conçus et décidés par les autorités locales, semble de bon augure.

5— Enfin l'UPA qui, depuis le début, accorde un appui inconditionnel à la loi 90, continue d'être le plus fidèle et solide allié du MAPAQ dans ses ambitions d'extension de la loi 90. Son aveuglement à revendiquer partout l'application de la loi 90 témoigne de son peu d'intérêt pour le développement régional si celui-ci ne passe pas d'abord et prioritairement par l'agriculture. De telles attitudes qui conduisent à des querelles de chapelles sont éminemment nuisibles au développement régional.

Le ministre d'Etat au Développement économique déclarait récemment que l'Etat allait amorcer une nouvelle ère de développement régional. "Il faut, disait-il, vérifier que les instruments sont adéquats pour réaliser l'opération. L'objectif est de mieux répartir la prospérité sur l'ensemble du territoire avec la participation des agents locaux où, plusieurs instruments de développement régional sont relativement vides. Il nous faut réajuster l'action gouvernementale, rationaliser, simplifier." Les régions périphériques attendent avec anxiété cette ère nouvelle, Monsieur le ministre, et souhaitent être traitées en régions démographiques et économiques à part entière et non plus en régions-ressources, selon le modèle centre-périphérie. Arrivez-vous à convaincre le ministre Garon d'intégrer sa loi aux stratégies de développement régional? C'est la grâce que je vous souhaite.

# L'affaire des avions AWACS Reagan entre l'arbre et l'écorce

Un gadget militaire américain — l'avion-radar AWACS — donne au président Reagan ses premières vraies nuits blanches depuis qu'il occupe le bureau ovale. L'Arabie saoudite désire acheter l'appareil, Israël voit cette vente d'un très mauvais oeil et le Sénat ainsi qu'à la Chambre des représentants, on semble vouloir s'opposer à l'exportation de cette fine fleur de la technologie militaire américaine. La Presse canadienne fait le point.

par Clément Khayat

MONTREAL (PC) — L'affaire de la vente des avions-radar (AWACS) à l'Arabie saoudite est en train de donner des insomnies au président Ronald Reagan des Etats-Unis.

Au Congrès américain, en effet, il semble se dessiner une majorité hostile à cette transaction malgré d'intenses efforts de lobbying entrepris par la Maison-Blanche.

Un vote négatif du Sénat et de la

Chambre des représentants placerait le président Reagan devant sa première défaite en politique extérieure, défaite d'autant plus grave qu'elle risque de compromettre sérieusement la diplomatie moyen-orientale de son administration. Et, à travers cette diplomatie, une composante de taille de sa stratégie globale qui vise, en tout premier lieu, à contenir les tentatives soviétiques d'expansion au delà de la ligne de démarcation impartie à l'URSS par la conférence de Potsdam, il y a une quarantaine d'années.

Au cours de la récente visite qu'il vient de faire à Washington le premier ministre d'Israël, M. Menahem Begin, arguant des dangers que cette vente ferait peser sur l'Etat d'Israël, a fait comprendre sans ambages son opposition à cette transaction. Les AWACS, aux mains des Saoudiens, donneraient à Ryad la possibilité "d'espionner" à distance les activités militaires israéliennes dans la région.

## Le spectre du chah

M. Begin, de plus, n'a pas hésité, au cours de son séjour aux USA, à faire lui aussi "son" lobbying auprès des membres du Congrès. Il a été d'autant plus convaincant, semble-t-il, que les Américains, qui ne sont pas près d'oublier la cuisante défaite de leur politique extérieure subie en Iran, (avec le renversement du Chah considéré jusque-là comme l'invincible "gardien" du golfe Persique) réalisent que jusqu'à nouvel ordre Israël demeure, non seulement la "super-puissance" militaire de la région, mais aussi le pays le plus stable et le plus fiable du point de vue des intérêts de l'Occident.

La famille royale saoudienne, elle aussi, est une amie sincère des Etats-Unis et elle l'a abondamment prouvé: sa politique pétrolière modératrice au sein de l'OPEP, la part importante qu'elle a tout récemment prise dans l'application d'un cessez-le-feu entre Israéliens et Palestiniens au Sud-Liban, et, dernier en date, le fameux plan de paix israélo-arabe mis de l'avant par le prince Fahd, qui reconnaît le droit d'Israël à l'existence, etc.

Mais, le régime en Arabie saoudite, comme dans les autres pays arabes du golfe Persique, (eux aussi pleins de bonnes intentions envers les Etats-Unis) n'offre pas de garanties de stabilité. Et c'est surtout à la lumière de ce facteur qu'il faut voir l'hostilité de certains sénateurs et représentants américains à la vente à Ryad des avions-radar comportant la fine pointe des progrès de la technologie. Les adversaires de la transaction sont, sans doute, soucieux de la sécurité d'Israël, mais ils craignent surtout les conséquences de bouleversements politiques, toujours possibles, en Arabie saoudite, comme dans les autres pays du golfe. Le cas échéant, ces avions tomberaient aux

mains d'éléments hostiles et, très vraisemblablement des Soviétiques.

## Haig et Fahd

M. Begin avait à peine quitté les Etats-Unis, que le secrétaire d'Etat Alexander Haig qui était à la veille d'une tournée en Europe occidentale pour calmer les appréhensions des alliés occidentaux au sujet de la politique anti-soviétique de la Maison-Blanche, prenait l'avion pour faire une "escale technique" de 12 heures en Espagne, où il a rencontré le prince saoudite Fahd.

On ignore, il est vrai, ce qui a été exactement dit au cours de cette rencontre, mais il n'y a pas de doute que son but primordial était de donner tous les apaisements possibles à l'allié saoudien préoccupé, non sans raison, par les résultats de la visite du premier ministre d'Israël et l'hostilité rencontrée par l'administration de Washington au Congrès américain.

Le dernier mot n'est pas encore dit et il ne faudrait pas s'étonner si, en fin de compte, le président Reagan réussissait un de ces retournements dont il a démontré déjà qu'il avait le secret.

# A-6 LA PAGE DES LECTEURS



Il a fallu des milliers d'années pour que les assauts de la mer, réunis à l'action du vent, parviennent à sculpter ces formes impressionnantes que l'on a appelées "pots de fleurs" et que l'on retrouve sur le pourtour d'une dizaine d'îles de la Mingagnie.

## Les îles Mingan se détériorent

"L'île de Niapiska, de l'archipel de Mingan, sur la Côte-Nord, célèbre pour ses bonnes femmes de pierre, a été lourdement endommagée par un feu de broussaille (version officielle) qui a mis en danger sa vocation de réserve écologique", rapportait Pierre Asselin du journal LE SOLEIL (28 août 1981, p. A-4). L'on ne peut accuser personne, mais l'on constate encore une fois que jamais les îles Mingan ne furent autant exposées à la dégradation qu'au cours de ces six dernières années. Depuis que l'OPDQ et le MAC se sont donné pour mission de — rentabiliser — l'archipel Mingan.

Dégradation tout d'abord par la construction éfrénée de camps de chasse. Encore faut-il rendre hommage à la communauté de Havre-Saint-Pierre, particulièrement à son conseil municipal, qui vient de proposer formellement l'interdiction de telle construction. Le gouvernement du Québec, pour sa part, par l'intermédiaire de sa loi sur l'arrondissement naturel, — applicable aux îles Mingan depuis 1978 —, n'a même pas fait respecter sa propre législation.

Le plus déplorable en 1977, alors que l'année précédente le ministre Jean-Paul L'Allier refusait l'émission de tout permis d'exploration ou d'exploitation minière, le propriétaire de l'archipel s'amenait sur la Grande Île avec bélière mécanique et autres machines d'explorations. C'était sous la gouverne du Parti québécois. Triste spectacle que fut la construction d'une route allant du rivage au centre de l'île. Et silence étonnant du ministère de l'Environnement. Dommageable fut aussi en 1979, pour le compte d'Hydro-Québec, la coupe à blanc d'une bande de ter-

rain sur l'île Saint-Charles et l'île Sainte-Geneviève. Sans parler de l'impact touristique. Et six ans d'études et de trac-tations avec l'establishment éco-nomique. Six ans de comité. Le dernier en liste: le comité mixte. Depuis l'été 1981 ce dit comité a pour mission de proposer un plan d'aménagement pour l'ensemble de l'archipel. Ce dossier de l'archipel Mingan, qui se voulait national en 1978 avec la loi de l'arrondissement naturel au Québec, et territoire reconnu par Parcs Canada comme aire d'intérêt canadien, est maintenant réduit à un régionalisme douteux.

La Conférence administrative de la Côte-Nord, avec quelques représentants de municipalités (fonctionnaires de l'Etat et maires), doit accoucher d'une solution globale pour l'archipel Mingan. Comment concilier les intérêts de Chambres de commerce (on favorise l'exploitation minière) avec ceux de l'ensemble de la collectivité québécoise qui elle, par divers porte-parole, demande une protection intégrale des îles Mingan. Surtout sans oublier la population minganienne qui elle aussi préconise une telle protection, et ce tout en ayant liberté d'accès aux îles.

Comment surtout s'expliquer aujourd'hui l'absence de la communauté montagnaise dans tout ce dossier? Pourtant on se souvient que le Conseil de bande de Mingan s'était impliqué avec enthousiasme dans le dossier en 1978. Conseil de bande qui fut absent du colloque de mai 1981, colloque organisé par l'OPDQ et le MAC, et qui est maintenant absent du comité mixte. Fonctionnaires et notables — régionalistes — ne peu-

vent s'entendre avec les Montagnais de Mingan. Eux qui ont déjà vigoureusement proposé l'interdiction de l'exploitation minière, la conservation intégrale des îles Mingan, et une participation active à un plan de mise en valeur. Aussi qu'une partie de l'archipel soit intégrée à leur territoire. Mal en fut. Le gouvernement du Québec vient d'annexer tout l'archipel à la municipalité de Havre-Saint-Pierre. (Gas. officielle du Québec, loi no 210, juillet 1981).

Et c'est Marie-Victorin qui écrivait en 1926 (almanach catholique, p. 31), à propos de Montagnais — pris en défaut — sur les îles Mingan: "C'est donc là tout ce qui reste de ces races fières qui disputèrent si courageusement à nos pères la possession de ce vaste pays!". Moi qui à regret me suis déjà élevé contre l'implication trop manifeste des Montagnais de Mingan. Aujourd'hui, je les comprends. Les appuis publiquement dans leur lutte: Hydro-Québec, rivière Mingan, archipel Mingan.

Pour l'essentiel l'on demande une protection intégrale des îles Mingan. Et préalablement l'achat de l'ensemble de l'archipel par le gouvernement. Un point qui fait l'unanimité tant à Mingan qu'à Havre-Saint-Pierre et ailleurs. L'archipel appartient toujours à la Dome Petroleum. Honorable compagnie de l'Alberta qui en juin 1981 annonçait son intention de faire l'acquisition des chantiers Davie de Lauzon. Aujourd'hui citoyenne du Québec, dit un fonctionnaire. Au dessus des citoyens de Mingan, Havre-Saint-Pierre et québécoise en général. En réponse à l'attente de tous les organismes impliqués dans le dossier à Havre-Saint-Pierre, mai 1981, le sous-ministre des

Affaires culturelles et fonctionnaires ont répondu niet. Prétente de compressions budgétaires... Non! Potentiel minier et "Lauzon".

Or, déjà plus de \$2 millions furent investis "pour" l'archipel Mingan. Un demi-million en études techniques et le reste en infrastructure à Havre-Saint-Pierre. (Terrain de camping, centre d'interprétation, mur de soutènement). Et il en coûterait trois fois moins pour que le Québec se porte acquéreur de l'archipel Mingan. Le sous-ministre Chagnon, des Affaires culturelles, a parlé en coulisse de \$500,000. La Société d'aménagement des îles Mingan à Havre-Saint-Pierre, parle elle, en comparaison du prix km2 lors de l'achat d'Anticosti, de \$200,000.

"Je pense que je ne dévoile un secret à personne en disant qu'à Québec, les ministères sont moins avancés dans leur réflexion que vous ne l'êtes", d'avouer à Havre-Saint-Pierre le sous-ministre Chagnon... D'accord pour les fonctionnaires mais l'attitude du gouvernement québécois est inexcusable. On se souvient du début des années 1970 avec toutes ces campagnes anti-fédéral en territoire québécois. J'en étais. Mais quelle déception aujourd'hui alors que ces messieurs sont au pouvoir à Québec depuis cinq ans. "Les parcs de conservation au Québec: un échec" de dire pour leur part André Bouchard et Jean-Luc Bourdages.

Il commencerait certes à être temps que les média d'information se fassent plus critiques à l'égard du gouvernement actuel. Pour un, fini la chance au cœur.

Bernard LeBrun  
Québec

## Les personnes à bord du Louis-Jolliet le 22 août peuvent être remboursées

Monsieur Yves Hamel, Excursions maritimes de Québec, Québec.

L'article paru dans LE SOLEIL, le 14 septembre 1981, dans la page des lecteurs, m'a grandement désolé.

Après vérification auprès de notre département commercial, il s'avère que les plaignants sont justifiés de critiquer l'absence de l'orchestre dixie, à bord du Louis-Jolliet, le samedi soir 22 août 1981.

Il est bien connu que votre entreprise est des plus responsables et jouit d'une excellente réputation. Le Louis-Jolliet, comme l'entreprise que je dirige, se fait un point d'honneur d'offrir à sa clientèle un service honnête et de qualité. Jamais, dans les deux ans où nous avons eu à travailler ensemble, avons-nous tenté, d'une façon ou d'une autre, d'induire la population en erreur et, encore bien moins, de la duper.

Je trouve très malheureux que votre entreprise se voie critiquée par un état de fait sur lequel elle n'avait aucun contrôle. Un simple malentendu entre nous et un de nos sous-traitants (l'orchestre dixie) est à l'origine de cette fâcheuse situation. Je déplore qu'à cause de ce litige vous ayez à

essayer injustement les critiques de certains de vos clients. Vous me voyez très peiné devant un tel état de chose.

En guise de dédommagement, je m'engage à rembourser le montant intégral du billet d'excursion à quiconque en fera la demande, et qui était présent à bord du Louis-Jolliet, le samedi soir 22 août 1981, pièces justificatives à l'appui. De plus, je diffuserai, sur nos ondes, la semaine du 21 septembre, des messages d'intérêt public pour rectifier la situation.

Je souhaite, monsieur Hamel, que ces mesures rétablissent les faits auprès de toute la population. Espérant que le tout sera à votre entière satisfaction, je demeure,

J. Roger Hébert  
Vice-président  
Direction générale,  
CHOI-FM

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est. Québec, G1K 7J6

## La rentrée scolaire des petits: un recul

Monsieur Camille Laurin  
Ministre de l'Éducation

Depuis quelques années, les petits de six ans de notre commission scolaire bénéficiaient d'une rentrée progressive en première année et ce, afin de faciliter le passage de la maternelle au cours élémentaire. Durant les trois premières semaines environ, les élèves se présentaient en classe à tous les deux jours, ce qui veit dire que nous recevions la moitié du groupe à la fois. Cette année, suite, semble-t-il, à une directive de votre ministère concernant le nombre de jours de classe, nous devons faire vivre à nos étudiants une situation nettement régressive.

Les petits qui nous arrivent ont avant tout besoin d'affection, d'attention et d'être sécurisés. Il est très difficile d'accorder à chacun l'attention nécessaire quand on a un groupe de vingt-sept élèves qui ne peuvent soutenir leur attention plus de quelques minutes. Nous prévoyons une gamme d'activités variées pour les premiers jours étant donné cette faible capacité de concentration. Malgré tout, les petits trouvent les journées longues. Il est fréquent, par exemple, de se faire demander si c'est bientôt l'heure de dîner quand il n'est que dix heures le matin et que le départ est prévu pour onze heures trente. Pour ceux qui dînent à l'école, il n'aura lieu qu'à trois heures. La situation des enfants

arrivant de la maternelle est très différente de celle des élèves des autres degrés ayant déjà une expérience de l'horaire régulier d'une journée de classe.

Un autre aspect important: le transport scolaire. Durant les premiers jours, le transport en autobus est "traumatisant" pour plusieurs enfants. Le nombre élevé d'étudiants ne nous permet pas de pouvoir s'occuper et sécuriser les petits comme nous le souhaiterions et comme ils en auraient besoin. Certains élèves ne veulent plus revenir en classe en raison du transport.

"Une image vaut mille mots". C'est pourquoi on se dit souvent que si les fonctionnaires prenant les décisions au ministère de l'Éducation venaient passer quelques jours avec nous en classe, plusieurs politiques changeraient. L'invitation vous est lancée... Nous travaillons dans le but de faire de notre école un milieu où les enfants sont heureux d'y vivre en plus de venir y compléter leur formation. Espérant vivre un accueil différent en septembre 1982,

Les enseignantes de première année de l'école Notre-Dame d'Échemund, St-Romuald, Lise R. Huard, Ginette L.-Rochon, Rita T. Côté, Héléne Latreille, Paulette Guay

## De bons côtés à l'éducation sexuelle

J'aimerais intervenir dans le débat homérique qui oppose tenants et opposants de l'éducation sexuelle à l'école, et peut-être éclairer la lanterne de certains. Nous devons être pour l'éducation sexuelle à l'école parce que:

1 — les enfants ont un besoin pressant d'un guide pour leur indiquer la sortie du labyrinthe agaçant de leurs sensations: l'adulte sera ce guide sûr et compréhensif, infaillible parce que, évidemment, il est passé par là (et rétrospectivement, s'en souvient comme si c'était d'hier);

2 — il faut mettre un terme aux plaisirs clandestins ou inexplicables, au voyeurisme, au furtif, à l'imaturité et dégradant. La sexualité vraie se vit tout nu au soleil éclatant;

3 — en expliquant aux enfants le fonctionnement de leurs appareils reproducteurs, en nommant

les organes tabous, on leur permet de sentir toute la beauté de la sexualité. Déjà, les trente élèves de la classe se regardent d'un autre oeil; ils se sentent sanctifiés.

Naturellement, comme les enfants s'empresseront de répandre la bonne nouvelle, les parents seront amenés à reconsidérer leur propre vie. L'éducation sexuelle à l'école amènera donc, à long terme, la disparition du graffiti obscène, de la pornographie et dansesuesses toiles, du viol et de la frustration, des femmes battues et des brutes épaisses. Dans une perspective plus large, on peut même envisager le nivellement des classes sociales par le bonheur sexuel. Et c'est pour toutes ces bonnes raisons que je suis absolument, résolument, irréremédiablement pour l'éducation sexuelle à l'école. Car, tout de même, sans être catholique, on peut croire au paradis.

Yolaine Tremblay  
Québec

## Deux questions à M. Bouchard

La présente missive est pour poser deux questions à Monsieur Léonce Bouchard, président de la CTCUQ. J'espère avoir une réponse par le journal LE SOLEIL s'il n'a rien à cacher. Voici les deux questions que je pose à Monsieur Léonce Bouchard.

Première question: Monsieur pouvez-vous me dire pourquoi les chauffeurs de la CTCUQ, lors d'un changement d'équipe, arrivent trois, quatre et même cinq minutes avant que l'autre chauffeur soit arrivé pour l'échange dudit chauffeur, et que les usagers du transports en commun attendent tout ce temps pour retourner chez eux?

Deuxième question: Monsieur Léonce Bouchard, pouvez-vous me

## "M. Léonce Bouchard, agissez ou..."

Monsieur Léonce Bouchard, président, Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, Québec.

Sujet: circuit no 84 au point de départ de la colline parlementaire

Le 12 janvier 1981, j'adressais à M. Jean-Yves Blanchet, secrétaire de votre commission, une lettre de commentaires en rapport avec le circuit no 84. Cette lettre a d'ailleurs été publiée dans LE SOLEIL, édition du vendredi, le 16 janvier 1981.

En résumé, dans cette lettre, je déplorais le peu de service offert pour ce circuit, les nombreux retards enregistrés au carré d'Youville, avec le résultat que les usagers de ce circuit devaient attendre vingt à vingt-cinq minutes, parfois trente, entre deux véhicules de ce circuit, alors qu'à peu près tous les véhicules affectés aux autres circuits nous passaient "au nez" avec une régularité acceptable.

Le 10 février suivant, M. Blanchet donnait suite à ma lettre. En résumé, d'une part, il admettait à peu près toutes les lacunes de ce circuit, mais, d'autre part, n'en-trevoyait peu d'espoir d'amélioration. Je cite l'avant-dernier paragraphe de cette lettre: "Dans une conjoncture aussi peu favorable, hormis une modification à l'horaire qui peut être apportée dans des délais plus rapprochés, la Commission de transport ne prévoit pas modifier avant septembre 1981, si besoin est, la fréquence actuelle du parcours no 84".

Le 18 février suivant, je donnais suite à la lettre de M. Blanchet. Je vous réfère au texte et particulièrement aux deux derniers paragraphes.

Le 3 mars, lors d'une conversation téléphonique, vous m'aviez annoncé qu'il y aurait trois véhicules de plus sur le circuit, et vous me demandiez de communiquer avec vous la semaine suivante, pour savoir s'il y avait eu amélioration.

Le 11 mars, tel que convenu, j'ai communiqué avec vous et je vous ai alors demandé où sont passés les trois véhicules supplémentaires promis la semaine dernière. Personne ne les a vus circuler au carré d'Youville. Donc,

de votre part, promesse non tenue, promesse stupide d'ailleurs au départ.

Le 17 mars, téléphone de M. Dupuis, de votre commission, qui, semble-t-il, vous auriez délégué pour tenter de trouver un terrain d'entente sur la mauvaise gestion du circuit no 84. Il prend note de mes remarques et doit me rappeler.

Jeu, le 19 mars, autre téléphone marathon de M. Dupuis, où il me déclare que: "Compte tenu des véhicules disponibles, leur affectation, les budgets d'opérations, le plus que les usagers du circuit no 84 peuvent espérer, c'est une augmentation de fréquence des véhicules aux 15 minutes (au lieu de 30), aux heures de pointe, à compter de septembre 1981".

Une constante se dégage de toutes ces discussions depuis le mois de janvier: pas de changement possible avant septembre 1981, sur le parcours no 84, tel qu'exprimé par la lettre de M. Blanchet en date du 10 février.

Le 30 mars, le même M. Dupuis m'informe qu'à compter du 31 mars, il y aurait un véhicule à 18h38, au carré d'Youville. Dans les faits, il s'agit d'un véhicule supplémentaire qui partait du boulevard Charest, qu'on a tout simplement décidé de "faire monter" au carré d'Youville, avant de se rendre au point de départ régulier du boulevard Charest.

Le 1er avril suivant, vous m'adressiez une lettre dans laquelle au second paragraphe, vous écriviez ce qui suit: "En premier lieu, notre département de la programmation portera à 15 minutes l'intervalle de circulation des autobus, dans le sens de la charge aux heures de pointe, à compter de la fin d'août 1981". C'était donc un engagement ferme de votre part.

Le 30 avril, je reçois un appel téléphonique de M. Dupuis, qui, ne recevant pas d'intervention de ma part, concluait que tout va bien, depuis qu'il y a un véhicule au carré d'Youville, soit depuis le 31 mars. Je réponds dans l'affirmative. Il termine son téléphone en m'affirmant qu'à compter de septembre, il y aura des véhicules à toutes les 15 minutes.

A part quelques accrochages, les 8, 9 et 10 juin, et jusqu'au 24

juin, en effet, dans l'ensemble, c'était satisfaisant.

Pour les mois de juillet et août, j'ai pris mes vacances et j'ai été hospitalisé. Je n'ai donc pas de commentaire à faire, sauf que, comme tout le monde, je lis les journaux et j'ai pris connaissance des déclarations que vous avez faites au début du mois d'août, selon lesquelles vous aviez que, malgré les nombreuses campagnes de publicité faites depuis un an par la CTCUQ, le nombre d'usagers du transport en commun demeure sensiblement le même, et, du même souffle, vous ajoutiez avoir l'espoir qu'avec les modifications et les additions de circuits prévues pour le 29 août, les usagers seraient plus nombreux et plus satisfaits.

Le 31 août, j'ai repris le travail, et l'autobus.

Ce n'est qu'à 16h55 que l'autobus du circuit no 84 est apparu dans le décor.

Dès le lendemain matin, je vous ai communiqué mon insatisfaction.

Le 3 septembre, je me suis rendu à votre comptoir de la rue de la Couronne, pour aller chercher les "nouveaux horaires", afin de ne pas parler à travers mon chapeau.

Je vous invite à comparer l'horaire du circuit no 84 en vigueur le 6 juin 1981, avec celui en vigueur à compter du 29 août:

Horaire du 6 juin 1981

colline parlementaire

16h12

16h35

17h05

carré d'Youville

16h16

16h38

17h08

Horaire du 29 août 1981

colline parlementaire

16h16

16h46

17h16

carré d'Youville

16h21

16h51

17h21

De ce tableau comparatif, il découle les constatations suivantes:

a) contrairement à votre lettre dûment signée du 1er avril, aux paroles de M. Demers le 30 avril, l'horaire aux 30 minutes a été maintenu, en accord avec la lettre de M. Blanchet du 10 février 1981;

b) non seulement, il n'y a pas d'amélioration de service (à toutes les 15 minutes), mais il y a détérioration, puisque les trois véhicules mentionnés dans le tableau subsistent, au carré d'Youville, des reculs de 5 et 13 minutes par rapport à ce qui existait à l'horaire du 6 juin;

c) que le public utilisateur de ce circuit est toujours coincé à attendre de 15 à 25 minutes, de bout, à tous temps... et à compter les véhicules nombreux sur les autres circuits... à se rappeler vos belles promesses du mois d'août.

Quant au véhicule supplémentaire, il est devenu une manœuvre tout à fait dilatoire, puisqu'il arrive au carré d'Youville à 16h42 et ne part qu'à 16h50, avec le résultat que deux véhicules du circuit no 84 se suivent (lorsque le régulier est à temps) tout le long du parcours, en attendant que vous nous annonciez pour très bientôt sa disparition. C'est une fumisterie de mauvais goût et une insulte de plus au public voyageur de ce circuit.

De tout ce qui précède, M. Bouchard, j'en viens aux conclusions suivantes:

1 — vous ne faites pas ce que vous dites et vous ne respectez pas votre signature (promesse du 3 mars et votre lettre du 1er avril);

2 — vos appels au public sont devenus des aveux d'incompétence et ne servent qu'à éblouir la galerie;

3 — vous êtes incapable de prouver dans les faits que vous avez amélioré le circuit no 84. En terminant, j'exprime le voeu que, très bientôt, les autorités compétentes vous placent dans l'alternative d'améliorer réellement le service, comme cela se fait ailleurs (Montréal, Laval, Trois-Rivières), ou bien de présenter votre démission.

Aux grands maux les grands remèdes.

Jacques Paradis Québec

## Hôpital Général de l'Amiante

# Des coupures qui feront mal

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

**THETFORD-MINES** — Le conseil d'administration de l'Hôpital Général de l'Amiante (Thetford-Mines) s'apprete à congédier une cinquantaine d'employés pour se confor-

mer aux restrictions budgétaires imposées par le ministère québécois des Affaires sociales. Les dépenses doivent être réduites de \$600,000 au cours des prochains six mois. Ces coupures au sein du personnel entraîneront inévitablement une di-

minution de la qualité des services.

Interrogé à ce sujet, hier, par LE SOLEIL, le directeur général de l'institution, M. Jean-Pierre Jutras, a confirmé qu'un projet de redressement des finances était à l'étude et qu'il avait eu des consultations à ce

sujet avec les différents groupes d'employés. Cependant, il n'a pas voulu en livrer le contenu en expliquant que la décision n'avait pas été arrêtée encore.

Mais, LE SOLEIL a appris d'autres sources que le projet prévoit l'abandon ou la réduction des services suivants: utilisation de trois salles au lieu de quatre dans le bloc opératoire; en chirurgie, diminution de lits de 83 à 71; coupure de ¼ d'heure de la journée de travail des 74 employés préposés à l'entretien ménager; plus de ligatures de trompes pour empêcher la contraception; en pédiatrie, réduction de 15 à 10 lits, et ce département sera utilisé par les adultes pour de courts séjours; les mamans devront faire boire leurs nouveaux-nés; plus d'exams médicaux pour les employés; dans l'aile psychiatrique, les aliments seront servis dans des cabarets en remplacement du service de nourriture en vrac; dans l'aile "A" de la médecine active, 30 lits seront utilisés à des fins de médecine chronique; plus de service de distribution de cartes pendant les heures de visites des ma-

lades; les spécialistes n'auront plus de bureaux de consultation à l'intérieur de l'institution; au service de l'urgence, il n'y aura plus de personnel attiré aux médecins et aux spécialistes; plus d'échographie pour déterminer le sexe du bébé qui doit naître, à moins d'une prescription médicale, etc.

Le conseil d'administration a approuvé, en partie, le rapport du directeur général. Il a demandé cependant à M. Jutras de trouver une formule de rechange au projet de diminuer la semaine de travail des employés de l'entretien ménager. Il a montré également de fortes réticences face à la suggestion de jeter dehors les bureaux de consultation des spécialistes à cause des inconvénients que cela pourrait créer aux usagers. Par exemple, les spécialistes seraient beaucoup moins facilement et rapidement accessibles. M. Jutras étudie la possibilité de louer des locaux aux spécialistes.

### Coupe de 50 emplois

Le complexe communautaire de santé comprend un nouvel hôpital de 250 lits inauguré en fin de 1971, et le Pavillon Saint-Joseph (vieux hôpital) qui héberge une centaine de patients atteints de maladies incurables. Douze cents personnes y travaillent. De ce nombre, 1,000 sont syndiqués. Les 474 employés de cuisine, commis, préposés à l'entretien ménager, etc., sont représentés par la CSN. Le Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières auxiliaires compte 230 membres tandis que le Syndicat professionnel des infirmiers du Québec en a 200.

Le régime d'austérité entraînera la mise à pied de 50 employés, soit 27 chez les syndiqués de la CSN, et 23 parmi les effectifs des deux autres syndicats.

LE SOLEIL a appris que les dirigeants syndicaux étaient mécontents, parce que le projet de M. Jutras ne prévoyait aucune coupure chez les cadres.

La plupart des travailleurs qui seront congédiés, ont moins de deux ans d'ancienneté. On sait que ceux qui ont plus de deux années de services, ont la sécurité d'emploi. En vertu de la

convention collective, s'ils sont mis à pied, ils sont inscrits sur une liste d'attente en vue d'un nouvel emploi dans un rayon de 50 kilomètres. En attendant, ils touchent leur plein salaire.

Cependant, il est à prévoir que ce droit acquis sera au centre d'une dure bataille lors des prochaines négociations dans les secteurs public et parapublic avec le gouvernement québécois.

## CFER-TV fait un lock-out

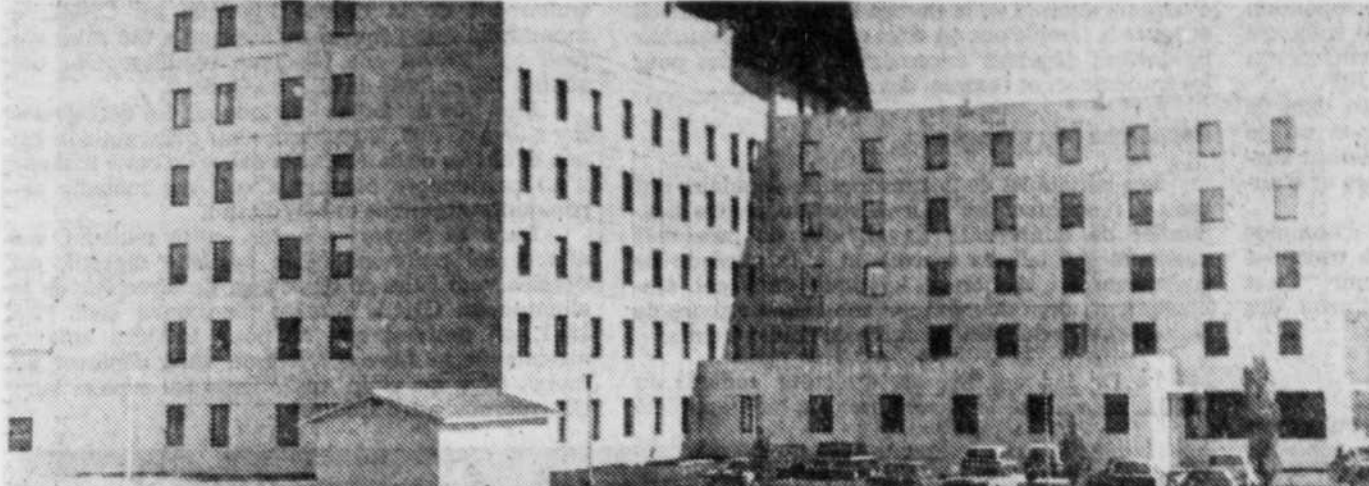
par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil  
**RIMOUSKI** — La station CFER-TV, à Rimouski, filiale de Télé-Capitale de Québec, a décrété mardi après-midi un lock-out contre la quarantaine d'employés syndiqués de la station.

Le lock-out est survenu au moment où les employés s'apprétaient à faire un débrayage. Dans les jours précédents, le syndicat avait procédé ainsi à quelques débrayages surprises comme mesure de pression, alors qu'on estimait que les négociations piétinaient.

Les employés de CFER-TV, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, ont obtenu leur accrédition l'année dernière, et négociation depuis plusieurs mois déjà leur premier contrat de travail. Les employés de CFER veulent obtenir la parité avec les employés de Télé-Capitale, ce qui représenterait dans certains cas, des augmentations de l'ordre de 60 pour 100.

Le syndicat a dressé une ligne de piquetage à l'entrée du poste de Pointe-au-Père. La station continue de transmettre les émissions en provenance du réseau TVA, mais non sans difficultés. Outre les pertes d'images, les téléspectateurs observent une grande instabilité dans le son.



Les dépenses doivent être réduites de \$600,000 pour les prochains six mois, à l'hôpital de Thetford-Mines.

## Sidbec-Normines: baisse de production et mises à pied

par Jean Didier FESSOU  
du bureau du Soleil

**SEPT-ILES** — Parce qu'elle produit 1,5 million de tonnes de boulettes de fer de trop, ce qui génère des déficits d'exploitation de l'ordre de \$40 millions, Sidbec-Normines sera priée de réduire sa production d'environ 30 pour 100 et de débaucher près de 15 pour 100 de sa force ouvrière (environ 75 personnes).

Telle est l'information qu'a consentie M. Rodrigue Biron, à une question du SOLEIL hier, en conférence de presse, alors que de retour de la chasse à Schefferville, il avait fait escale à Sept-Îles pour rencontrer les intervenants du milieu.

Commentant l'information, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a expliqué qu'il avait passé plusieurs jours à étudier le dossier de Sidbec et que pour sauver l'entreprise, il fallait poser les gestes nécessaires et que c'était dans l'intérêt de tous.

A noter que les propos du ministre confirment une information à cet effet publiée en primeur par LE SOLEIL il y a une quinzaine de jours.

Et alors qu'il lui était fait remarquer qu'il tenait sensiblement les mêmes propos que les dirigeants de la minière IOC lors de l'annonce de leurs mises à pied au début de l'année et qu'ils avaient été publiquement dénoncés par les principaux dirigeants du gouvernement québécois, le ministre Biron s'est contenté de dire que, autrefois, les dirigeants de Sidbec avaient commis des erreurs de stratégie et de marketing en fondant Sidbec-Normines.

### Pas au courant

Fondée dans le milieu des années 1970, et en opération depuis 1977, Sidbec-Normines exploite une usine de bouletage à Port-Cartier qui embauche 460 personnes. D'une capacité de production de 6 millions de tonnes par année, l'usine port-carthoise est fournie en concentré produit à Lac Jeanne à partir du minerai de fer extrait à Fire Lake. A ces deux endroits, c'est la Compagnie minière Québec-Cartier qui a la responsabilité de l'exploitation et de la gestion et qui embauche près d'un millier de personnes.

Dirigée par M. Cyrille Dufresnes, Sidbec-Normines est la propriété de Sidbec qui contrôle 50,1 pour 100 du capital-actions, de British Steel avec 41,6 et Québec-Cartier avec 8,2.

Rejoint par téléphone, un dirigeant de la mi-

nière Québec-Cartier, M. Bruno Boissé, a dit au SOLEIL qu'il n'était absolument pas au courant des intentions du gouvernement dans le dossier de Sidbec-Normines et que les déclarations du ministre Biron étaient une nouvelle pour lui.

M. Boissé qui gère les relations industrielles, a encore précisé que, pour l'année en cours, les seules directives qu'avaient reçu la minière Québec-Cartier consistaient à expédier à l'usine de Port-Cartier quelque 4,3 millions de tonnes de concentré sur une période de onze mois durant l'année 1982.

Enfin M. Boissé a admis que si une réduction de production de l'ordre de 30 pour 100 devrait affecter les prévisions de production prévues de 4 millions de tonnes, il s'ensuivrait sans doute des mises à pied dans le personnel de Québec-Cartier à Gagnon.

### D'autres dossiers

Parmi les nombreux points abordés par le ministre Biron à Sept-Îles, il est à noter celui du dossier Volkswagen. A cet effet le député-ministre de Lotbinière a annoncé qu'un courrier avait été expédié jeudi matin au ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, afin de lui demander de suspendre le programme de remise douanière à Volkswagen.

Ce programme avait été décidé lors du sommet de Montebello, à l'initiative d'une suggestion du gouvernement du Québec.

Et ce courrier au ministre Gray a été signé par M. Jean Drapeau, maire de Montréal, M. Serge Saucier, président de la Chambre de commerce provinciale, M. Claude Ducharme, président du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile et par M. Biron lui-même. Celui-ci a confirmé qu'un projet était à l'étude pour implanter une ou deux alumineries supplémentaires sur la Côte-Nord, en plus de celle projetée par le conglomérat Pechiney-Ugine-Kuhlman à Bécancour.

Si les chances du Québec sont excellentes dans le dossier de ces deux projets d'aluminerie dont il a tu les noms, M. Biron a prévenu cependant que le Brésil et l'Australie étaient également sur les rangs. Le Brésil offre des taux d'électricité plus avantageux que ceux du Québec et l'Australie du charbon.

En parlant d'aluminium, le ministre Biron a assuré que les négociations se poursuivaient entre la Reynolds et Hydro-Québec à Baie-Comeau. Il a

noté que son collègue Landry avait certifié au Conseil des ministres qu'une entente pourrait intervenir entre les deux parties d'ici quelques semaines et débloquerait donc un projet déjà en retard de six mois.

Des dossiers strictement locaux le ministre Biron a assuré qu'un plan d'intervention de \$125 millions sur cinq ans s'en venait, qu'il y aurait sans doute intérêt, également, à promouvoir les activités touristiques et en particulier celles de la chasse. Enfin, notons que le ministre Biron a assuré les cayens du Havre-Saint-Pierre qu'il tenterait de convaincre la Dome Petroleum de Calgary de vendre au gouvernement du Québec ses titres de propriété sur les îles de Mingan. Pour le ministre, cette transaction pourrait se faire dans le cadre de celle concernant les chantiers Davie de Lauzon.

## Sécurité de travail assurée pour 28 employés de banque

par Denis GAUTHIER  
collaboration spéciale

**LA MALBAIE** — La première convention collective des 28 travailleurs syndiqués de la succursale de la Banque nationale de La Malbaie leur a surtout apporté la sécurité d'emploi.

Le contrat de travail du syndicat des salariés de la Banque nationale de La Malbaie (CSD) respecte, dans la majorité des points, le modèle mis de l'avant par l'Union internationale des employés de commerce, dans le domaine bancaire.

"Les syndiqués ne nous avaient pas mandatés pour obtenir une convention supérieure au modèle. Ils étaient relativement satisfaits de leur traitement, tout en sachant fort bien qu'ils ne pourraient presque pas obtenir rien de plus", de dire le négociateur pour le syndicat, M. Gilles Marcotte.

Au chapitre des clauses monétaires, comme les salaires, les vacances et les congés fériés, les travailleurs n'ont pas obtenu de changement majeur. La Banque nationale a pour politique de verser les augmentations de salaire au début de janvier et ce en tenant compte de ses profits. Même sans syndicat, les travailleurs de La Malbaie recevaient ce qui se donnait ailleurs. Ainsi, en janvier

dernier l'augmentation de salaire aurait été d'environ 13,5 pour 100 en moyenne.

"Le droit de grève est plus difficile à exercer parce que les contrats de travail dans les banques sont régis par une charte fédérale qui ne comporte pas de loi anti-scab. On a vu, ailleurs, des travailleurs dans les banques faire de longues grèves et l'institution continuait à fonctionner", déclare M. Marcotte pour illustrer la situation qui prévaut dans ce secteur.

Les syndiqués ont néanmoins obtenu que soit écrit dans les clauses normatives certaines pratiques de l'institution.

"L'insécurité était le problème de base", confie M. Marcotte. A La Malbaie, lors de la fusion des banques provinciale et Canadienne nationale, les employés des deux institutions ont été intégrés dans la même succursale.

Le syndicat a obtenu son accrédition le 2 février dernier. La convention collective est d'une durée de 15 mois et elle se terminera le 31 décembre 1982.

La CSD a fait sa première percée au Québec dans le domaine des banques avec cette unité syndicale. Le syndicat des travailleurs de la caisse populaire lui est également affilié.

Parce qu'on aime...

**Jay Mee**

Le classique manteau droit:

Celui-ci, en laine et polyester, est attaché très bas et de coupe semi-ajustée; il peut se porter avec ou sans ceinture. Tweed noir, brun, bleu, mauve ou bourgogne, de 5 à 13. 195.00

Disponible à notre rayon du Manteau

mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour lavaj

**RESTAURANT CAPE D'EUROPE**

Les 25, 26 et le dimanche 27 septembre

- La bisque de homard
- L'entrecôte africaine
- Les pommes cocotte
- Les légumes à la grecque
- Le gâteau aux fruits café d'Europe
- Café

Le tout: \$14.95  
27, Ste-Ange, Québec  
692-3835

**LOTO-SÉLECT**

Date: 23-09-81

NUMÉRO GAGNANT: 8341

Ventes: 123 949,50\$

dans l'ordre	5	2 688,00\$
dans n'importe quel ordre	378	112,00\$

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

\* La cagnotte totale est répartie entre les gagnants de l'option "n'importe quel ordre".

**A-8 QUÉBEC ET BANLIEUE** Sillery, Ste-Foy, Val-Bélair, Charlesbourg, Loretteville, Beauport, Lac-St-Charles, St-Augustin, Vanier, Cap-Rouge

**Manifestation contre les coupures de budget pour les logis sociaux**

Une trentaine de personnes appartenant à des groupes populaires et à des coopératives d'habitation ont profité jeudi de l'inauguration des HLM de la rue DeGuyenne, par le ministre Jean-François Bertrand et le maire Jean Pelletier, pour protester contre les coupures de budget pour les HLM et les coopératives d'habitation.

Dans un communiqué, les groupes populaires soulignent que l'inauguration de HLM devrait être une occasion de se réjouir et de remercier les gouvernants. Toutefois, ce ne peut être un moment de réjouissance si l'on considère que la liste d'attente compte 5.000 familles et personnes âgées, à Québec, alors qu'on envisage la construction de seulement 500 unités de

logement à prix modique au cours des trois prochaines années.

La trentaine de manifestants a donc présenté trois revendications majeures aux hommes politiques présents:

— la mise en oeuvre de nouveaux programmes de construction de logements municipaux autant pour les familles que les personnes âgées;

— une aide accrue aux coopératives d'habitation locales sans but lucratif contrôlées par leurs usagers, pour qu'elles rénovent les logements pour les louer à des gens à faible revenu;

— et, une information plus complète et plus rapide sur les intentions des gouvernements dans le domaine du logement social.

**Le conseil de Charlesbourg pas "invincible"**

CHARLESBOURG — Le porte-parole de l'équipe de balle-molle du conseil municipal de Charlesbourg, M. André Gignac, a expliqué au SOLEIL qu'il avait "oublié" de rendre compte du résultat d'une joute disputée contre le conseil de Cap-Rouge au cours de laquelle les élus de Charlesbourg

ont été défaits au compte de 6-3. L'équipe de balle-molle du maire Pierre Bernier avait mérité la réputation d'être invincible depuis le printemps dernier. Charlesbourg a défait le conseil de Beauport à deux reprises, ainsi que la Corporation des loisirs du Plateau de Charlesbourg par 14-11.

Objectif de \$150,000

**Téléradiothon pour lutter contre la fibrose kystique**

par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — La Jeune Chambre de Lévis-Lauzon ambitionne recueillir pas moins de \$150,000 dans un téléradiothon qu'elle prépare pour le 4 octobre prochain, de 9h à 21h, au profit de la fibrose kystique.

Toute la population du Québec métropolitain (sur les deux rives du fleuve) sera ainsi sollicitée directement grâce à la participation des entreprises de câble et de la station radiophonique CJRP.

Toute l'organisation sera centralisée dans le mail du centre commercial Place Laurier, où de nombreux travailleurs bénévoles accueilleront aussi le public et présenteront des chanteurs et d'autres artistes invités.

Mme Claude Valade est présidente d'honneur du comité, ce qui ne l'empêche pas de travailler activement. Elle trouve le défi intéressant: "C'est ma façon à moi, qui ai le bonheur d'avoir des enfants en santé, de dire merci".

**Une première**

C'est la première fois au Québec qu'est organisé un téléradiothon au profit de la recherche sur la fibrose kystique, a signalé hier M. Gérard Cossette, président du comité organisateur et vice-président de la Jeune Chambre de Lévis-Lauzon, lors d'une conférence d'information tenue au centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) avec la participation de plusieurs autorités.

Le Dr Denis Lazure, ministre d'Etat au développement social, qui assistait à cette conférence de presse, a rendu un témoignage d'admiration à

l'égard des initiateurs. Il a souhaité naturellement une grande générosité de la population, en signalant aussi que toute cette mobilisation d'énergies constitue un précieux support psychosocial.

Le ministre Lazure a insisté sur l'importance du support moral, dont ont grand besoin les parents d'enfants atteints de la fibrose kystique. Le malade et toute la famille ont en effet un lourd fardeau, car ils doivent dépenser énormément d'énergies pour les traitements et l'emploi des médicaments.

**Recherche peu avancée**

Les initiateurs de la souscription populaire ont tenu à rencontrer les journalistes au centre hospitalier de l'université Laval, afin de présenter plusieurs spécialistes travaillant à la clinique de traitement de la fibrose kystique dans cet établissement, ainsi que donner une idée du genre de traitements et du grand nombre de médicaments.

Le Dr Jacques Brunet, directeur général du CHUL, a souhaité la bienvenue et a bien apprécié

notamment les propos des représentants de la Jeune Chambre. La présidente, Mme Rita Martel, déclarait justement que le credo conservé par son groupe s'appuie sur le principe voulant que la personne humaine soit la plus précieuse des richesses.

Le Dr Pierre Bigonnesse, de la clinique de traitement de la fibrose kystique au CHUL, a mentionné que l'équipe qu'il dirige a été mise sur pied en 1969 et elle prodigue régulièrement des soins à 130 enfants de l'Est du Québec.

Bien que la fibrose kystique ait été découverte il y a déjà 45 ans, la recherche sur cette maladie est peu avancée; de sorte que la cause de cette maladie n'est pas encore connue. C'est une maladie chronique, systémique et héréditaire.

Dans la plupart des cas, cette maladie, qui affecte les poumons et le système digestif, est décelée vers l'âge de deux ans. Le directeur de la clinique du CHUL a aussi mentionné ceci: "En 1981, on prétend que 50 pour 100 des enfants atteints de la fibrose kystique vont dépasser au moins l'âge de vingt ans". Tous les espoirs sont donc permis, a-t-il ajouté.



Ces personnes étaient très encouragées, hier, par les efforts qui sont déployés en vue de vaincre éventuellement la fibrose kystique. De gauche à droite: le Dr Jacques Brunet, directeur du CHUL, Dr Pierre Bigonnesse, directeur de la clinique de traitement au CHUL, Mme Claude Valade, présidente d'honneur du téléradiothon, M. Gérard Cossette, président de cette campagne de souscription et le Dr Denis Lazure, ministre d'Etat au développement social.

À la Banque Royale...  
**Pas de vacances pour les épargnes!**

Avec le compte d'épargne  
**LE CALCULATEUR,**  
l'intérêt quotidien,  
**ÇA TRAVAILLE POUR VOUS**  
**TOUS LES JOURS!**

- Le Calculateur est un des comptes d'épargne à intérêt quotidien qui vous donne le taux le plus élevé.
- Ce même intérêt, calculé à la fin de chaque jour, vous est crédité tous les mois.



Parlez-moi d'une banque...  
Royale!  
**BANQUE ROYALE**

**Québec: la ville n'offrira pas de stationnement gratuit hors rue**

par François ROY

"Que la ville de Québec facilite où c'est possible et à un prix abordable le stationnement hors rue, c'est bien correct, mais qu'elle le fasse gratuitement, c'est impensable." Voilà l'une des précisions fournies par le conseiller du district Saint-Roch-Saint-Sauveur, M. Yvon Vézina, dans une lettre de réponse au Comité de vigilance de la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce faisant partie du Comité de citoyens(nes) de Saint-Sauveur.

Depuis quelques semaines, ce comité de vigilance s'est plaint de se voir bientôt priver d'espaces de stationnement sur le côté nord de la rue Kirouac quand les travaux de réfection y seront achevés. Le conseiller de ce secteur, M. Vézina, après maintes explications antérieures concernant la sécurité des citoyens de cette rue quant à la protection contre les incendies, réaffirme que "l'étréouille de la chaussée, à cause du stationnement permis de chaque côté de la rue, empêchait les camions à incendie de circuler librement".

Catégorique, il ajoute qu'"au moment où l'on nous démontre cet avancé, des administrateurs responsables n'ont pas le droit de tolérer une telle situation lorsque nous avons à reconstruire la rue et ses trottoirs. Ce serait de l'inconscience pure et simple", tout en soulignant qu'il y a eu cinq incendies dans cette rue depuis 10 ans.

Notant que la perte de ces places de stationnement sera compensée par l'aménagement d'un parc à l'angle Durocher et Kirouac et par la mise en disponibilité d'un autre terrain appartenant à la ville, jadis occupé par les calèches Beauvillage, le conseiller Vézina soutient qu'il est impensable que ceux-ci soient gratuits.

"D'ailleurs, c'est une question de justice distributive. Tous ces terrains qui sont présentement aménagés en stationnement et qui le seront dans l'avenir, font actuellement l'objet d'une étude par le

contentieux de la ville quant au mode d'opération de ceux-ci, informe M. Vézina, en concluant qu'il est davantage dans l'intention des autorités municipales de louer ces terrains de stationnement à des organismes sans but lucratif du milieu."

**Vol de banque hier à Québec**

par Lucien LATULIPPE

Quelque \$8.000 ont été dérobés par trois individus, vers 14h hier, à la Banque Nationale du 1385 chemin Sainte-Foy, à Québec.

La police précise que deux voleurs ont pillé quatre tiroirs-caisses, pendant que leur complice armé faisait le guet près de la porte. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

Le trio s'est éloigné à pied et il serait monté dans une auto garée un peu plus loin. La police croit qu'il s'agit des mêmes individus qui ont dévalisé une autre succursale de la même banque, celle du 198 ouest rue Saint-Vallier, mardi.

**Suspects arrêtés**

De son côté, la Sûreté du Québec fait savoir qu'elle détient deux individus relativement au vol qualifié de \$500, mercredi soir, à la pharmacie Boucher et Benoit, de Laurier-Station. Il s'agit de deux jeunes gens de Sainte-Foy.

Nous armés, les deux voleurs ont enfoncé le commis dans un bureau et ils l'ont forcé à leur donner de l'argent. Ils voulaient également des narcotiques, mais ils n'ont pu en prendre, craignant que quelqu'un n'arrive.

Le vol a eu lieu vers 20h30. Dépêché à la pharmacie, l'agent Robert Verreault a pu fournir des renseignements qui ont permis d'intercepter l'auto des suspects à Saint-Romuald, environ une demi-heure plus tard.

**Deux jeunes hommes arrêtés à Beauport**

Deux jeunes hommes, déjà sous probation, ont été arrêtés par la police de Beauport, hier. Ils sont soupçonnés d'avoir volé des outils pour \$2.000 dans un garage de la rue Seigneurie.

Abandonnés par leur auto qui est tombée en panne au moment de quitter le garage, les deux voleurs ont caché leur butin avec l'espoir de pouvoir venir le chercher plus tard et ils sont montés à bord d'un taxi.

Certaines informations ont permis aux policiers de leur mettre la main dessus, peu après. Le butin a été trouvé intact et les suspects sont écroués.

**Jeunes incendiaires**

De son côté, police de Charlesbourg mentionnait, hier, que trois adolescents seraient les auteurs de plusieurs incendies mineurs et de méfaits enregistrés depuis quelque temps.

Ces jeunes s'amusaient à mettre le feu dans des poubelles de rebuts ou à la porte d'établissements. Hier matin, ils ont justement été rejoints après un début d'incendie dans la porte d'une bijouterie du boulevard Cloutier.

Par ailleurs, l'enquête a révélé qu'un enfant serait à l'origine de l'incendie qui a ravagé, il y a quelques jours, une maison de la rue des Pruches, dans le quartier Orsainville. Les dommages ont été estimés à \$20.000.

**en bref**

**Congrès forestier**

POINTE-AU-PIC — Sous le thème "Une érablière futuriste", l'Association forestière Charlevoix - Montmorency tiendra son congrès annuel, samedi le 26 septembre prochain à Pointe-au-Pic au Manoir Richelieu. Des conférenciers de marque seront présentés aux congressistes pour les informer sur des sujets d'actualité comme par exemple: l'utilisation d'un séparateur d'eau d'érable (avec démonstrateur), les effets nocifs des pluies acides sur la forêt québécoise et son environnement (montage audio-visuel) et le chauffage au bois, combustion lente (avec démonstrateur). L'Association forestière Charlevoix - Montmorency profitera de la circonstance pour rendre hommage à M. Hervé Lizotte, ingénieur forestier.

**Garderie La Peluche**

BEAUPRE — C'est le 8 septembre dernier que la garderie La Peluche a ouvert ses portes. Située à Beauport, au 3 de la Place Fatima, la garderie est destinée aux enfants de 18 mois à 6 ans de la Côte-de-Beauport, soit les municipalités de Saint-Joachim, Beauport, Sainte-Anne-de-Beauport, Château-Richer, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Ferriol-les-Neiges. La garderie La Peluche est une corporation à but non lucratif, c'est-à-dire sans profit et contrôlée par les usagers. La garderie a une capacité de 30 enfants. Pour information et inscription communiquez avec Mme France Saint-Germain, coordonnatrice au numéro de téléphone 827-4193.

# L'Etat prié de voir à la revalorisation du mont Sainte-Anne

par François ROY

En réponse à une recommandation de son comité exécutif, le Conseil de la communauté urbaine de Québec (CUQ) a résolu à l'unanimité de saisir le gouvernement du Québec et les ministères impliqués d'une situation qualifiée de dramatique par le maire de Québec, les enjoignant ainsi à prendre dans l'immédiat cinq mesures pour redonner au Centre de ski du mont Sainte-Anne l'attrait qu'il exerçait jusqu'à ces récentes années sur le public sportif nord-américain.

Dans un mouvement d'appui spontané, les quelque 32 membres du conseil présents hier à la réunion régulière de la CUQ, tenue à l'hôtel de ville de Québec, ont signifié leur approbation à cette démarche déjà amorcée par le maire Jean Pelletier dans une lettre qu'il avait adressée le 25 février 1981 à M. Denis De Belleval député de Charlesbourg et alors ministre des Transports.

M. Pelletier y avait fait part de son inquiétude devant l'insuffisance des équipements sportifs et leur dégradation qui portaient un dur coup au tourisme dans la région de Québec, comme en témoignait la diminution constante du taux d'occupation des établissements hôteliers de la région

au cours de la saison d'hiver. Dans une missive adressée au président Marcel Pageau de la CUQ le 9 septembre dernier, le maire de Québec soulignait: "Etant donné la vocation régionale du Centre de ski du mont Sainte-Anne, il m'apparaît que ce dossier devrait être assumé par la Communauté urbaine de Québec." De là, l'appui du conseil hier pour que le gouvernement du Québec qui est gestionnaire du mont Sainte-Anne, assume davantage les responsabilités à son endroit et y faisant les investissements suivants:

## Les urgences

Doter le centre de ski d'un système d'enneigement artificiel pour répondre aux caprices de notre climat et assurer une stabilité d'enneigement de ses pistes; moderniser l'équipement de remontées et d'accueil pour satisfaire une clientèle qui fait facilement des comparaisons avec d'autres installations; améliorer l'entretien des pistes; agrandir le domaine skiable pour minimiser le temps d'attente aux remontées et assurer un débit beaucoup plus important de skieurs et enfin accélérer les décisions en regard de la politique tarifaire pour pouvoir les communiquer à temps aux gros-

sistes de forfaits hivernaux qui en ont besoin dès le printemps en vue de préparer leurs programmes pour l'hiver suivant.

Le maire Pelletier avait également noté à l'adresse du député De Belleval: "Le mont Sainte-Anne ne devrait pas être moins bien servi que le mont Tremblant, Morin Heights et le mont Orford, où le gouvernement du Québec n'hésite pas à investir des montants considérables."

Par ailleurs, il a été résolu d'approuver une résolution adoptée le 20 août 1981 par le Conseil d'administration de la CTCUQ modifiant le trajet du service à la gare Sainte-Foy afin de mieux desservir en tout temps les hôtels majeurs dont Le Concorde et le Château Frontenac. De même les membres ont eu à approuver une résolution adoptée par la CTCUQ le 3 septembre 1981, concernant le programme d'ajustements aux services qui seront en vigueur à compter du 26 décembre prochain, car comme le signalait M. Léonce Bouchard président de la CTCUQ en ce qui concerne les conventions collectives et les courses des chauffeurs, il faut que ces modifications opérationnelles soient décidées trois mois à l'avance.



MM. Yvon Vézina, Alfred Roy, Jean Pelletier, André Tremblay et Gérard Marcotte.

## Saint-Roch/Saint-Sauveur

# Les 4 conseillers en lice

par Pierre-Paul NOREAU

Les quatre conseillers en poste actuellement seront de retour pour représenter le Progrès civique dans les districts de Saint-Roch et Saint-Sauveur, lors des élections municipales du 15 novembre.

Avant sa présentation des candidats sur le thème de la continuité, le chef du parti et maire de Québec, M. Jean Pelletier, a confirmé le retour de MM. André Tremblay, Gérard Marcotte, Yvon Vézina et Alfred Roy.

Ce dernier est le doyen des troupiers du Progrès civique en terme

d'expérience politique. Il sollicite un cinquième mandat (district numéro 10) pour représenter les paroisses de Saint-Malo et Notre-Dame-de-Pitié. Elu pour la première fois en 1965, M. Roy est vice-président du comité exécutif de la ville de Québec.

M. Gérard Marcotte, son collègue des paroisses Sacré-Coeur et Saint-Sauveur (district no 9), a accepté la tâche de président du conseil municipal depuis le départ de M. J.-A. Charland de ce poste il y a quelques mois.

M. André Tremblay, qualifié par

son chef "de responsable du dialogue dans Saint-Roch", sera de retour sur la ligne de départ après deux mandats. Il représente les paroisses Saint-Roch, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-des-Victoires et une partie de Notre-Dame de Jacques-Cartier pour le Progrès civique (district no 8).

M. Yvon Vézina, le plus impétueux des quatre membres du caucus de Saint-Roch/Saint-Sauveur, complète l'équipe et s'est surtout fait connaître dans les dossiers sur l'habitation. Il sera candidat au siège no 11.

## Où aller dans nos régions

### AMIANTE

— Thetford-Mines: DIX ANS DE PROPOSITIONS GÉOMÉTRIQUES (Musée d'art contemporain), jusqu'au 15 oct., au Musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante.

### BAS-SAINT-LAURENT

— Causapscal: Exposition de MARLENE CHABOT et VICTOR BERGER, photographes, jusqu'au 28 sept. de 11h à 3h. Café La Virée, 35 St-Jean-Baptiste. Egalement FERNANDE ARSENAULT expose ses articles de cuir, du 28 sept. au 19 oct.

— Rimouski: Exposition "AHI LES BEAUX LIVRES MADE IN QUEBEC" (exposition itinérante du Musée de Sherbrooke). Egalement BRUNO SANTERRE, artiste régional. Au Musée régional du mer, au dim. 13h30 à 21h30, jusqu'au 2 oct.

— Rivière-du-Loup: IMAGES-ESPACE, atelier de réalisation graphique Québec, six artistes de l'atelier exposent leurs récents travaux: DANIELLE APRIL, MICHEL ASSELINE, PAUL BELIVEAU, JEAN CARRIER, CARMEN COULOMBE, CLEMENT LECLERC. Jusqu'au 4 oct. au Musée du Bas-Saint-Laurent, 300, St-Pierre.

— Rivière-du-Loup: "COUP D'OEIL SUR LA TOURBE", réalisé par le projet communautaire Tourné, jusqu'au 27 sept. Egalement ILLUSTRATION DE LA CHANSON FOLKLORIQUE AU QUEBEC, DES ORIGINES A LA BONNE CHANSON, du 11 sept. au 12 oct. Au Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue St-Pierre, mar. au vend. 10h à 12h et 13h à 17h, sam. et dim. 13h à 17h.

— Rivière-du-Loup: Pièce de théâtre "BOEING BOEING" 28 sept. à 20h30, Centre culturel. Adm: \$7, \$8, \$9. Egalement les Grands Explorateurs "LE NEPAL" le 30 sept. 20h30. Adm: \$5.

— St-Alexandre: Exposition de plus de 50 photographies de MARIE-ALICE DUMONT, sam. et dim. à 13h au foyer Villa-Maria, dans la salle communautaire.

### BEAUCE

— Lac Etchemin: FESTIVAL DU FAISAN DES APPALACHES, vend. sam. dim. Egalement exposition de produits de l'étable, concours de photographies, activités sportives, etc... Inf: (418) 464-2691.

— St-Evariste: Exposition COLLECTION PERMANENTE, salle Napoléon-Bolduc. Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la sem. également.

### BOIS-FRANCS

— Arthabaska: Exposition. Collection permanente, oeuvres de Suzor-Coté et de Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Exposition "L'ACADIE" oeuvres de Nérée de Grâce, peintre. Egalement "L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT", exposition de Raymond Sigouin, céramiste, du 6 au 20 sept. Au Musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; sam. dim. 13h30 à 17h, lun. fermé. Egalement exposition de MONIQUE MERCIER peintre, du 27 sept. au 18 oct.

### CHARLEVOIX

— Ile aux Coudres: JACK JEQUEL, tableaux représentant des goélettes du St-Laurent durant toute la saison estivale à la galerie d'art "La Misaine".

— La Malbaie: Exposition "L'HOMME SPECTACLE", représentant trois héros populaires de Charlevoix. "AU HASARD DES COLLECTIONS", rétrospective des acquisitions 1976-1980. Egalement, collection permanente "LES PEINTRES POPULAIRES DE CHARLEVOIX" et L'ATELIER DE TA-

PISSERIE Georges-Edouard Tremblay au salon Victory. Musée Laure-Conan, 30 St-André, 9h à 21h sam. et 10h à 21h fin de sem. Adm: \$1; enf. et étud: \$0.50.

### COTE-DU-SUD

— La Pocatière: Exposition collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Lun. au ven., 9h à 17h, dim. 13h à 17h. Egalement MONNAIES ANCIENNES (Musée des beaux-arts de Montréal). Aussi exposition temporaire "INSECTES ET PAILLONS".

— La Pocatière: Exposition permanente d'artistes peintres québécois à la Galerie Berthe-Khazoom, 504, 5e Avenue. Tous les jours de 13h à 17h.

— St-Charles de Bellechasse: Exposition des oeuvres récentes de EDOUARD LACHAPPELLE à la Galerie Charlotte-Frenette, 60 ave Royale, 19 sept. au 11 oct., sam. et dim. 12h à 17h.

— St-Jean-Port-Joli: Exposition d'une cinquantaine d'artisans à la boutique d'artisanat LES ENFANTS DU SOLEIL, en face de l'église (ancien presbytère Fleury).

### COTE-NORD

— Baie-Comeau: Exposition du Musée des Beaux-Arts de Montréal, "L'ART DU CONNAISSEUR", présentée à la salle Paul-Provencher au Musée de Baie-Comeau, 43 rue Mance; jusqu'au 27 sept., mar. et mer. soir de 19h à 21h. Entrée libre.

— Baie-Comeau: Les Jeunesses musicales BCHR vous invitent à un "BRUNCH MUSICAL" dim. à 12h, au Manoir Comeau. Invités: Elaine et Charles Cyr, chant et guitare, Annie Hamel, flûte douce, Geneviève Simard, animation et piano. Inf.: 296-3391.

— Sept-Iles: Exposition "TABLEAUX D'ALGUES MARINES" Gertrude Côté-Malenfant, au Musée des Sept-Iles, mer. au ven. de 9h à 12h et 13h à 17h, sam., dim. de 12h à 17h. Egalement on peut voir à la salle Mgr-René-Bélanger, des pièces d'archéologie trouvées lors des fouilles effectuées au Vieux-Poste. Aussi le musée présente trois expositions permanentes.

### GASPESIE

— Gaspé: Exposition itinérante regroupant "15 ARTISTES DE L'ÉPAUL'ART", au musée régional jusqu'au 3 oct.

— Paspébiac: Pièce de théâtre "BOEING BOEING" à l'école polyvalente, auj. 20h30. Adm.: \$8. Réservation: 752-3801.

### PORTNEUF

— Pont-Rouge: Exposition permanente de MEUBLES DE LA FIN DU 19e SIECLE dans la résidence du meunier et BOUTIQUE D'ARTISANAT à la meunerie. Entrée libre. Moulin Marcoux, mar. au sam. 13h à 20h et dim. 12h à 17h. Relâche lun.

### RIVE-SUD DE QUÉBEC

— Ste-Agathe-de-Lotbinière: 2e édition du "FESTIVAL D'AUTOMNE" les 25, 26, 27 septembre. Il débute ce soir par une parade d'enfants costumés qui a lieu dans les rues de la municipalité. Inf.: 599-2847.

— St-Etienne: Exposition des oeuvres de MADELEINE SAMSON peintre, Moulin des Arts, 301 Principale est, du 28 sept au 3 oct. Sur sem. 14h à 21h, sam. de 14h à 16h30.

— St-Nicolas: Le club Richelieu Chaudière-ouest donne une fête populaire "LA JOURNÉE DES CLOWNS" sam. au centre commercial Place Normandie. Les profits iront pour l'oeuvre d'Aide à l'Enfance.

Le Jour de la Saie

la Saie  
Galeries de la Capitale

En avant-première!

## La séquence "verte" de nos aubaines!

**A. Plantes suspendues, pot 8".** Variété de philodendrons, plantes-araignées, lierres et autres.

**9.88 ch.**

**B. Rabais de 25% sur jardinières en macramé.** Fil de polyester. Choix de modèles, de couleurs et de dimensions.

**2.24 à 112.49 ch.**

**C. Choix de plantes d'intérieur.** Hauteur de 2' à 4'. La sélection comprend des difenbachias, scheffleras, palmiers, pins et autres.

**18.88 ch.**

**D. Bacs 12" pour plantes.** Plastique solide. Blanc ou brun.

**5.88 ch.**

**E. Paniers osier.** Peut contenir bac à plantes, diamètre 10".

**6.88 ch.**

**F. Fougère de Boston.** Bac suspendu, diamètre 8".

**11.88 ch.**

**G. Supports à fougère.** Aspect cuivre.

**12.88 ch.**

**H. Plantes en bacs plastique 4".** Choix de couleurs et de modèles décoratifs.

**2.88 ch.**

**I. Supports pour plantes.** 5 étagères montées en spirale. Hauteur env. 4'. Blanc ou noir.

**19.88 ch.**

**J. Terre de rempotage Baycrest.** Sac de 1/2 boisseau.

**1.88 ch.**

**K. Terre de rempotage Baycrest.** Sac de 1/2 boisseau.

**1.88 ch.**

Achats en magasin seulement. Plantes, rayon 781.

Votre entière satisfaction... nous la garantissons

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

La Capitale à Québec 627-5932 (ou 627-5922) • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

# Des spectacles à 20 heures, peut-être une nouvelle mode



Jacques Samson  
**spectacles**

Que diriez-vous dorénavant d'assister aux spectacles à 20 heures au lieu de 20h30? Ceci pourrait devenir une réalité dans peu de temps: certains producteurs ont déjà commencé à présenter des spectacles à 8 heures. C'était récemment le cas des Productions Michel Gélinas, avec la série de

représentations de Serge Lama au Grand Théâtre de Québec.

Aline Lemelin, représentante de ce producteur donne deux raisons pour cette nouvelle façon de procéder. D'abord diminuer les coûts de production et ensuite satisfaire le besoin de certains journalistes.

D'abord les coûts de production: à Montréal à la Place des arts, si un spectacle dépasse 23 heures, le producteur est obligé de payer les machinistes à temps et demi, ce qui augmente considérablement les prix de la production. Ici à Québec, ce n'est pas encore le cas, mais avec une nouvelle convention collective on

pourrait se retrouver dans la même situation.

Ensuite, le besoin des journalistes: à Montréal toujours, il n'y a plus de quotidiens d'après-midi comme LE SOLEIL à Québec, donc les heures de tombées pour ces quotidiens du matin sont très tôt. En termes pratiques, ceci signifie que la critique du spectacle est toujours publiée dans un décalage d'une journée, contrairement au SOLEIL qui publie toujours dès le lendemain.

Pour les producteurs, la critique peut être très importante, si elle est bonne, elle signifie souvent la vente de plusieurs billets de plus. Donc, en mettant les spectacles à

20 heures, les journalistes auraient le temps de faire leur critique le soir même pour publication le lendemain.

Quand on pose la question à Guy Latraverse, un des plus importants producteurs de spectacles du Québec, il répond qu'il ne s'oppose pas à embolter le pas, mais que ce n'est pas encore le cas aujourd'hui. Il dit: "Qu'en pensez-vous?"



Marlène DESBIENS-TACHOIR

Canada qui lui permettra de composer une pièce pour quatuor à cordes et quatuor de jazz. Marlène Desbiens-Tachoir habite le Tennessee.

coûtait \$2 pour stationner à La Laurentienne et au complexe St-Amable, durant un spectacle. Cette année, c'est à \$2.50.

## Une Québécoise s'illustre

Pour une deuxième année consécutive, une Québécoise d'origine s'est illustrée au Concours international de composition de jazz de Monaco. L'an dernier, Marlène Desbiens-Tachoir remportait un premier prix et cette année, elle s'est classée troisième. Elle vient également de réaliser un micro-sillon qui sera sur le marché québécois bientôt et elle bénéficie d'une bourse du Conseil des arts du

## Du stationnement plus coûteux

Pour stationner dans le secteur du Grand Théâtre de Québec, il en coûte désormais \$0.50 de plus, du moins en ce qui a trait aux deux stationnements intérieurs à proximité. En fin de saison, c'est-à-dire au moins de juin dernier, il en

## Un disque pour Bob Walsh

Cette semaine, les productions Le loup blanc lançaient un micro-sillon de Bob Walsh. Ce disque regroupe la musique écrite par Bob Walsh pour le film "Derrière voyage", réalisé à Québec, il y a quelques mois. Il compte aussi quelques chansons de Bob Walsh.

**EXACTEMENT COMME VOUS L'IMAGINEZ!** 18 ANS

**COUPLE CHERCHE ESCLAVES SEXUELS**

**MELI-MELO Érotique**

3e film: **"TOUT A LA FOIS"**

Dès 13h15 **MIDI-MINUIT**

252, ST-JOSEPH EST. 522-2828

**2e Sem. GOLDIE HAWN LA BIDASSE**

HORAIRE: LES SEIGNEURS: 15h10, 19h25.

**Le DAUPHIN** LA BIDASSE: 13h05, 17h15, 21h25.

Une Épée forgée par un Dieu, fermement de l'Avenir, force vive d'un Roi.

**5e Sem. EXCALIBUR**

UN FILM DE JOHN BOORMAN en Version Française

**FRONTENAC 1** HORAIRE: 13h15, 15h50, 18h30, 21h.

**2e Sem. VITESSE MAXIMUM 55**

Burt Reynolds Roger Moore Farrah Fawcett

**L'ÉQUIPÉE CANNON BALL**

HORAIRE: DEMAIN: LA DUCHESSE ET LE TIRLAND: 12h55, 16h10, 19h50, CANNON BALL: 14h30, 18h05, 21h35.

**FRONTENAC 2**

DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

**WALT DISNEY LES ARISTOCHATS**

2e film: "UN CANDIDAT AU POIL"

HORAIRE: Les Aristochats: vend. 18h00 - 20h55 - sam. et dim. 13h00 - 16h10 - 19h10. Candidat au Poil: ven. 19h20 - sam. et dim. 14h30 - 17h35 - 20h30.

Cinéma Lumière 1140, 3e Avenue, Limoilou Québec 523-5050

## Le prix Kafka à Elias Canetti

VIENNE (AFP) — Le prix de littérature Franz Kafka 1981 a été remis à Mme Hella Bronold, membre actif de la société de littérature qui a souligné dans son discours de remerciement le profond respect d'Elias Canetti pour Franz Kafka.

Cette distinction dotée de 100.000 schillings (\$6,750) a été remise à Mme Hella Bronold, membre actif de la société de littérature qui a souligné dans son discours de remerciement le profond respect d'Elias Canetti pour Franz Kafka.

**LES DEUX SOEURS DIABOLIQUES**

2e Film: "PROSTITUTION CLANDESTINE"

HORAIRE: Soirs: 13h, 15h55, 18h50, 21h45. Prostitution: 14h20, 17h15, 20h10.

**STE-FOY 3**

un film de WALERIAN BOROWCZYK

**DR. JEKYLL et les FEMMES**

2e Sem.

**L'ÎLE AUX SIRÈNES**

HORAIRE: En Sem.: 18h45 et 21h.

"BODY HEAT", un film brûlant, une fantaisie sexuelle, une vague d'images qui défile devant vos yeux agrandis! - Jack Kroll, Newsweek

**BODY HEAT**

V.O. Anglaise!

HORAIRE: En Sem.: 19h10 et 21h10.

**SUPERBE FILM ÉROTIQUE!**

KLAUS KINSKI dans

**LES FRUITS DE LA PASSION**

2e Film: "JUSTINE"

HORAIRE: En Sem.: 19h45 et 21h50. Justine: 20h10.

**5 CINE-PARCS** Pour mieux vous servir

**CINE-PARCS BEAUPORT** Autoroute 40 Boul. de la Capitale HORAIRE: 667-5362

**MARCHE AUX PUCES** samedi et dimanche 9h. à 17h.

**2e Sem. Robert Redford "BRUBAKER"**

COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON

**BEAUPORT 1**

UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES

**STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN**

**PAPILLON**

2e Film: "Plage de Liberté"

**BEAUPORT 2**

UNE AVENTURE DES PLUS FARFELUES quand l'homme découvre le FEU... la CHASSE... et... la FEMME!

**L'HOMME des CAVERNES**

RINGO STARR - BARBARA BACH - DENNIS QUAD - SHELLEY LONG - JOHN MATUSZAK

**LE TEMPS DU ROCK 'N ROLL**

**BEAUPORT 3**

**CINE-PARCS DE LA COLLINE** St. Nicolas Sortie 311 Route Demers HORAIRE: 831-0778

Si vous n'êtes pas de Retour avant Minuit... Vous risquez votre Vie!

**LE BAL DE L'HORREUR**

LE FAISEUR D'ÉPOUVANTES

**COLLINE 1**

LA FIEVRE WESTERN DU SAMEDI SOIR.

**JOHN TRAVOLTA UN COWBOY DANS LA VILLE**

**VIOL ET CHÂTIMENT**

**COLLINE 2**

ouverture à 7.00h. projection au crépuscule les 13 ans et moins gratuit

ALAIN SARDE présente

**YVES MONTAND GÉRARD DEPARDIEU CATHERINE DENEUVE**

ET NICOLE

**LE CHOIX DES ARMES**

UN FILM DE ALAIN CORNEAU

AVEC GÉRARD LANVIN ET MICHEL GALABRU

SCÉNARIO ALAIN CORNEAU ET MICHEL GRISOLIA - MUSIQUE PHILIPPE SARDE

HORAIRE: Sam. et Dim.: 13h30, 16h00, 18h30, 21h00. **CAPITOL** 972, ST-JEAN, 694-0806 En Sem.: 18h30 et 21h00.

## Théâtre: "Bachelor" de retour

MONTREAL (PC) — Depuis plus de deux ans, "Bachelor", écrit par Louise Roy, Louis Saia et Michel Rivard, connaît un succès populaire et critique. Cette pièce met en vedette Pauline Martin, qui incarne la truculente et attachante Dolores.

"Bachelor" est à l'affiche pour trois soirs, à compter du 24 septembre, au Théâtre Molson, à Saint-Charles-sur-Richelieu.

## Cinéma: "Les Adeptes"

MONTREAL (PC) — "Les Adeptes", un film de Gilles Blais sur la secte orientale "Hare Krishna", sera présenté en première au cinéma Outremont, le 27 septembre.

Une production de l'Office national du film du Canada, le film a été tourné principalement avec la Communauté de base de Montréal de l'Association internationale pour la conscience de Krishna, l'une des cinq principales "religions nouvelles" nées des mouvements dits de "conscience" (Conscientisation des années 60 aux États-Unis.

"Les Adeptes" nous plonge au coeur du quotidien des dévots de Krishna: vie familiale à l'indienne, exercices monastiques au temple, militantisme actif dans la rue. Le film relève aussi la réaction, parfois violente, de parents et du public face à la présence très voyante des adeptes de Krishna.

## L'Opéra de Pékin

MONTREAL (PC) — Du 25 au 27 septembre, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts, l'Opéra de Pékin, en tournée nord-américaine depuis le 18 septembre, présentera deux programmes: "Les Aventures du roi des singes" et "Extraits d'oeuvres célèbres". Fondée en 1956, la troupe de Tianjin de l'Opéra de Pékin en est à sa première tournée nord-américaine. Après Montréal, la compagnie se produira à Kitchener (Ontario) les 29 et 30 septembre, puis à Ottawa, du 2 au 4 octobre.

# Grand spectacle sur l'amour à voir à cause de sa simplicité

**MARIE DE L'INCARNATION**, d'après les lettres de Marie Guyart de l'Incarnation, choisi et interprété par Marcel Bozonnet et Jean-Louis Jacopin dans un décor de Nathalie Holt et des costumes de Jacques Schmidt; musique de Lucien Rosengart interprétée par Marc Marder à la contrebasse et Louise Lebrun soprano; voix de Marie Thonon, maquillage de Reiko Kruk, masque d'Alain Gauvreau et éclairages de Jean-Louis Jacopin. Servant Marcel Beaulieu. Production Beaubec en collaboration avec Danse-Pantomime, le Consulat français et la participation de l'Association française d'action artistique, et les ministères français des Affaires étrangères et de la culture et de la

communication. Au Théâtre du Vieux-Québec, représentation de jeudi soir. A 20h, tous les soirs sauf les lundi et mardi.

S'il est un spectacle à ne pas manquer à Québec, par les temps qui courent, c'est bien "Marie de l'Incarnation". Il s'agit-là d'une expérience humaine et artistique exceptionnelle.

D'abord, dès les premiers moments on oublie qu'il s'agit d'un homme qui, sous les voiles de la religieuse, dit des extraits de lettres d'une femme passionnée, mystique jusqu'à la sensualité, dévorée par un amour surhumain auquel même le plus indifférent des êtres ne saurait rester insensible.

L'interprète, Marcel Bozonnet trouve dès les premiers instants le

ton juste, le geste précis, l'attitude et la démarche qui, à travers le costume de la religieuse, laissent sentir l'être profondément humain qui vit, depuis sa tendre enfance, une passion surnaturelle qui lui permet de transcender tout ce qui peut survenir dans sa vie quotidienne.

On a parfois peine à croire qu'il s'agisse là d'extraits de lettres d'une religieuse tellement on a défiguré ici, la véritable nature de ces êtres d'exception si parentes des vestales presque familiales, d'autres civilisations. Thérèse d'Avila a une petite sœur qui a vécu et est

morte dans les terres d'Amérique: Marie de l'Incarnation.

N'importe qui vivant une dévorante passion amoureuse peut entendre ces extraits de lettres tels que livrés par une production théâtrale audacieuse dans sa simplicité. Par exemple: "J'aime votre divin plaisir... C'est à moi qu'il vient... Il exécuterait bientôt mon délire... Le plus beau des enfants des hommes (parlant du Christ) me dit voulez-vous être à moi... Lorsque je désire plus souvent (parlant de la communion) il me le permettrait... J'ai ouvert la bouche et vous l'avez remplie de votre vie... vous avez

fait cela, mon chaste époux, c'est mon contentement que ce soit votre contentement... la mesure d'aimer est d'aimer sans mesure..."

Rarement le théâtre nous fait-il entendre pareilles déclarations, pareils aveux venant d'un simple mortel amoureux d'un autre mortel. Ici, l'amour et la passion prennent une autre dimension. De la même manière qu'on oublie rapidement que le personnage est interprété par un homme, on oublie aussi que la religieuse qui avoue ainsi sa passion amoureuse, fut-elle pour la surnaturelle divinité appelée Jésus, ne parle pas à un être humain ordinaire en chair et en os. Marie Guyart incarne vraiment la femme amoureuse et Marcel Bozonnet fait disparaître par son interprétation du personnage, toute référence sexuelle aux sentiments dont il est question.

Jeune et primesautière aux premières minutes, sa Marie de-

vient plus grave et plus réservée en arrivant dans les Amériques. Ses soucis et l'impératif besoin de combattre pour survivre la rendent plus réservée, moins expansive, mais ne limitent en rien la force de la passion qui l'a conduite là où elle est.

La musique de Lucien Rosengart, simple contrebasse soutenant la si belle voix de notre Louise Lebrun, prolonge les impressions pendant que l'acteur redevient acteur devant le miroir où il marque son visage des rides de l'âge. Les éclairages, le mouvement des voiles blancs et les nuances de la voix et du geste feront le reste.

Un somptueux spectacle à voir à cause de sa désarmante simplicité.

**Martine R.-Corrivault**

Les Films Mutuels présentent

La plus grande ville du monde est devenue une prison à sécurité maximum...

Un homme a 24 heures pour y accomplir sa mission et tenter l'impossible: SORTIR VIVANT DE CET ENFER!

**NEW YORK 1997**

14 ANS

HORAIRE SEMAINE: NEFFS D'ACIER. 19h45. NEW YORK 1997. 18h05 - 21h25.

**CANARDIERE** PLUS "LES NERFS D'ACIER"

LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

CLASH & TITANS 2e Sem.

**Le CHOC des TITANS**

AUSSE! BURT REYNOLDS LES FAUX-DURS cinéma le paris 3

HORAIRE: LE CHOC DES TITANS: 11h15 - 5h10 - 9h05. LES FAUX-DURS: 3h15 - 7h15.

3e Sem.

**POSSESSION**

un film de ANDRZEJ ZULAWSKI

HORAIRE: POSSESSION: 1h45 - 4h10 - 6h40 - 9h05.

**VOYEZ ses gaffes. ses inventions dans une explosion de gags.**

**EN PRIMEUR**

**FAIS GAFFE A LA GAFFE!**

INSPIRÉ DE LA BANDE DESSINÉE ORIGINALE GASTON LA GAFFE de ANDRÉ FRANQUIN

LES ALBUMS DE GASTON LA GAFFE SONT EN VENTE DANS CES CINEMAS

**AUSSE! LE DERNIER SOUFFLE**

HORAIRE: LE DERNIER SOUFFLE: 1h30 - 4h25 - 7h40. FAIS GAFFE A LA GAFFE: 2h50 - 6h10 - 9h25.

cinéma le paris 1 royal ST-GEORGES DE BEAUCÉ

PLACE D'YVOUILLE 694-0891 1570 Ouest boulevard DIONNE 228-2913

René Malo présente

**LE SUCCÈS DE 1981! 3,000,000 de SPECTATEURS ont adoré cette comédie.**

Une réussite totale. Une vraie comédie comme on aimerait en voir plus souvent. PREMIERE

Une nouvelle tranche de rigolade... On peut aussi s'amuser au cinéma. CINE REVUE

Filmé vite, joué drôle... Acide et frais. L'EXPRESS

Michel Blanc est désarmant de drôlerie et de vulnérabilité tendre. LE QUOTIDIEN DE PARIS

L'observation juste et drôle d'un milieu jeune, à l'écart de la compétition sociale. TELE 7 JOURS

Un divertissement magistralement réussi par le réalisateur Patrice Leconte. LE FIGARO

**VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE**

Un film de PATRICE LECONTE

MICHEL BLANC • BERNARD GIRAudeau • THÉRÈSE LIOTARD

HORAIRE: Sam. et Dim.: 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h30. En Sem.: 19h20 et 21h30.

Les galeries de la capitale 2

5401, boulevard des Galeries - 626-2455

ENTRÉE ENTRE PRIMO et LES CINEMAS

**LE FILM CHOC "l'image d'une génération"**

4e Sem.

A 12 ans... du valium. A 13 ans... de l'héroïne. Ensuite, elle commença à faire le trottoir.

**MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS, DROGUÉE, PROSTITUÉE...**

CHRISTIANE F. avec NATJA BRUNGHORST • THOMAS HAUENSTEIN

HORAIRE: GALERIES: Sam. et Dim.: 12h30, 16h00, 18h45, 21h15. En Sem.: 19h00 et 21h15. Ste-Foy: 13h15, 15h45, 18h15, 20h45.

Les galeries de la capitale 3

5401, boulevard des Galeries - 626-2455

ENTRÉE ENTRE PRIMO et LES CINEMAS

STE-FOY 1 PLACE STE-FOY 658-0592

UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE... ISABELLE HUPPERT. UN REGAL POUR L'OEIL!

2e Sem. 14 ANS

**LA DAME AUX CAMELIAS**

ISABELLE HUPPERT GIAN MARIA VOLONTE BRUNO GANZ

UN FILM DE MAURO BOLOGNINI

FABRIZIO BENTIVOGLIO FERNANDO REY CLIO GOLDSMITH CARLA FRACCI

HORAIRE: En Sem.: 19h et 21h.

CINEMA 1 PLACE QUÉBEC 525-4524

BRIAN DE PALMA, LE MAÎTRE DU MACABRE, VOUS INVITE À UN SPECTACLE À LA TOUTE DERNIÈRE MODE DANS LE CRIME

6e Sem.

**PULSIONS**

MICHAEL ANGE NANCY CAINE DICKINSON ALLEN

HORAIRE: Ste-Foy: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. Galeries: Sam. et Dim.: 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h20. En Sem.: 19h10 et 21h20.

Les galeries de la capitale 4

5401, boulevard des Galeries - 626-2455

STE-FOY 2 PLACE STE-FOY 658-0592

Didier FARRÉ présente

Un chef-d'oeuvre magnifique, c'est Coppola. — Thomas Schurmacher LA GAZETTE

C'est un film superbe, digne, humain, émouvant, tendre, violent, passionné, un grand divertissement. — Claude Robert JOURNAL DE QUÉBEC

Grandiose, Leïouch c'est l'équivalent de Coppola. — Douglas Léopold CKMF

Un chef-d'oeuvre qui restera dans l'histoire. — Louis Guy Lemieux LE SOLEIL

En 5 jours, j'ai vu 4 fois ce film, et j'irais encore le revoir, c'est fascinant... — MARC CHATEL

Il n'y a pas de mots assez grands, pour ce film extraordinaire. — DAMIÈLE OUMET

Quand la fin éclate, il n'y a pas un spectateur qui ne ressente un frisson, à chaque séance. Les gens applaudissent vigoureusement. — ECHOS-VEDETTES

Exécuté, chanté, dansé et filmé magnifiquement, une explosion éblouissante, une fin fracassante. — TÉLÉRAMA

Leïouch s'inspire des vies de Nourieff, Glenn Miller, Joséphine Baker, Von Karajan, Lisa Minelli, dans 40 ans d'histoire du monde. Quelle joie, et quel spectacle! — GILLES DURIEX

4e Sem. à Québec

**LES UNS ET LES AUTRES**

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

3 HEURES DE SPECTACLE INOUBLIABLE!

HORAIRE: Sam. et Dim.: 13h, 16h30, 20h00. En Sem.: 19h30.

CINEMA 2 PLACE QUÉBEC 525-4524

# Jacques Boulangier a bien fait de reprendre cela en main



Yves Bernier  
**radio-télévision**

Ça marche! La recette fonctionnelle, le gâteau a bien levé et les résultats sont visibles. Mais quelle est donc la recette, quels sont les ingrédients secrets?

L'an dernier, "Midi Plus" avait été un désastre. La formule de l'émission avait bien été expérimentée depuis une dizaine d'années, et après le départ des deux "coqueluches", Guy et Gaston, on croyait que cela pouvait continuer et qu'il suffisait de remplacer les animateurs.

Mais ça n'a pas marché. Pourquoi? D'abord, le duo Claude Mailhot-Suzanne Lévesque était une erreur. Le directeur des Variétés, Michel Chamberland, en avait bien confiance, mais ça n'a pas suffi. Fallait-il également changer la formule? Le public s'était fatigué de la même émission après tant d'années?

Toutes ces interrogations contiennent les éléments de la réponse.

À la fin de la saison dernière, le service des Variétés n'avait pas encore trouvé de solution au problème du bloc du midi. On avait quand même décidé de conserver le même lieu de production, le Complexe Desjardins, mais on ne savait plus quoi y mettre.

Par hasard, l'animateur Jacques Boulangier se trouve dans les bureaux du service. Michel Chamberland lui demande à la blague s'il ne voudrait pas animer l'heure de variétés du midi? "Pourquoi pas?", répond-il sur le même ton.

Et voilà, le reste est connu.

Celui qui avait créé l'émission il y a neuf ans, celui que l'on avait finalement surnommé "Bou Bou" tout court revenait à ses premières amours.



Photo Radio-Canada

C'est cette tête-là qu'il fallait pour faire marcher le magazine du midi de Radio-Canada. Bou Bou n'a qu'à être lui-même.

Mais pour lancer "Allô Bou Bou", on a quand même rajouté la formule. Les décors ont été modernisés, on a ajouté des jeux, on fait participer l'auditoire au déroulement de l'émission, l'animateur bouge sans cesse, etc.

Mais tous ces changements n'allaient pas redonner une vie dynamique à une émission qui avait vieilli. Vient, vient pas, c'est la présence de Jacques Boulangier qui fait toute la différence depuis le début de la saison.

Comme l'animateur lui-même, l'émission a retrouvé un rythme léger, sans prétention, et strictement divertissant. Le petit canard de la bande dessinée qui identifie l'émission et nous amène aux pauses publicitaires représente bien Bou Bou.

L'enfant s'émerveille devant tout. Jacques Boulangier a retenu cette qualité d'émerveillement, de gentillesse évidente. Une chose m'agace dans cette nouvelle édition du magazine de Radio-Canada, ce sont les notes que tient toujours à la main l'animateur. Peut-être est-ce temporaire, le temps de s'habituer à mémoriser tous les "cues" qu'il doit respecter. D'un autre côté, il se promènera peut-être d'un bout à l'autre de la scène avec ces bouts de papier durant toute la saison?

Mais dans le fond, ce n'est peut-être pas si agaçant que cela, si vous y pensez bien. Ce petit détail nous donne une preuve visuelle du fait qu'il se passe beaucoup de choses sur la scène. Et voilà un tic qui pourrait se retourner en faveur de l'animateur.

Rendus ici, vous allez dire: "Y charrie!" "C'est pas si extraordinaire que ça cette nouvelle édition!"

Je n'ai pas dit que c'était super, j'ai dit que ça marche. Entre vous et moi, à l'heure du lunch, à la télévision, que peut-on présenter de mieux. A cette heure, on est en relâche, entre deux périodes de travail à la maison ou au bureau.

Rien de sérieux, s'il vous plaît, un peu de fraîcheur, de rire, de musique, quelques informations sur ce qui se passe dans la communauté, des jeux, et le tour est joué. Ça marche!

## En direct de la Cour suprême

Le jugement de la Cour suprême du Canada sur le projet constitutionnel du gouvernement Trudeau sera rendu public en direct à Radio-Canada et à TVA, lundi matin, à compter de 10h30.

Pour la première fois de son histoire, le plus haut tribunal du pays a consenti à ce que les caméras de télévision pénètrent dans son enceinte.

De plus, de 18h à 19h, le réseau TVA présentera une émission spéciale sur cette décision rendue le matin même.

Radio-Canada, on a prévu également une émission spéciale de 18h30 à 20h, animée par Bernard Derome et l'équipe du Téléjournal. On y tracera le portrait explicatif et analytique de l'avis de la cour, un tour d'horizon des principales réactions et les répercussions possibles.

De plus, R.-C. sera en communication directe avec Séoul, en Corée du Sud, où séjourne le premier ministre. On diffusera ses commentaires, et s'il y a lieu les journalistes qui l'accompagnent l'interrogeront sur la décision.

En studio, à Montréal, on aura recours aux professeurs Gil Rémillard et Edward McWhinney, de l'université Laval et d'Ottawa, pour analyser le jugement.



L'INTER, cette nouvelle émission animée par Gaston L'Heureux et produite en collaboration entre Télé 4 et Radio-Québec de Québec entreprend sa saison, ce soir, à 20h.

## voir et entendre

19h30: à Radio-Canada (câble 6, canal 11), LAUTREC 82.

20h: Télé 4 (câble 2) première de l'INTER, avec Gaston L'Heureux.

21h30: même poste, REPERES. Ce soir, les problèmes causés par l'urée formaldéhyde et les solutions possibles, l'Année internationale des handicapés vécue par un couple de handicapés, la médiation préventive comme nouveau procédé de relations de travail, et l'école à l'hôpital.

### Samedi

18h05: à Radio-Canada. NOIR SUR BLANC. Denise Bombardier reçoit le ministre du Travail, M. Pierre Marois, et parle du droit de grève dans les secteurs public et parapublic. Elle animera un débat sur le livre "Le journal piégé ou l'art de trafiquer l'information", avec l'auteur Pierre Berthiaume, Mme Paule Beaugrand-Champagne, adjointe au directeur de l'information de La Presse, et André Villeneuve, vice-président du Conseil de presse.

22h30: à Radio-Québec (câble 8, canal 15), IMAGE PAR IMAGE présente LES BONS DEBARRAS, de Francis Manckiewicz, avec Marie Tifo, Germain Houde et Charlotte Laurier.

### Dimanche

19h30: à Radio-Canada. SUPERSTAR. Jacques Boulangier en-

treprend cette nouvelle saison en recevant Denise Filiatrault.

20h: à la CBC. SUPER CONCERT, avec le groupe April Wine.

20h30: à Radio-Canada. SA-RAH. Production anglaise sur Sarah Bernard.

21h: à la CBC HOME FIRES, "For the Second Time". Début de la deuxième saison de ce téléroman qui se situe à Toronto durant le dernier conflit mondial.

21h: à la NBC (câble 17, canal 5), THE TONIGHT SHOW: 19th ANNIVERSARY. Emission spéciale de deux heures pour marquer centenaire du monstre sacré de la télévision américaine, Johnny Carson.

22h: à Télé 4 pour le réseau TVA, L'EVENEMENT, avec André Payette.

### À la radio

Dim. 19h30: CJRP (1060). Emission spéciale sur le Canada où le poste est à l'écoute des cinq continents et leur perception de notre pays et de ses habitants. Participation de Radio-Pékin, Radio-Moscou, Radio-RSA (Afrique du Sud), Radio-BRAS (Brésil), La voix de la Grèce, la Voix du Zaïre, la RTD (Djibouti), la NHK (Japon) et la ABC (Australie). Participation du ministre de la Défense, Gilles Lamontagne.

**SOUSCRIVEZ**  
FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LES MALADIES MENTALES.  
7401, Hochelaga, Montréal  
Québec H1N 3M5

**télé-horaire**

Position	Station
2	CFCM (4) Québec
3	CKMI (5) Québec
4	Informations Quotidiennes
5	Météo
6	CBVT (11) Québec
7	WCAX (3) Burlington (CBS)
8	CIVQ (15) Radio-Québec

Position	Station
9	Inter-Vision (communautaire)
10	TVFQ (99)
11	Guide Horaire Local
12	CFCF-TV Montréal (CTV)
13	WEZF (23) Burlington (ABC)
14A	Télé-Information
15B	Services assistés par ordinateur
16C	CKSH (9) Sherbrooke

Position	Station
17D	WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)
18E	CHLT (7) Sherbrooke
19F	CKTM (13) Trois-Rivières
20G	WCFE (57) Plattsburgh (PBS)
21H	Chambre des Communes
22I	Assemblée Nationale
23J	Télé-Reportage
24K	Affaires Publiques

**LE SOLEIL**  
contente son monde...  
647-3333

N.B. L'astérisque (\*) qui suit les émissions, signifie des changements de dernière minute. n'apparaissent pas dans le Télé-Soleil.

## vendredi

18h00	3 Channel 3 News Hour
4	Aujourd'hui... 18h00
5	The City at Six
7	Nightly News on 5
7	Informa bloc
11	Ce soir
22	ABC World News
57	Simple Gifts
99	Avis de recherche
R.-Q.	Passé-Partout
18h10	11 Nouvelles régionales
18h25	11 Nouvelles du sport
18h30	4-7 Mission Impossible
5p	NBC Nightly News
22	Bonanza
57	Food Preserving

99	Des chiffres et des lettres
R.-Q.	Téléservice
18h35	11 Météo
18h40	9 Le 9 vous informe
11	L'entrevue
13	Le 13 vous informe
18h50	11 Télé Arts
99	Génération Une
18h55	9 Météo
19h00	3 CBS News with Dan Rather
5	Quebec Today
5p	You Asked for It
9-13	L'incroyable Hulk
11	Québec-Magazine
Inv.	Jean Frenette parle du 50e anniversaire du zoo de Charlesbourg; le chanteur western Roger Miron, Marcel Bozonnet, comédien qui fait partie de la distribution de la pièce "Histoire de l'Incarnation", théâtre du Vieux Québec.
12	M.A.S.H
22	It's a Living
57	Over Easy

R.-Q.	Cinéastes à l'écran
21h00	3 The Dukes of Hazzard
5	The Lawrence Welk Show
5p	Friday Night at the Movies: "Better Late than Never". E.-U. 1979.
5p	M.A.S.H
11	Lautrec '82
12	Honky Tonk
57	The MacNeil/Lehrer Report
99	Un homme, un château
R.-Q.	Recours
20h00	3 The Incredible Hulk
Coanim.	Peter Pringle. Inv.: Robert Gourdin, Véronique Bélièveau, Kenny Rogers et un autre invité nous parle de l'Opéra de Pékin.
22h00	3-5 Dallas
99	Les provinciales
R.-Q.	Si l'onde savait
22h20	4-7 La Quotidienne
22h30	4-7 Les nouvelles TVA

9-11-13	Le téléjournal
22	Adam-12
22h52	7 Informa soir
4	Aujourd'hui... 22h55
11	Téléjournal régional
22h59	12 Loto-Québec
23h00	3-5-5p-12 News
9	Le 9 vous informe
13	Le 13 vous informe
22	All in the Family
99	Actualités régionales
23h05	9-11-13 Nouvelles du sport
23h10	11 Météo
23h15	4-7 La couleur du temps
9	Ciné-Soir: "Pas folles les mignonnes". It. 1967.
11	Cinéma: "Attention... on va s'âcher". It. 1974.
13	Sport Plus
23h20	13 Ciné-Soir: programme double: "Le sport de la mort". E.-U. 1978. ET "Le Cheik d'Arabie". E.-U.
1951	23h30
3	Best of Saturday Night Live
4	Ciné Week-end: "La légende de Lizzie Borde". E.-U. 1975.
5	Barney Miller
5p	The Tonight Show
7	Film-O-7: "Le roi des bricoleurs". Fr. 1977.
22	ABC News Nightline
57	The Dick Cavett Show
00h00	12 The 12 Midnight Movie: "Smile". E.-U. 1974.
22	Fridays
57	World Special
00h15	5 Golden Oldies
00h30	3 The Rockford Files
5	SCTV Network 90
01h00	4 Ciné Week-end: "Défiez-vous du mal". Can. 1966 (n/b)
7	Informa soir
11	Ciné-Nuit: "Mariage". Fr. 1974.
02h10	12 The Six Million Dollar

Man	03h10
12	CTV Late Movie: "Sole Survivor". E.-U. 1970.
04h10	12 The Waltons
<b>samedi</b>	
06h00	12 University of the Air
06h30	3 Sunrise Semester*
12	Circle Square
07h00	3 The Brady Bunch
12	100 Huntley Street
22	Bonanza
07h30	3 Gilligan's Island
5p	The Flintstones
08h00	3 The Kwicky Koala Show
22	The Super Fun Hour
57	Sesame Street
08h30	3 Troliks
5p	Smurf's
9-11-13	Passé-partout
12	Storytime

22	Richie Rich / Scooby & Scrappy Doo
57	Of Earth and Man
10h30	3 Popeye / Olive Oyl Show
4-7	Scooby-Doo*
5p	The Secret of Hardy Boys
12	The Bionic Woman
57	A communicuer.
99	Événements sportifs
11h00	3 Blackstar
4-7	Patrouille du cosmos
5	Skipper & Co
9-11-13	Les enfants du 47 A
22	Goldie Gold / Thundara Comedy
57	Understanding Human Behavior
11h30	3 Tarzan / Lone Ranger / Zorro
3	Wild Kingdom
5p	Spiderman and Friends
9-11-13	Bof & Co
12	The Bugs Bunny / Road Runner Hour

## LE FEUILLETON

**Cher Conrad**  
Marcel Cabay "vis-à-vis"

## résumé

Après le départ de Lucita, Conrad fut pris d'un vague à l'âme troublant. Il fit un pèlerinage chez ses parents, un stage à Saratoga puis un bon jour décida qu'il devait cesser de perdre son temps.

## (17) Bernice

Il se plongea dans un bon bain, se savonna énergiquement pour se débarrasser de tous les miasmes que Lucita aurait pu laisser traîner derrière elle. Il fit sa valise et acheta un billet de chemin de fer pour New York. A le voir déambuler, rasé de près, tiré à quatre épingles, le cigare au bec et lisant les cours de la bourse, personne ne se serait jamais douté que c'était là Conrad Labelle, le célèbre bootlegger qui reprenait le sentier de la guerre. On allait en voir des vertes et des pas mères. Tout au long du trajet, Conrad pensa à ce qu'il allait faire, ébaucha de nouvelles tactiques et s'éveilla, à New York, sous un beau soleil qui lui promettait la terre entière, s'il voulait la prendre. C'est ce qu'il pensa exactement: "La terre est à qui veut la prendre." Déjà il regardait New York comme si la ville lui appartenait. Le soir même, histoire de renouer avec les gens qu'il

avait un peu perdus de vue, il se rendit aux Ziegfeld Follies. Il se sentit revivre. Il retrouvait là toute la faune à laquelle il était habitué: hommes politiques en rupture de ban, maqueurs de haut vol, casseurs, araqueurs de génie, gros bourgeois en goguette, grands trafiquants de drogue, maîtres incontestables des périmètres de trottoirs, toute la mafia, tout le monde politique et toute l'Amérique insouciante qui ignorait ce qui se tramait là, sous son nez.

Il serra des dizaines de mains de gens un peu étonnés de le revoir, alors qu'on le croyait coulé, victime d'un meilleur que lui. Il but du scotch, du champagne. Bref, il se retrempe aux sources. Il assista au spectacle qui l'enchantait par son déploiement et par sa précision mécanique. Et soudain... soudain alors qu'un tableau débutait avec des files savamment déshabillées, mais

portant assez de plumes où je pense pour cacher le principal, qui aperçut-il? Par exemple... c'est pas vrai! Pas elle?

En quelques secondes, malgré les éclairages éblouissants, elle l'avait repéré, elle aussi et mine de rien lui faisait un clin d'oeil coquin... BERNICE!!!

Ça lui retourna les sangs... C'était à cause de cette fille que Lucita l'avait finalement quitté. Elle était là, déployant ses grandes jambes, faisant tourner savamment son arrière-train, faisant onduler ses plumes. Et tout ça, mes petits enfants, avec une science... mais une science...

Conrad était déjà un peu échauffé par tout le scotch et le champagne qu'il avait bu. Ses yeux fixaient la fille, exorbités comme des billes de bingo. Il eut cependant le courage d'attendre la fin du numéro; tout de suite après, il courut vers la loge. On aurait pu craindre le pire, car dans l'état où il était et avec les souvenirs qui l'assaillaient, on se demandait vraiment s'il courait vers elle pour la baiser ou pour la tuer.

Il frappa à coups de poings sur la porte fermée à clé. Une voix s'enquit fermement:

- C'est toi, Conrad?
- Oui, c'est moi. Ouvrez.
- Qu'est-ce que tu veux faire? Me baiser ou me tuer?
- Dis donc, pas de folies! Est-ce que j'ai jamais tué quelqu'un?
- Il suffit d'une fois pour prendre goût.
- Bernice, s'il te plaît. Veux-tu m'ouvrir, Christ? Ou ben j'enfonçe la porte.
- Essaie donc pour voir.
- Furieux, il recula aussi loin que



Champlain House.

le lui permettait la largeur du couloir, puis fonça. Il n'y gagna qu'une douleur atroce à l'épaule gauche. La porte était solide. Le directeur du théâtre devait avoir l'habitude de ce genre de scène et assurer ainsi la protection de ses ouailles.

- Bernice, Viarge! Faut-il que j'aille chercher un gars avec un gun pour faire péter la serrure?

Il entendit la clé tourner dans la serrure, puis la porte s'ouvrit et elle apparut, exhibant le clavier parfait de trente-deux dents merveilleusement alignées dans un sourire à faire damner un saint. Il se serait d'ailleurs d'autant plus damné qu'elle était flambant nue, que sa poitrine, petite, mais ferme, levait le nez le plus insolent du monde et que le triangle noir de son pubis aurait fait tomber à genoux les croisés du

moyen âge qui y auraient accroché leur Toison d'Or.

Conrad n'avait pas de Toison d'Or, mais il avait dans son portefeuille de quoi en acheter cinquante. D'un coup de talon, il ferma la porte. Au cours du numéro suivant, le régisseur dut à plusieurs reprises faire retentir en coulisse des "chut" de plus en plus sonores, car les gémissements qui s'échappaient de la loge gênaient considérablement une vedette du Métropolitain qui en ce moment essayait vainement de se concentrer sur La mort du Cygne. Les gémissements qui venaient de la loge et qu'on entendait jusque dans la salle amusèrent grandement les spectateurs qui trouvaient absolument originale cette idée d'un Cygne n'en finissant pas de mourir.

Tout cela était très bien et fort

revigorant, surtout pour Conrad qui, après avoir perdu une femme, en retrouvait une autre. Ce qu'il ne savait pas, c'est que Bernice n'était pas du tout la femme qu'il croyait. Certes, entre deux draps parfumés, elle ressemblait étrangement aux autres femmes. Mais lorsqu'elle eut honoré son contrat, il se décida à la ramener dans sa maison de Champlain; il découvrirait alors une toute autre femme.

Il faut dire tout de suite que Bernice, pour les besoins du métier, portait une perruque des plus charmantes et très bien modelée. Son spectacle terminé, lorsqu'elle enlevait la dite perruque, plus personne ne l'aurait reconnue dans la rue. Elle avait les cheveux courts, coupés à la garçonne. C'était une première transformation. Deuxième transformation: elle s'habillait d'une manière qui n'était pas encore originale, parce que c'était une première. En deux mots, Bernice s'habillait comme un homme: elle portait un pantalon, un gilet et une veste aux épaules carrées. Elle portait également une sorte de feutre souple qui achevait de la faire ressembler à un homme. Dans le noir, on n'y voyait que du feu, mais le jour, les gens de Champlain, peu habitués à ce genre de fantaisie, se retournaient au passage du couple et les mauvaises langues s'agitaient.

Publié aux Editions Héritage  
**prochain épisode**  
**La suffragette**

# OU ALLER A QUEBEC

Pour communiqués et informations  
téléphoner à Lise Desjardins  
au numéro 647-3489  
de 9 à 16 heures

## divers

**CLINIQUES** d'initiation au jogging organisées par KINO-QUEBEC en collaboration avec les clubs de coureurs à pied de la région G3. Ces cliniques s'adressent particulièrement aux joggeurs débutants. Dem. sam. à 10h au cégep de Ste-Foy. Gratuit. Rens.: 656-8900.

**SEMAINE DE LA MODE** à la galerie des boutiques de Place Québec. Défilé avec chorégraphie sur un podium en forme de gâteau (3 paliers). Ven. à 19h et sam. 14h. Entrée libre.

**EXCURSION SUR LE ST-LAURENT**, M.V. Louis-Joliet, par la compagnie d'excursions maritimes "Les Découvreurs", 14h, durée environ 2 heures. Adm.: \$6.50 et \$3.50 pour les enfants de moins de 12 ans. "Les trains de bois", 20h, durée environ 3 heures. Adm.: \$7.50 et \$3.50 pour enfants de moins de 12 ans. Egalement plusieurs activités spéciales. Rens.: 682-1159. Embarquement quai Choinard, 10 rue Dalhousie, place Royale.

**PARC DE L'ARTILLERIE**, 2 rue d'Auteuil. Tous les jours visites guidées sur réservation: 694-4205. Gratuit.

**AQUARIUM DE QUEBEC**, 1675 av. du Parc, Ste-Foy. Collection permanente de plus de 3.000 spécimens représentant près de 350 espèces. Ouvert tous les jours de 9h à 17h. Adulte: \$1.50; moins de 14 ans: \$0.50; moins

de 6 ans: gratuit si accompagné d'un adulte; 65 ans et plus: gratuit sur présentation de la carte RAMQ.

**VILLAGE DES SPORTS**, route 371 et boul. Valcartier, à Valcartier Village (418) 844-2212. "Super dégringolade", glissade de 375 pi de long avec arrivée dans l'eau, petites glissades de 40 et 50 pi, lac, patinage à roulettes dans un sentier dans la forêt, jeu de badminton, ballon-volant, balle-molle, pétanque, fers, trempeuses, arcs de pique-nique, restaurant et bar. Ouvert en sem. de 13h à 17h et les fins de sem. de 10h à 18h, sauf les jours de pluie où tout est fermé. Adm.: \$3; \$2 pour les 12 ans et moins.

**CHUTES STE-ANNE**, 40 côte de la Mèche, route 138. Deux ponts suspendus dont un de 180 pi, au-dessus des gorges, sentiers dans la forêt, arcs de pique-nique, terrasse. Tous les jours 8h à 19h; 51 moins de 14 ans s'ils sont accompagnés d'un adulte; groupes \$1.50. Rens.: 827-4057.

**UNIVERSITE LAVAL**: activités gratuites pour les vacances: — visites du campus en français, quelques jours à l'avance, local 186, Pavillon des sciences de l'éducation, à 656-3333; — visites au musée de minéralogie et de géologie, comprenant une des plus importantes collections de géologie du Québec: 4e étage du pavillon Pouliot. Tous les jours de 8h30 à 17h. Entrée gratuite; — le jardin géologique situé entre les pavillons Pollack et Biermans-Morau. Lieu de détente et de repos, ouvert en tout temps. Entrée libre; — le jardin Van Den Hendt situé sur le côté ouest du boul. du Valon (centré par le boul. Hochelaga, derrière Place Ste-Foy). Visites guidées du jardin tous les jours de 9h au coucher du soleil. Rens.: centre d'information en horticulture, local 2600 du 2450 boul. Hochelaga ou à 656-3410. Entrée libre; — la station sismique (boîte de verre où l'on enregistre les tremblements de terre) au premier étage du pavillon Pouliot, dans le hall d'entrée. Tous les jours de 8h30 à 17h; — la forêt Montmorency, route 175, direction Chicoutimi, puis route 33. Deux sentiers aménagés. Randonnées à thèmes le sam., diaporamas et exposition sur la faune. Tous les jours de 9h30 à 16h30. Pour renseignements et réservations: 848-3142 ou 656-3060; — le grand observatoire d'astronomie optique situé sur le mont Mégantic près des villages de Notre-Dame-des-Bois, Val-Racine et La Patrie. Tous les jours de 14h au coucher du soleil, sans réservation. Les sam., soir jusqu'en sept. sur réservations, possibilité de voir les astres avec le grand télescope. Rens. et rés. (514) 343-6718, université de Montréal, ou 656-5816, université Laval ou (819) 888-2822 observatoire.

## variétés

**YVON DESCHAMPS**, "C'est tout seul qu'on est plus nombreux". Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. 20h30. Adm.: \$5 à \$15. Se termine le 28.

**CATHERINE SAUVAGE**, interprète française. Théâtre du Petit-Champlain, 68 rue Petit-Champlain, 20h30. Se termine le 27 sept. Rés. après 13h: 692-3094.

**SOIREE DE SOLIDARITE** avec Hali, chanteurs chiliens, haltènes et québécois, danses. Local du COFI, 860 Père-Marquette, 20h.

**SOIREE RETRO**, tous les jours de la brasserie La Rencontre, 211 rue de la Couronne, 21h. Entrée libre.

**BIG BONHEUR**, orchestre de danses sociales. Cabaret des Marchands, 237 rue St-Joseph est. Adm.: \$1.50.

**BERNARD CIMON et HELENE FLEURY**, du mer. au dim. à compter de 22h. La Traversière, 28 boul. Champlain, place Royale (en face de la Traversée de Lévis, en bas du restaurant au pied du cap). Entrée libre.

**FILLY** de Toronto. Le Cercle électrique, 27 côte du Palais.

**DIDIER**, chansonnier-acrodioniste. Café Classique.

**345 rue de la Couronne**, 21h30. Entrée libre. Se termine dim.

**POCKET WATCH PAUL**, and his Rockett Rhythm, rythm and blues. Trois spectacles par soir de 22h30 à 03h. L'Oiseau de nuit, Homestead, 20 rue Ste-Anne. Entrée libre. Se termine dem.

**MICHEL LAVOIE**, chanteur accompagné par Jules Bernier. Piano-bar du cabaret Vénus, 157 chemin Ste-Foy. Du mer. au dim. 23h. Entrée lib. Se termine sam.

**STEVE BLUM**, quartet. A compter de 21h du mar. au dim. Le Jazz, 19 rue St-Pierre, place Royale. Entrée libre.

**EASY STREET**, tous les soirs 22h15, 23h30, 1h15. Le Gré-

**neau**, 47 côte de la Fabrique. Se termine le 27. Entrée libre.

**PIERRE ROCHE**, du lun. au sam. 21h30 à 2h30. **NICOLE NORMAND**, pianiste de 17h à 21h, lun au ven. Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy. Entrée libre.

**LUIS et ESTERAN**, bar Au Courant. **RENE LE-TOURNEAU**, organiste, caves de l'abbaye AZZURO, bar Le Combourg, Holiday Inn, 3235 rue Hochelaga, Ste-Foy.

**DANIELLE COTE et MICHEL MAHEUX**, organistes. Tous les jours de la sem à compter de 17h. Restaurant Les Moines, 515 rue St-Jean. Entrée libre.

**MUSIQUE FOLKLORIQUE**, avec l'orchestre tzigane NICOLAE PETRASCUC. Tous les soirs à 18h30. Le Moulin du St-Laurent, Ile d'Orléans. Entrée libre.

**LOS AZTECAS**, musique de danse. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée est. Lun. au sam. 20h30.

**GILBERT BOILEAU**, pianiste. Bar Le Causse, hôtel Hilton, Lun. au ven. 17h à 22h; sam. 17h à 0h30.

**ISRAEL et STEVE**, piano-bar du Château Frontenac. Lun. au sam. 21h. Bar Le Vertigo, Ramada Inn, 1200 de Lavergne, Ste-Foy.

**PIERRE BOUTET**, chanteur-pianiste. Du mar. au sam. 21h. Bar Le Vertigo, Ramada Inn, 1200 de Lavergne, Ste-Foy.

**AREA CODE**, disco-funky. Chez Dagobert, 600 Grande-Allée est. Tous les jours 22h15, 23h30, 1h15. Entrée libre. Se termine le 27.



Isabelle Huppert est "La dame aux camélias" nouvelle version proposée par l'industrie du cinéma. Un très beau film au cinéma de Place Québec.

**LE JARDIN** géologique situé entre les pavillons Pollack et Biermans-Morau. Lieu de détente et de repos, ouvert en tout temps. Entrée libre; — le jardin Van Den Hendt situé sur le côté ouest du boul. du Valon (centré par le boul. Hochelaga, derrière Place Ste-Foy). Visites guidées du jardin tous les jours de 9h au coucher du soleil. Rens.: centre d'information en horticulture, local 2600 du 2450 boul. Hochelaga ou à 656-3410. Entrée libre; — la station sismique (boîte de verre où l'on enregistre les tremblements de terre) au premier étage du pavillon Pouliot, dans le hall d'entrée. Tous les jours de 8h30 à 17h; — la forêt Montmorency, route 175, direction Chicoutimi, puis route 33. Deux sentiers aménagés. Randonnées à thèmes le sam., diaporamas et exposition sur la faune. Tous les jours de 9h30 à 16h30. Pour renseignements et réservations: 848-3142 ou 656-3060; — le grand observatoire d'astronomie optique situé sur le mont Mégantic près des villages de Notre-Dame-des-Bois, Val-Racine et La Patrie. Tous les jours de 14h au coucher du soleil, sans réservation. Les sam., soir jusqu'en sept. sur réservations, possibilité de voir les astres avec le grand télescope. Rens. et rés. (514) 343-6718, université de Montréal, ou 656-5816, université Laval ou (819) 888-2822 observatoire.

**LA CHUTE MONT-MORENCY**, route 138, Bois-chatel, chute de 83 mètres de hauteur. Arcs de pique-nique, comptoir d'artisanat au haut de la chute, etc. Ouvert tous les jours. Gratuit pour tous. Rens.: 643-3205.

**JARDIN ZOOLOGIQUE**, 8191 av. du Zoo, Charlesbourg. Plus de 1.000 spécimens d'animaux représentant 200 espèces d'oiseaux et 70 espèces de mammifères, restaurant, tables de pique-nique, artisanat, etc. Tous les jours de 10h à 19h. Adm.: \$2; \$0.50 moins de 14 ans; gratuit moins de 6 ans s'ils sont accompagnés d'un adulte, gratuit âge d'or sur présentation de la carte RAMQ. Rens.: 643-2310.

**CONCERT DE LUTH**, avec Sylvain Bergeron, luthiste. Eglise Chalmers Wesley, 78 rue Ste-Ursule, 20h30. Entrée libre.

**expositions**

**ATELIER ANDRE BECOT**, 499 rue St-Jean, tous les jours du mar. au ven. 19h à 21h et les jeu., ven., sam. 15h à 17h. André Barette, photographes. Vernissage ce soir à 20h30. Le public est invité.

**MAISON LOUISE CARRIER**, 33 rue Wolfe à Lévis, 14h à 17h et 19h à 21h sauf les mar. et jeu. soirs. Johanne Blanchette, Suzanne Landre, Marie-Josée, Monique Que, batik et peintures sur soie ainsi qu'une exposition documentaire sur les pigments minéralogiques de Paulette Tourangeau. Vernissage ce soir à 20h30. Le public est invité.

**théâtre**

**MARIE DE L'INCARNATION** avec Marcel Bozonnet. Théâtre du Vieux-Québec, 30 rue St-Stanislas, 20h. Rés. 692-4212. Se termine le 11 oct. Relâche lun. mar.

**LE CIEL DE LIT**, comédie à épisodes des La Troupe des Trize. Théâtre de la cité universitaire, 20h30. Adm.: \$1.50, \$2, \$2.50. Se termine ce soir.

**LES CLIENTS**, spectacle de théâtre chanté avec Pierre Shea. 21h. Café Le Hobbit, 700 rue St-Jean. Rés.: 647-2677. Se termine dim.

**GOVERNEUR DE LA ROSEE**, tragédie vaudou par le théâtre noir de Paris, 21h. Théâtre de la Bordée, 10915 rue St-Jean. Adm.: \$7; étud.: \$6. Se termine demain.

**DES FRITES, DES FRITES, DES FRITES**, (Le Trépid) avec Pierre Brisson des Nos, Jean-Jacqui Boutet, Frank Fontaine et Jean-Marie Lemieux. 20h30. Salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec. Adm.: sem. \$8; ven. \$9; sam. \$10; étud. et âge d'or, sem. \$6; ven. \$7; sam. \$8. Se termine le 17 oct. Relâche dim., lun.

**cinéma**

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique remarquable: 0: très bon; 1: bon; 2: moyen; 3: médiocre; 4: minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CANADIEN**: Les fruits de la passion (1), 18h45, 21h50. Justice (-), 20h05, 21h50. Adm.: \$4, \$1.25 âge d'or.

**CANARDIERE**: Les nerfs d'acier (5), 19h45, New York 1997 (4), 18h05, 21h25. 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or.

**CAPITOL**: Le choix des armes (-), 18h30, 21h, 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or.

**CARTIER**: Lisztomania (5), 19h15, 14 ans. Shining, l'effant lumineux (3), 21h30, 18 ans. \$2.50, \$1.25 âge d'or, chacun des films.

**CINEMA DE PARIS**: Salle 1: Le dernier souffle (5), 13h10, 16h25, 19h40. Fais la gaffe à la gaffe (-), 14h50, 18h10, 21h25. Tous \$4. Salle 2: Possession (3), 13h45, 16h10, 18h40, 21h05. 18 ans. \$4. Salle 3: Le choc des Titans (4), 13h15, 17h10, 21h10. Les faux-durs (4), 15h15, 19h15, 14 ans.

**EMPIRE**: Docteur Jekyll et les femmes (-), 18h45, 21h, 18 ans. \$4, \$1.25 âge d'or.

**GALERIES DE LA CAPITALE**: Salle 1: Body Heat (4), 19h15, 21h30, 18 ans. \$4, \$1.25 âge d'or. Salle 2: Vient chez moi, l'habite chez une copine (-), 19h20, 21h30, Tous. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.50 moins de 14 ans, \$1.25 âge d'or. Salle 3: Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée (4), 13h15, 15h45, 18h15, 20h45, 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or. Salle 4: La fille (4), 19h20, 21h30, 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or.

**LIDO**: Les nerfs d'acier (5), 19h30. Scanners (5), 21h15, 14 ans. \$4, \$3 étud. moins de 20 ans.

**LUMIERE**: Les aristochats (4), 18h, 20h55. Un candidat au poil (5), 19h20. Tous. \$3, \$1.50 moins de 14 ans, \$1 âge d'or.

**MIDI-MINUIT**: Méli-mélo érotique (-), 13h15, 16h10, 19h05, 22h. Couple cherche esclave sexuel (-), 14h05, 17h, 20h. Tout à la fois (-), 15h15, 18h10, 21h05, 18 ans. \$4, \$1 âge d'or.

**ODEON**: Dauphin: Les seigneurs (4), 15h10, 19h25. La bidasse (5), 13h05, 17h15, 21h30, 18 ans. \$4, \$1.25 âge d'or. Frontenac 1: Excalibur (3), 13h15, 15h50, 18h30, 21h, 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or. Frontenac 2: La duchesse et le traud (5), 12h35, 16h10, 19h50, L'équipée du Cannonball (6), 14h30, 18h05, 21h35. Tous. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.50 moins

**cabaret mondain**

**TABLE RONDE SUR LES PARALITTÉRATURES**. Sujet: "Présence vivante de la bande dessinée, de la chanson, de la littérature policière et du folklore du Québec". Invités: Sylvain Lelièvre, Pierre Hurt, Marc Gagné et Denis St-Jacques. 20h. Cégep François-Xavier-Garneau, 1660 boul. de l'Entente, Adm.: \$2.

**LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUEBEC** annonce la tenue de son congrès les 24 et 25 sept. à l'hôtel Holiday Inn de Ste-Foy. Sujet: "Des réponses nouvelles à des situations nouvelles". Pour l'inscription et inf.: 872-5400.

**RAJA-YOGA** rencontre d'information au: 19h30. Centre Le Lotus, 805 Franklin. Inf.: 688-9110.

**PLACE QUEBEC**: Salle 1: La dame aux camélias (4), 19h, 21h, 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or. Salle 2: Les uns et les autres (4), 19h30. Tous. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.50 moins de 14 ans, \$1.25 âge d'or.

**SAINTE-FOY**: Salle 1: Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée (4), 13h15, 15h45, 18h15, 20h45, 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or. Salle 2: Pulsions (4), 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, 18 ans. \$4, \$1.25 âge d'or. Salle 3: Les deux sexes diaboliques (-), 13h, 15h55, 18h50, 21h45. Prostitution clandestine (-), 14h20, 17h15, 20h10, 18 ans. \$4, \$1.25 âge d'or.

**SAINTE-ROUALD**: Rocky II (5), 19h30. Le champion (4), 21h25. Tous. \$3.75 14 ans et plus, \$2.50 étud. moins de 20 ans, \$1.50 13 ans et moins et âge d'or.

**CINE-PARCS**: Ouverture 19h, projection à la brulante. Adm.: \$4, gratuit pour les moins de 13 ans. Beaufort 1: Brubaker (3). Comment se débarrasser de son patron (4), 14 ans. Beaufort 2: Papiillon (3). Plage en liberté (-), 14 ans. Beaufort 3: L'homme des cavernes (5). Le temps du rock'n roll (4). Tous. Colline 1: Le bal de l'horreur (5). Le faiseur d'épouvante (-), 14 ans. Colline 2: Un cowboy dans la ville (3). Viol et châtiment (-), 14 ans.

**musique**

**CONCERT DE LUTH**, avec Sylvain Bergeron, luthiste. Eglise Chalmers Wesley, 78 rue Ste-Ursule, 20h30. Entrée libre.

## sports et loisirs

par ROLAND SABOURIN

**AUJOUR'HUI**

**Hockey** midjet "AAA": Eclairiers de Richelieu contre Les Gouverneurs, centre sportif de Sainte-Foy, 20h.

**Hockey** collégial "AAA": Filons de l'Amiante contre Titans de Limoilou, amphithéâtre du parc Victoria, 21h.

**Ligue de hockey junior "B"** Québec-Métro: calendrier présaison, Charlesbourg à Loretteville, 20h30. Saint-Hyacinthe à Ancienne-Lorette, 20h; Beauport à Sainte-Marie, 21h; Sainte-Foy à Montmagny, 21h.

**Racquetball**: début du premier tournoi de classement Labatt Légère, clubs annoncés.

**Fédération de patinage artistique** du Québec: ouverture du congrès d'information, Manoir Lac Delage.

**SAMEDI**

**Courses** attelées: programme de 10 classes, Hippodrome du parc Expo-Québec, 19h30.

**Golf**: tournoi de fermeture officielle, clubs Lorette, Beauce Inc., Mont-Tourbillon et Cap-Rouge; tournoi de la section "ski fond-mieux", club Royal Québec; tournoi calcutta, Club Métropolitain; première journée du tournoi pro-amateur "Molson", lac Saint-Joseph.

**Football interscolaire**: séminaire Cap-Rouge contre St-Pat's sur les plaines, 12h; séminaire de Québec à Québec High School 13h; Louis-Joliet à polyvalente Saint-Georges, 13h; école Perrault à Courville, 16h.

**Ligue de hockey junior "B"** Québec-Métro: match présaison, Loretteville contre Charlesbourg, à l'Hippodrome, 20h.

**Racquetball**: suite du tournoi de classement Labatt Légère, différents clubs, soirée ter...-niversaire, club Multi-Sports.

**Course pédestre**: cross-country des Céniaures, 10 km, plaines d'Abraham, 10h.

**Tennis**: j'tney d'ouverture du président, doubles mixtes, club Montclair, 19h; clinique de correction pour tous, à Tennisport, 19h30 à 22h30; j'tney d'ouverture de la saison, club Advantage, 17h.

**Kino-Québec**: clinique d'information sur le jogging, cégep de Sainte-Foy, local A-221, 10h à midi.

**Fédération de patinage artistique** du Québec: suite du congrès d'information, Manoir Lac Delage.

**Fastball-softball**: congrès de formation de la Ligue junior élite, conseil régional des lousiers de Québec, 1990 ouest, boulevard Charest, Sainte-Foy.

**Fédération yoseikan karaté-do**: assemblée générale annuelle, 279 est. rue Saint-Joseph, 9h.

**Société canadienne de la Croix-Rouge**: début du stage en natation adaptée, piscine du Patro Laval, 145 Bi-gaouette.

**Planche à voile**: premières épreuves de la compétition "Classe ouverte", Auberge Normande, Lac-Beauport.

**Pétanque**: congrès régional, au motel Universel, Sainte-Foy.

**Cyclotourisme**: excursion à Saint-Raymond, départ du stationnement du centre sportif de Sainte-Foy, 9h.

**Club de tennis-racquetball Rive-Sud**: programme spécial de premier anniversaire.

**DIMANCHE**

**Courses** attelées: autre programme régulier, Hippodrome du parc Expo-Québec, 19h30.

**Ligue de hockey junior "B"** Québec-Métro: calendrier présaison, Vanier à Loretteville, 14h; Drummondville à Ancienne-Lorette, 14h.

**Club de golf lac Saint-Joseph**: deuxième journée du tournoi pro-amateur "Molson", 9h30.

**Planche à voile**: deuxième jour de compétition du concours "classe ouverte", Auberge Normande, Lac-Beauport.

**Racquetball**: dernières rencontres du tournoi de classement Labatt Légère, différents clubs.

**Course pédestre**: épreuve de 10 km "La Gélinotte", à Saint-Raymond, 15h.

**Fédération de patinage artistique** du Québec: fin du congrès d'information, Manoir Lac Delage.

**Club de ski de fond Ouk-Pik**: randonnée pédestre au Mont Sainte-Anne, départ du stationnement du centre commercial Les Galeries de Charlesbourg, 9h15.

**Club Tae Kwon Do de Sainte-Foy**: troisième et dernière phase d'un stage d'autodéfense pour dames, école Compagnons-de-Cartier, 9h à 12h et 1h à 17h.

**Société canadienne de la Croix-Rouge**: deuxième journée du stage en natation adaptée, piscine du Patro Laval, 9h à 15h.

**Club de tir à la carabine** les Castors de Charlesbourg: cours de sécurité dans le maniement des armes à feu, au 165, 76e Rue Est, 9h30.

**Club Tennisport**: ouverture de la Ligue des célibataires, 19h.

**Club de ski Redskins**: session de conditionnement physique d'Abraham, 10h30.

**Rallye-navigateur** pour les travailleurs en tourisme de la Communauté urbaine de Québec.

## musique

**CONCERT DE LUTH**, avec Sylvain Bergeron, luthiste. Eglise Chalmers Wesley, 78 rue Ste-Ursule, 20h30. Entrée libre.

**expositions**

**ATELIER ANDRE BECOT**, 499 rue St-Jean, tous les jours du mar. au ven. 19h à 21h et les jeu., ven., sam. 15h à 17h. André Barette, photographes. Vernissage ce soir à 20h30. Le public est invité.

**MAISON LOUISE CARRIER**, 33 rue Wolfe à Lévis, 14h à 17h et 19h à 21h sauf les mar. et jeu. soirs. Johanne Blanchette, Suzanne Landre, Marie-Josée, Monique Que, batik et peintures sur soie ainsi qu'une exposition documentaire sur les pigments minéralogiques de Paulette Tourangeau. Vernissage ce soir à 20h30. Le public est invité.

**cabaret mondain**

**TABLE RONDE SUR LES PARALITTÉRATURES**. Sujet: "Présence vivante de la bande dessinée, de la chanson, de la littérature policière et du folklore du Québec". Invités: Sylvain Lelièvre, Pierre Hurt, Marc Gagné et Denis St-Jacques. 20h. Cégep François-Xavier-Garneau, 1660 boul. de l'Entente, Adm.: \$2.

**LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUEBEC** annonce la tenue de son congrès les 24 et 25 sept. à l'hôtel Holiday Inn de Ste-Foy. Sujet: "Des réponses nouvelles à des situations nouvelles". Pour l'inscription et inf.: 872-5400.

**RAJA-YOGA** rencontre d'information au: 19h30. Centre Le Lotus, 805 Franklin. Inf.: 688-9110.

**PLACE QUEBEC**: Salle 1: La dame aux camélias (4), 19h, 21h, 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or. Salle 2: Les uns et les autres (4), 19h30. Tous. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.50 moins de 14 ans, \$1.25 âge d'or.

**SAINTE-FOY**: Salle 1: Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée (4), 13h15, 15h45, 18h15, 20h45, 14 ans. \$4, \$3.25 14-17 ans, \$1.25 âge d'or. Salle 2: Pulsions (4), 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, 18 ans. \$4, \$1.25 âge d'or. Salle 3: Les deux sexes diaboliques (-), 13h, 15h55, 18h50, 21h45. Prostitution clandestine (-), 14h20, 17h15, 20h10, 18 ans. \$4, \$1.25 âge d'or.

**SAINTE-ROUALD**: Rocky II (5), 19h30. Le champion (4), 21h25. Tous. \$3.75 14 ans et plus, \$2.50 étud. moins de 20 ans, \$1.50 13 ans et moins et âge d'or.

**CINE-PARCS**: Ouverture 19h, projection à la brulante. Adm.: \$4, gratuit pour les moins de 13 ans. Beaufort 1: Brubaker (3). Comment se débarrasser de son patron (4), 14 ans. Beaufort 2: Papiillon (3). Plage en liberté (-), 14 ans. Beaufort 3: L'homme des cavernes (5). Le temps du rock'n roll (4). Tous. Colline 1: Le bal de l'horreur (5). Le faiseur d'épouvante (-), 14 ans. Colline 2: Un cowboy dans la ville (3). Viol et châtiment (-), 14 ans.

**musique**

**CONCERT DE LUTH**, avec Sylvain Bergeron, luthiste. Eglise Chalmers Wesley, 78 rue Ste-Ursule, 20h30. Entrée libre.

VOUS AIMEZ DANSER...!

Le La Fayette

c'est le rendez-vous de tous les vendredis et samedis soir

en vedette:

"Le Groupe Bémol +"

585, boul. Charest est Québec 522-2053

du pied du Cap

39, Petit-Champlain Place Royale, Québec Cuisine libanaise et française

Essayez notre MEZZÉ

16 plats - 2 personnes - \$35.50

BOITE A CHANSONS La Traversière 28, boul. Champlain Place Royale Bernard Cimon, chansonnier 694-9330

LA SERIE L'ARGENT

une série de 4 conférences audio-visuelles

COMMENT AFFRONTER LA CRISE MONÉTAIRE avec S. Martin

36 MOYENS DE SAUVER DE L'IMPÔT avec G. Delisle

INVESTIR DANS L'IMMOBILIER avec G. Delisle

COMMENT FAIRE FRUCTIFIER SES ÉPARGNES avec S. Martin

Les représentations ont lieu le mardi et mercredi à 20h30

Entrée \$6.00 • Abonnement \$20.00

42 rue St-Stanislas tel: 692-2135

Guichets ouverts de midi à 6h, du lundi au samedi

Abonnements en vente

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE présente

Et si on apprend à mieux faire l'love

L'Érotisme au Féminin

dim. 27 sept. 20h30

une conférence audio-visuelle du Dr JEAN-YVES DESJARDINS

42 rue St-Stanislas tel: 692-2135

Guichets ouverts de midi à 6h, du lundi au samedi \$6.00

TOUT DOIT ETRE VENDU!

TOUT DOIT ETRE VENDU!

# 2 derniers jours

Vendredi et Samedi

# 600%

et plus

## Sur toute la marchandise à prix régulier

**Sauf:** chez les concessionnaires suivants:  
Tapis et prélaris —  
Bijouterie Moisan, chaussures  
hommes, dames et enfants,  
chapeaux pour dames —  
Disques.

à nos 2 magasins



## Daquet

● Place Laurier

## Syndicat

● Place Laurier

- Toute vente finale ● Aucun échange ● Aucune mise de côté
- Aucune livraison, sauf pour les meubles ● Aucune commande C.O.D., au comptoir seulement ● Aucune commande spéciale ou téléphonique ● Achat en personne seulement ● Cartes acceptées: Visa, Master Card, American Express.

Cette annonce est publiée et payée par l'agent d'une banque à charte pour fin de liquidation, en vertu d'un acte de fiducia.

TOUT DOIT ETRE VENDU!

TOUT DOIT ETRE VENDU!

TOUT DOIT ETRE VENDU!

TOUT DOIT ETRE VENDU!

TOUT DOIT ETRE VENDU!

TOUT DOIT ETRE VENDU!

TOUT DOIT ETRE VENDU!

TOUT DOIT ETRE VENDU!